

LUNDI 26 AOÛT 2024

Etats-Unis Le triomphe de Kamala Harris à la convention démocrate de Chicago // P. 6

Commerce Les poissonniers se réinventent pour séduire les clients // P. 19

Retraites, SMIC, hausses d'impôts : l'inquiétude du patronat

- La rencontre des entrepreneurs de France se tient lundi en l'absence de représentants de l'exécutif.
- Selon le patron du Medef, « les mauvais signaux se payeraient rapidement au vu de la conjoncture incertaine ».
- Le président de la République devrait s'exprimer à l'issue des consultations.

// PAGES 2, 3 ET L'ÉDITORIAL DE JEAN-MARC VITTORI PAGE 12

Patrick Martin, président du Medef.

Photos Julien de Rosa / AFP ; Saul Loeb / AFP ; Andre M. Chang/Zuma-RÉA ; Joshua Roberts/Reuters

Tech : l'Europe impose sa loi

RÉSEAUX SOCIAUX Applicable depuis très exactement un an pour les très grandes plateformes – de plus de 45 millions d'usagers mensuels actifs au sein de l'Union européenne –, le règlement sur les services numériques (DSA) a produit ses premiers effets. Certes, la désinformation, les contenus illicites ou les défauts de transparence des plateformes sont loin d'avoir disparu. Mais les Meta, LinkedIn, Google, Snap et autres ont dû s'adapter. Le chinois ByteDance a ainsi abandonné son projet TikTok Lite Rewards considéré trop addictif. X est lui sous le coup d'une enquête. // PAGE 18



Une vingtaine de grands sites (réseaux sociaux, moteurs de recherche, e-commerce, sites pornographiques...) ont dû s'adapter au DSA.

analyses

Kamala Harris mise au défi de rassembler



Par **Solveig Godeluck**

Depuis qu'elle a pris le relais de Joe Biden comme candidate démocrate à la Maison-Blanche, Kamala Harris profite de sa nouveauté et de sa jeunesse. Mais à l'approche du scrutin de novembre, elle est à présent au défi de fédérer un électorat démocrate plus morcelé que celui de Donald Trump. Dans une stratégie opposée, le leader populiste mise avant tout sur les républicains purs et durs pour faire la différence dans les Etats clés. // PAGE 8

De Washington à Kiev, l'espoir renaît
Par **Dominique Moïsi**

Reparlons travail
Par **F. Morel et S. Tual**

Europe : comment financer l'innovation ?
Par **Natacha Valla**

Taxer les impatriés, la mauvaise idée du NFP
Par **Bernard Spitz**

// PAGES 8 À 10

Baisse des taux en vue aux Etats-Unis



Le bâtiment de la Réserve fédérale à Washington.

BANQUES CENTRALES Après des années à combattre l'inflation, la Réserve fédérale est prête à baisser ses taux, dans le sillage de la Banque centrale européenne. C'est ce qu'a indiqué son président Jerome Powell à Jackson Hole vendredi. Ce premier assouplissement monétaire attendu dès septembre ne devrait pas mettre fin à la bulle du roi dollar. A Wall Street, les investisseurs ont fait part de leur soulagement après le discours du président de la Fed, sans pour autant s'emballer. Les principaux indices ont fini dans le vert mais les interrogations persistent sur le rythme de l'assouplissement monétaire. // PAGE 21

Le commerce international des pays du G20 perd de son dynamisme

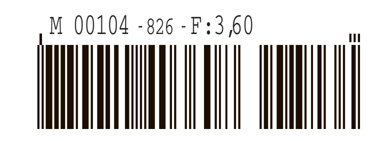
CONJONCTURE Les échanges commerciaux calent. Selon les statistiques de l'OCDE, les exportations de marchandises des pays du G20 sont restées stables au cours du deuxième trimestre. Ce résultat s'explique par l'affaiblissement des échanges européens. Eurostat avait confirmé pour la zone euro un recul des exportations et des importations au cours du premier semestre. Pour les économistes, la mondialisation qui avait entraîné une explosion du commerce mondial dans les années 1990 et 2000 a atteint un plateau. Les Anglo-Saxons évoquent donc aujourd'hui un mouvement de « Slowbalisation ». // PAGE 5

A Rotterdam, une usine géante dessine l'avenir de l'aviation verte

AVIATION A Rotterdam, le finlandais Neste sera bientôt en mesure de sortir du port néerlandais 500.000 tonnes par an de SAF (« sustainable aviation fuel »), soit la plus grosse quantité de carburant d'aviation durable en Europe. Ce kérosène, fabriqué à partir d'huiles de cuisson usagées et de graisses animales, pourrait voir sa demande exploser à mesure que l'Union européenne va imposer aux compagnies aériennes de verdir leurs carburants. Reportage à Rotterdam, où la plus grande bioraffinerie d'Europe, parfois comparée à une « friteuse géante », se prépare en investissant près de 2 milliards de dollars. // PAGE 11

Voiture autonome : Alphabet distance ses rivaux

TRANSPORT Dans la très futuriste course à la voiture autonome, Waymo, la filiale d'Alphabet – la maison mère de Google – fait largement la course en tête. A Phoenix, San Francisco ou encore Los Angeles, son service de robotaxis fait désormais partie du paysage. Mais Uber entend bien se faire une place de choix sur ce marché. Le groupe annonce pour l'an prochain aux Etats-Unis un service de taxi autonome opéré avec Cruise, la filiale de l'américain General Motors. Le groupe Tesla également ambitieux dans ce domaine travaille de son côté à améliorer son logiciel d'aide à la conduite encore trop peu performant. // PAGES 16-17



ISSN0153.4831
NUMÉRO 24281
117e ANNÉE
26 PAGES
Antilles-Réunion 4,70 €. Belgique 4,20 €. Espagne 5,10 €. Luxembourg 4,40 €. Maroc 44 DH. Suisse 6,60 FS. Tunisie 9,8 TND.

Dans l'attente d'un Premier ministre, les mises en garde du patronat

● Le Medef ouvre lundi son université d'été alors qu'Emmanuel Macron tarde à désigner un nouveau Premier ministre.
● Retraites, SMIC, hausses d'impôts : le président de l'organisation patronale, Patrick Martin, s'inquiète des mesures qui reviennent dans le débat au moment où la conjoncture reste contrastée.

CONJONCTURE

Renaud Honoré

Ces dernières années, c'était le passage obligé pour la rentrée politique du Premier ministre. Mais celui-ci ne sera pas là, et pour cause. Le Medef tient à partir de lundi sa traditionnelle université d'été, et la vacance du pouvoir à Matignon provoquée par la dissolution voulue par Emmanuel Macron sera dans la tête de tous les chefs d'entreprise présents.

Sur la grande scène des Rencontres des entrepreneurs de France (REF), Yaël Braun-Pivet, la présidente de l'Assemblée, et Gérard Larcher, celui du Sénat, doivent succéder dans l'après-midi à Patrick Martin, le président de l'organisation patronale, afin de planter le décor de cette rentrée économique. *« Cela reflète le déplacement du pouvoir vers le Parlement après la dissolution »*, assure-t-on au Medef. Voire. En réalité, tout le monde continue d'avoir les yeux tournés vers l'Elysée, dans l'attente de la solution que trouvera Emmanuel Macron pour sortir de l'impasse politique.

Coalition souhaitée

Patrick Martin veut croire que celle-ci est toujours en vue. *« Je ne désespère pas qu'une forme de coalition entre le centre gauche et le centre droit se forme, qui pourrait amener de la raison et de la prévisibilité »*, explique-t-il aux « Echos ».

Mais sur quelle base ? Les propositions qui tournent dans le débat public depuis le début de l'été donnent des sueurs froides aux chefs d'entreprise, qui avaient été autrement mieux soignés depuis sept ans. Il n'est ainsi guère que le camp macroniste pour défendre encore la dernière réforme des retraites, vouée aux gémonies par les deux tiers de la nouvelle Assemblée nationale.

« Si cette réforme était abrogée, ce serait fatal, et la France serait sanctionnée immédiatement par les marchés financiers, avec des effets de contamination immédiats sur l'économie, à travers les crédits immobiliers par exemple », prévient le dirigeant patronal. Le haut niveau du spread – le différentiel de taux d'intérêt entre la France et l'Allemagne – reste dans les têtes des milieux d'affaires.

Débat sur le SMIC

A gauche, le Nouveau Front populaire (NFP) pousse aussi fortement pour une augmentation du SMIC à 1.600 euros net, et Gérald Darmanin dans le camp présidentiel ne ferme pas la porte à un débat sur cette mesure. *« Ce serait ravageur. Mais il y a une voie de passage sur ce débat qui mérite une réflexion sur le financement de la protection sociale et de l'équilibre entre revenus du travail et transferts sociaux »*, répond Patrick Martin.

Ce dernier rappelle que le niveau de cotisations sociales est de 368 euros par mois au niveau du SMIC. *« On pourrait réfléchir à un transfert partiel vers la fiscalité, que ce soit une TVA sociale ou la CSG »*, avance-t-il. Il appelle à ce que les deux économistes mandatés par le gouvernement démissionnaire de Gabriel Attal sur ces sujets – Antoine Bozio et Etienne Wasmer – poursuivent leurs travaux.

Il n'y a pas toutefois que les propositions venues de la gauche qui inquiètent le patronat. Ces derniers jours, le camp présidentiel a aussi semblé vouloir amender certains de ses dogmes économiques, en favorisant une conditionnalité des aides aux entreprises, une taxe sur les superprofits ou encore avec une esquisse de contribution sur les plus aisés pour financer la transition écologique. *« Nous serons vigilants sur ces sujets. Quand on parle de fiscalité sur le patrimoine, on sait quand cela commence, mais on ne sait jamais comment cela finit »*, observe le dirigeant patronal.

> « Il ne faudrait pas rendre fébriles les chefs d'entreprise avec des mesures mauvaises pour l'économie. »
> PATRICK MARTIN
> Président du Medef

Ce dernier met en garde : *« les chefs d'entreprise sont inquiets, il ne faudrait pas les rendre fébriles avec des mesures mauvaises pour l'économie. Tous les mauvais signaux se payeraient rapidement au vu de la conjoncture incertaine »*.

Certes, les chiffres du deuxième trimestre pour la croissance et l'emploi ont constitué plutôt une bonne surprise. *« Les effets positifs des Jeux Olympiques sur l'activité devraient également se confirmer »*, estime le dirigeant patronal. Mais ces bonnes nouvelles sont contrebalancées par des nouvelles du terrain nettement moins réjouissantes. Comme ces dépôts de bilan pour les entreprises, qui ont battu un record au mois de juillet. Ou ces chiffres montrant que la consommation alimentaire ne reprend pas de vigueur malgré la réduction de l'inflation. L'industrie paraît également sur une pente difficile pour le patron des patrons.

« L'environnement international n'est pas porteur, ce qu'illustre la situation en Allemagne. Mais la politique ajoute un facteur d'inquiétude à un contexte économique peu réjouissant. Beaucoup de décisions d'embauches ou d'investissement restent suspendues », prévient Patrick Martin. ■



Pour Patrick Martin, une abrogation de la réforme des retraites serait « fatale » pour la France. *Photo Xavier Francolon/Sipa*

Le chômage des patrons continue de progresser

Selon l'Observatoire de l'emploi des entrepreneurs, près de 30.000 chefs d'entreprise ont perdu leur emploi au premier semestre, en hausse de plus de 18 % par rapport à la même période de 2023.

Leïla de Comarmond

Quand une entreprise met la clé sous la porte, il n'y a pas que les salariés qui perdent leur emploi, le patron aussi. L'association GSC – qui propose à ceux qui le souhaitent une assurance-chômage – constitue un thermomètre précieux en la matière et son constat est inquiétant.

Au premier semestre, 29.958 chefs d'entreprise ont perdu leur emploi, selon les dernières données de l'Observatoire de l'emploi des entrepreneurs de GSC et du groupe Altares. Ce qui est significatif, ce n'est pas tant ce chiffre en valeur absolue, car la couverture est facultative, mais c'est son évolution et elle n'est pas bonne. La parenthèse de la pandémie, qui avait vu les nouvelles pertes d'emploi indemnisées par GSC chuter grâce aux aides de l'Etat, est bel et bien refermée.

En 2022 et 2023, déjà, elles avaient bondi, avec une hausse d'un tiers chaque année. Le rythme de progression a certes été divisé par deux sur les six premiers mois de 2024 par rapport à la même période de 2023, à +18,4 %. Mais le niveau constaté *« se rapproche des niveaux record atteints en France il y a une dizaine d'années »*, souligne l'observatoire. Et avant la pandémie, l'heure était à la décrue de la sinistralité, le nombre de nouvelles indemnisations étant descendu autour de 45.000 en 2019.

« Plus de 180 entrepreneurs chaque jour »

« Pour la personne qui sera désignée Premier ministre dans quelques jours, la lutte contre la perte d'emploi des dirigeants d'entreprise devra être un sujet prioritaire ! Plus de 180 entrepreneurs perdent leur emploi chaque jour depuis le début de l'année », estime Anthony Streicher, président de l'association GSC, gérée par les trois organisations patronales. Cette dégradation est à mettre en relation avec la poussée des défaillances d'entreprises identifiée par les administrateurs et les mandataires judiciaires. Entre janvier et juin, le nombre global de défauts a progressé de 18 % par rapport au premier semestre 2023. Il avoisine les 33.500, un chiffre supérieur de 20 % au niveau moyen constaté en 2018 et 2019.

Les professions libérales font exception, avec une baisse des ouvertures d'indemnisation (les effectifs ne sont pas suffisamment significatifs chez les dirigeants de sociétés anonymes et de sociétés en nom collectif). A l'opposé, c'est chez les dirigeants de sociétés par action simplifiée – qui constituent le gros des troupes (quelque 46 %) – que la progression est la plus notable, à +28,7 %, devant les artisans et commerçants (+22,6 %).

Sectoriellement, c'est la construction qui paie le plus lourd tribut, le nombre de ses chefs d'entreprise ayant demandé à être indemnisés a augmenté de 34,2 % au premier semestre, devant le secteur du commerce (+15 %). Les patrons de très petites entreprises (moins de 5 salariés) demeurent les plus touchés, représentant 9 pertes d'emploi sur 10. Mais le nombre de gérants d'entreprises de 6 à 9 salariés a connu une forte poussée (+40,2 %) et ceux de structures de 10 à 19 salariés ne sont pas loin derrière, à +31,1 %.

> La poussée est particulièrement forte dans les petites entreprises.

« Ces entreprises ont des structures financières insuffisantes qui les fragilisent : masse salariale lourde, difficultés à rivaliser sur les appels d'offres, à financer leur développement ou encore à rembourser la dette Covid qui pèse sur la trésorerie », selon l'observatoire. *« Les entrepreneurs à la tête de structures dont le chiffre d'affaires est inférieur à 500.000 euros représentent près des trois-quarts (76,5 %) des femmes et hommes touchés (12.715), confirmant la fragilité des petites structures »*. ■

L'économie française retrouve un peu de tonus

Le climat des affaires a regagné 3 points en août à 97, après en avoir perdu 5 en juillet, selon les données de l'Insee.

Alain Ruello

Alors qu'Emmanuel Macron consulte les forces politiques représentées au Parlement, le prochain Premier ministre va prendre ses fonctions dans un climat économique moins dégradé que ce que l'on pouvait craindre.

Le climat des affaires, qui synthétise le moral des chefs d'entreprise des principaux secteurs marchands, a regagné 3 points en août, à 97, après en avoir perdu 5 en juillet, selon les données de l'Insee publiées vendredi. A 97, il se rapproche de sa moyenne de longue période (100). Tous les secteurs d'activité contribuent à ce rebond, détaille l'institut statistique national.

L'industrie rebondit

Le retournement est particulièrement net dans l'industrie (+4 points), *« porté par le rebond des soldes d'opinion relatifs aux perspectives personnelles de production et aux carnets de commandes étrangers »*, alors que la crainte d'un ralentissement mondial domine. Les services (+3), le commerce de détail (+2) y compris commerce et réparation d'automobiles, et même le bâtiment (+1,) ne sont pas en reste. Dans ce dernier secteur, *« compte tenu de leurs effectifs, les entrepreneurs […] estiment que leurs carnets de commandes leur assurent huit mois de travail, une durée qui reste stable »*, précise l'Insee. Ces perspectives vont de pair avec un climat de l'emploi bien orienté : à 98, il a gagné 2 points en août après en avoir perdu 4 le mois précédent et se rapproche de sa moyenne de longue période (100). *« Cette amélioration résulte principalement du rebond du solde d'opinion relatif à l'évolution à venir des effectifs dans les services hors intérim »*, précise l'Insee.

Signe complémentaire, les déclarations d'embauche de plus d'un mois ont progressé de 3 % en juillet après trois mois de baisse, selon l'Urssaf. Même si cette embellie tient surtout aux CDD, vraisemblablement grâce à un effet JO, a souligné sur X Denis Ferrand, directeur général de l'Institut Rexecode, le nombre de CDI se maintient au-delà des 400.000. Les procédures de redressements, liquidations ou sauvegardes continuent de grimper mais moins vite. *« Positif, mais prudence »*, conclut-il.

Pour Sylvain Bersinger, chef économiste du cabinet Asterès, la baisse du prix du pétrole, une inflation plus modérée ou un « effet JO » peuvent expliquer ce rebond. Pour autant, les indicateurs restant à des niveaux faibles, *« il pourrait être de courte durée, car les vents contraires sont nombreux »* : incertitude sur la politique économique des prochains mois, marges de manœuvre budgétaires contraintes, essoufflement de la croissance aux Etats-Unis ou en Chine.

La bonne nouvelle vient du côté de l'inflation a priori contenue. *« Dans ce contexte, une poursuite de l'assouplissement des politiques monétaires des banques centrales est probable, ce qui devrait notamment bénéficier au bâtiment »*, estime Sylvain Bersinger. ■

Sous pression de LFI, Macron boucle ses consultations

● Le bloc central et la droite menacent d'une censure un gouvernement issu du NFP, même sans ministres LFI.
● La nomination d'un Premier ministre pourrait intervenir cette semaine.


Pour le chef de l'Etat, l'heure tourne et la situation reste plus que complexe. Photo Jacques Witt/Sipa

POLITIQUE

Grégoire Poussielgue

Jean-Luc Mélenchon, le leader de La France insoumise (LFI) trouve toujours un moyen pour maintenir la pression sur Emmanuel Macron, alors que celui-ci, confronté à une donne politique inédite, cherche toujours la perle rare pour remplacer Gabriel Attal à Matignon.

Samedi dernier, au lendemain du premier round de consultations mené par le président de la République à l'Elysée avec les partis politiques – au cours duquel la porte de Matignon s'est fermée pour Lucie Castets, la représentante du Nouveau Front populaire (NFP) – Jean-Luc Mélenchon a mis un nouveau « deal » sur la table depuis les universités d'été de son mouvement, à Châteauneuf-sur-Isère (Drôme). *« Le gouvernement de Mme Lucie Castets, s'il ne comportait aucun ministre insoumis, est-ce que vous vous engagez à ne pas voter la censure et à lui permettre d'appliquer le programme pour lequel nous sommes arrivés en tête des élections législatives ? »* a-t-il interrogé sur TF1.

Vendredi dernier, le camp macroniste et la droite ont fait de la présence de ministres LFI dans un éventuel gouvernement emmené par Lucie Castets un casus belli qui déclencherait immédiatement le dépôt, et sans doute le vote compte tenu de la position similaire du Rassemblement national (RN), d'une motion de censure.

Jean-Luc Mélenchon s'appuie sur un précédent historique. En 1936, le parti communiste a soutenu le gouvernement de Front populaire de Léon Blum, mais sans y participer. *« La déclaration de Jean-Luc Mélenchon met le camp Macron face à ses responsabilités. Les écologistes attendent avec impatience la réponse des chefs des partis Renaissance, Horizons et Modem »*, a déclaré à l'AFP la secrétaire nationale des écologistes, Marine Tondelier.

La réponse est connue, même si Manuel Bompard, le coordinateur de LFI, a fait mine de l'attendre lors de la clôture de l'université d'été du mouvement. Même si LFI ne compte pas de ministre, un gouvernement du NFP sera censuré à court terme par le bloc central, la droite et l'extrême droite. Les partis membres de l'ancienne majorité d'Emmanuel Macron – Renaissance, Modem, Horizons et UDI – sont aussi sévères sur la présence de ministres LFI que sur le fond du programme du NFP. *« Cela ne change pas grand-chose »*, confirme un proche d'Emmanuel Macron.

« Si c'est pour appliquer le programme des Insoumis, censure en effet. Hausses massives d'impôts sur les classes moyennes et les retraités, désarmement de la police, fin de la dissuasion nucléaire, abrogation des lois retraites et immigration, apologie du terrorisme = censure », a réagi sur X le député Renaissance Mathieu Lefèvre, proche de Gérald Darmanin. Reste à savoir si cette position sera partagée par l'ensemble des députés Renaissance, alors que le groupe parlementaire, aujourd'hui présidé par Gabriel Attal, reste traversé par des fractures importantes, exacerbées depuis l'échec des élections législatives. Même son de cloche chez les partisans d'Edouard Philippe. *« Je ne soutiendrai aucun gouvernement qui appliquerait un programme synonyme d'aller simple pour le Venezuela ! »* a estimé la députée Horizons et vice-présidente de l'Assemblée nationale, Naïma Moutchou. Dans « Le Figaro », Laurent Marcangeli, le patron des députés Horizons, a dénoncé un *« coup tactique »* de Jean-Luc Mélenchon. Au-delà du camp présidentiel, la réponse est la même. *« Pour nous, c'est non aux ministres LFI et non à un programme inspiré par LFI. Nous sommes opposés à leur participation à un gouvernement, comme à leurs idées »*, a précisé Bruno Retailleau, le patron des sénateurs Les Républicains.

> « Je ne soutiendrai aucun gouvernement qui appliquerait un programme synonyme d'aller simple pour le Venezuela ! »
> NAÏMA MOUTCHOU
> Vice-présidente de l'Assemblée nationale (Horizons)

« Prétexte »

LFI entend démontrer qu'une motion de censure suscitée par la seule présence de ministres issus de ses rangs n'est qu'un *« prétexte »* et qu'Emmanuel Macron réalise bien un *« coup de force »* en refusant de nommer un gouvernement issu du NFP, arrivé en tête des élections législatives. *« Jean-Luc Mélenchon ouvre la voie à un soutien sans participation de La France insoumise à un gouvernement de Lucie Castets. Le prétexte de la présence de ministres LFI n'existe plus »*, a estimé Olivier Faure, le premier secrétaire du PS.

Du côté du chef de l'Etat, l'heure tourne – fin juillet, il avait promis un nouveau Premier ministre pour la mi-août – et la situation reste plus que complexe. Emmanuel Macron recevra ce lundi les présidents des deux Assemblées – Yaël Braun-Pivet pour l'Assemblée nationale et Gérard Larcher pour le Sénat – qui, l'un comme l'autre, n'avaient pas caché leur opposition à la dissolution et ne peuvent aujourd'hui que constater ses dégâts politiques. Le président de la République verra enfin les représentants du RN, Marine Le Pen pour le groupe au Palais-Bourbon, Jordan Bardella pour le parti, ainsi qu'Eric Ciotti, le frondeur des LR et nouvel allié du RN, ce qui clôturera cette séquence de consultations.

Une prise de parole lundi à 20 heures du président de la République est une piste sur laquelle travaille l'Elysée. Il devrait acter le refus de nommer Lucie Castets. Et après ? Emmanuel Macron espère nommer un Premier ministre dans la foulée, quitte à revoir une nouvelle fois les représentants du bloc central et de la droite.


L'éditorial de Jean-Marc Vittori Page 12

Bienvenue dans le métavers politique

Mélenchon invente le programme gouvernemental sans participation. Macron cherche une alternative sans montrer qu'il y met sa main. La marche pour Matignon se fait sur du sable.

LE FAIT DU JOUR
POLITIQUE
de **Cécile Cornudet**



Vous pouvez avoir été dans vos rêves d'été et rentrer sans atterrir sur terre. Un mois et demi après l'élection de la nouvelle Assemblée, la politique continue de jouer sa pièce virtuelle. Jean-Luc Mélenchon voit la brèche et fait un coup : censureriez-vous un gouvernement Castets qui ne comporte pas de ministres LFI, lance-t-il aux autres partis ? Lucie Castets accueille cette nouvelle donne comme si tout était normal. Le programme, lui, sera bien celui du NFP, décline-t-elle aux universités d'été de LFI, avec le sérieux et la maîtrise de la future Première ministre qu'elle n'est pas.

Quand rien n'existe, ni la possibilité d'une majorité claire ni celle d'une alternative, l'aplomb a le loisir de prospérer. Rien n'étonne. Totale inconnue avant le 23 juillet, la haute fonctionnaire de la Mairie de Paris a passé l'été à considérer que jouer un rôle était le meilleur moyen de l'imposer. Elle aurait pu s'atteler à construire une majorité élargie en discutant avec d'autres forces de l'Assemblée : il n'en a rien été. Quand il y a un vide, il suffit de l'occuper, a-t-elle tenté, omniprésente dans les médias désertés. Emmanuel Macron n'a-t-il pas toujours eu une inclination pour les Premiers ministres venus de nulle part, pour peu qu'ils connaissent le fonctionnement de l'Etat ? En face, le gouvernement Attal existe mais sans vraiment exister.

Les spectateurs de l'été ont pris l'habitude de ce drôle d'adjectif qui accompagne désormais tout ministre lorsqu'il est cité : « démissionnaire ». Là mais pas là. Travaillant à un budget mais le rendant réversible si nécessaire. Emmanuel Macron lui aussi avance sur du sable. Il doit nommer un Premier ministre en montrant qu'il ne le choisit pas. Il faut un opposant à Matignon, a-t-il fini par dire. Ce qui ne l'empêche pas de travailler à l'impossibilité d'une nomination du NFP et de Lucie Castets. Dans le métavers politique, les jeux continuent comme dans le vrai monde. Il ne reste même plus qu'eux, semble-t-il, avec l'assurance de creuser un peu plus le fossé avec les électeurs. Faut-il en déduire qu'il ne faut pas un politique à Matignon, comme semble le vouloir Emmanuel Macron quand il teste des noms de préfets auprès de ses proches ? Faut-il au contraire un pur politique, puisque sur la vraie terre politique qu'est la nouvelle Assemblée, il faudra autre chose que des habiletés et du talent médiatique ? Un Bernard Cazeneuve par exemple…

L'atterrissage est imminent.

ccornudet@lesechos.fr

Dessins Kim Roselier pour « Les Echos »

Pour sa rentrée politique, Laurent Wauquiez charge La France insoumise

Le président du groupe Droite républicaine à l'Assemblée nationale estime que le mouvement de Jean-Luc Mélenchon est « sans doute le plus grand danger politique pour notre pays ».

Laurent Wauquiez n'est plus président de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Après près de dix ans passés à la tête d'une des plus importantes régions de France, l'ancien ministre de Nicolas Sarkozy a été rattrapé par le cumul des mandats à la suite de son élection à l'Assemblée nationale (dans la première circonscription de Haute-Loire). Il a annoncé sa démission vendredi 23 août.

C'est au Palais-Bourbon que Laurent Wauquiez a choisi de redescendre dans l'arène politique nationale, l'alliance d'Eric Ciotti, toujours président des Républicains (LR) avec le Rassemblement national (RN) annoncé au lendemain de la dissolution, ayant eu raison de la position de surplomb qui était jusque-là la sienne. Il est vrai qu'il y avait urgence : LR traverse une nouvelle crise, dont l'intensité rappelle la guerre entre Jean-François Copé et François Fillon pour la tête du parti fin 2012, et il faudra attendre le mois d'octobre pour que la justice tranche sur le cas d'Eric Ciotti, qui s'accroche à la présidence. Par trois fois, la justice a rejeté la demande des cadres LR d'exclure Eric Ciotti.

Laurent Wauquiez revenu dans le bain politique, cela donne un « pacte législatif » proposé fin juillet, quelques jours après son élection à la tête du groupe LR – rebaptisé Droite républicaine – à l'Assemblée nationale. La ligne est tracée : pas de participation au gouvernement, mais le soutien à quelques propositions historiquement portées par LR (immigration, assurance chômage…).

« Nous défendrons nos idées et nous voterons les lois qui iront dans le bon sens », a précisé celui qui retrouve les bancs de l'Assemblée sept ans après les avoir quittés. Il se retrouve à la tête d'un groupe de 47 députés, cinquième force à l'Assemblée nationale derrière le RN, EPR (Ensemble pour la République, ex-Renaissance), La France insoumise (LFI) et le parti socialiste.

Après sa rencontre avec Emmanuel Macron vendredi dernier, dans le cadre des consultations menées par le président de la République pour trouver un nouveau gouvernement, Laurent Wauquiez a confirmé cette ligne. *« Nous ne croyons pas à ce système de coalition gouvernementale où on met ensemble des gens qui ne pensent pas la même chose et qui aboutissent à l'impasse dans laquelle on est aujourd'hui »*, a-t-il déclaré depuis les jardins de l'Elysée.

> Wauquiez veut remettre de l'ordre dans la maison LR, encore secouée par la fronde d'Eric Ciotti.

Dimanche 25 août, Laurent Wauquiez a aussi profité de sa traditionnelle rentrée au mont Mézenc, dans son fief de Haute-Loire, pour hausser le ton contre LFI. Non seulement il veut faire barrage au mouvement de Jean-Luc Mélenchon, mais il considère aussi que LFI est *« sans doute le plus grand danger politique pour notre pays »* l'accusant d'avoir *« rompu avec les valeurs de la République »*. Comme le camp d'Emmanuel Macron et ses alliés, il promet de voter immédiatement une motion de censure contre un gouvernement qui serait emmené par Lucie Castets, dont le seul *« titre de gloire »* est, à ses yeux, *« d'avoir ruiné la ville de Paris »* [la candidate du Nouveau Front populaire est directrice des finances et des achats à la Mairie de Paris, NDLR]. L'ancien président de région a aussi attaqué le RN de Marine Le Pen et Jordan Bardella, les accusant de défendre *« l'assistanat »*.

Entre le RN, pour lequel Eric Ciotti a fini par céder, et le camp macroniste, auquel il ne veut pas être associé en ce crépuscule anticipé du second mandat du chef de l'Etat, Laurent Wauquiez navigue sur un équilibre fragile. Le parti de droite reste sonné par trois défaites successives à l'élection présidentielle (2012, 2017 et 2022), du jamais vu dans son histoire. Sa priorité est d'abord de remettre de l'ordre dans la maison LR, encore secouée par la fronde d'Eric Ciotti. Il sera temps, ensuite, de penser à l'élection présidentielle de 2027, pour laquelle Laurent Wauquiez ne cache pas son intérêt après avoir laissé son tour en 2022.

— G. P.

Budget : Castets accuse le chef de l'Etat d'imposer un calendrier « irresponsable »

POLITIQUE

La candidate du Nouveau Front populaire au poste de Premier ministre se dit « prête » à présenter un budget 2025 fondé sur la régulation publique et les recettes fiscales.

Solène Cazenave

« Le budget est l'acte politique par excellence », a déclaré Lucie Castets samedi, face à un amphithéâtre comble pour sa venue aux journées d'été des Insoumis. *« Comment peut-on envisager qu'un gouvernement démissionnaire, qui dit gérer les affaires courantes, soit en train de préparer le budget de l'année qui va s'ouvrir ? »*, a-t-elle lancé sous les applaudissements.

La candidate du Nouveau Front populaire continue de revendiquer Matignon sans concession, dans la suite du coup de pression de Jean-Luc Mélenchon pour la faire nommer Première ministre. Alors qu'Emmanuel Macron prend le temps de *« consultations »* à l'Elysée, Lucie Castets dénonce une façon *« irresponsable »* de *« faire traîner le calendrier »*.

Paradigme économique

Selon elle, le président de la République repousse volontairement sa nomination pour priver le prochain gouvernement de toute marge de manœuvre sur le budget, alors que le projet de loi de finances pour 2025 doit arriver devant les députés au plus tard le 1er octobre. *« Nous devons avoir de la visibilité »*, insiste-t-elle.

Car Lucie Castets compte bien présenter un budget radicalement différent de celui préparé par le gouvernement démissionnaire. Elle entend mettre en œuvre le programme du NFP, qu'elle décrit comme à la fois *« très ambitieux et très réaliste »*. Impossible alors de se conformer aux *« lettres plafonds »* envoyées par Gabriel Attal la semaine dernière. *« Ce que nous proposons, c'est exactement l'inverse de ce qu'a fait Emmanuel Macron. On ne peut pas faire plus antinomique »*, a martelé le LFI Eric Coquerel, réélu en juillet président de la commission des Finances à l'Assemblée nationale.

Tout en pressant Emmanuel Macron de lui donner au plus vite les clés de l'exécutif, Lucie Castets se dit *« prête »* à soumettre un projet de loi de finances cohérent. *« On n'a pas attendu pour travailler sur le budget*, appuie-t-elle. *Toutes nos nouvelles dépenses seront financées par des nouvelles recettes. »* L'occasion aussi de fustiger le bilan du camp présidentiel : *« J'ai dit à Emmanuel Macron que contrairement à lui, nous aurions une politique économique responsable, efficace et claire. Puisque ce n'est pas la gauche qui a conduit à l'ouverture d'une procédure pour déficit excessif à Bruxelles. »*

Dans un exercice pour séduire la base Insoumise, Lucie Castets a déroulé son propre paradigme économique. Selon elle, il faut avant tout *« remettre au cœur des débats la question du consentement à l'impôt »* car il serait *« irresponsable et déraisonnable de ne pas activer le levier fiscal »*. Plutôt que de *« ne pas toucher à un cheveu des milliardaires »*, la candidate du NFP promet donc de venir *« avec sa tondeuse »*.

Actions d'urgence

L'ex-agente du renseignement financier a pointé les moyens publics *« très insuffisants »* pour lutter contre *« les schémas de fraude et d'évasion fiscale internationale »*. En règle générale, Lucie Castets l'affirme : il faut *« assumer le fait que le rôle de l'Etat est de réguler »* et qu'il n'y aurait aujourd'hui *« pas assez de fonctionnaires pour le faire »*.

> « Ce que nous proposons, c'est l'inverse de ce qu'a fait Emmanuel Macron. »
> LUCIE CASTETS
> Candidate du NFP au poste de Premier ministre

Mais comment appliquer un tel programme sans majorité à l'Assemblée ? En réponse, Lucie Castets a fait valoir *« un certain nombre d'ouvertures sur les sujets fiscaux »* de la part de Gabriel Attal dans son courrier envoyé mi-août à l'ensemble des parlementaires. *« Il s'est montré ouvert à l'adoption d'un ISF vert, à la conditionnalité des aides aux entreprises, à la baisse des exonérations de charges patronales sur les hauts salaires »*, a-t-elle détaillé tandis que la salle huait l'ex-Premier ministre. *« Je lui dis : allons-y, et nous trouverons des compromis sur ce type de textes. »*

Eric Coquerel a lui souligné que la plupart des *« actions d'urgence »* promises par le NFP *« pourraient être prises par décret »* : SMIC à 1.600 euros, hausse du point d'indice des fonctionnaires, revalorisation des APL et des minima sociaux, blocage du prix des produits de première nécessité. Il veut croire que des mesures *« consensuelles dans la société »*, comme l'abrogation de la réforme des retraites ou la taxation des superdividendes, peuvent *« trouver une majorité à l'Assemblée »*. ■



Avec le Cetu, un salarié pourra puiser dans son stock de jours accumulés durant sa carrière pour s'occuper d'un proche malade, par exemple. *Photo Stéphane Audras/RÉA*

Cetu : la Macronie persiste, la gauche n'en veut pas

SOCIAL

Le compte épargne temps universel promis par Emmanuel Macron figure dans le pacte d'action d'Attal.

Les Insoumis y voient une « menace » pour la santé des salariés.

Alain Ruello

Promesse du candidat Macron en 2022 à même de séduire des députés de gauche en ces temps de recherche de coalitions, l'instauration d'un compte épargne temps universel, ou Cetu, a trouvé sa place dans le pacte d'action récemment dévoilé par Gabriel Attal. Pas de chance pour le Premier ministre, cette revendication de longue date de la CFDT, ne figure pas dans le programme du Nouveau Front populaire, le NFP, Insoumis et communistes au moins s'y opposant.

Apparu dans l'arsenal de gestion du temps de travail à la faveur des 35 heures, le compte épargne temps (CET) permet à un salarié de mettre de côté des jours, de congés notamment ou certaines primes. Selon la Dares, en 2022, 8,6 % des entreprises de 10 salariés ou plus dans le privé non agricole en ont ouvert avec de fortes disparités selon les effectifs : 57,1 % des plus de 500 salariés contre 5,3 % de 10 à 49. C'est dans la finance et le matériel de transport qu'on en comptait le plus cette année-là. Les cadres sont surreprésentés parmi les bénéficiaires.

En temps ou en argent

En s'adjugeant un « u » pour universel, le CET irait plus loin puisqu'un salarié pourrait conserver son crédit en changeant d'employeurs. L'intérêt ? Aménager des pauses dans sa carrière comme il l'entend. *« Beaucoup de gens aujourd'hui, quand ils changent d'entreprise, quand ils changent de carrière, sont obligés d'abandonner le compte épargne temps qu'ils avaient accumulé parce qu'il n'est pas portable »*, avait insisté le président-candidat lors de la dernière campagne, souhaitant que le CET *« soit monétisable »*. En clair, en temps ou en argent.

Las. La promesse s'est fracassée en avril sur le rejet inébranlable du Medef et de la CPME – les organisations patronales dénonçant une usine à gaz hors de prix – lors de la négociation sur l'emploi des seniors. Avant de ressusciter quelques jours plus tard sous la forme d'un accord poussé par l'U2P avec des syndicats heureux d'accrocher un nouveau droit social après la défaite de la retraite à 64 ans.

Le Cetu devait figurer au menu d'une loi travail promise par Gabriel Attal pour la fin de l'année aux côtés de mesures sur la semaine des quatre jours ou l'articulation entre salaires, coût du travail et prime d'activité, ce que Gabriel Attal a popularisé sous le terme de « désmicardisation ». La dissolution, depuis, a remisé tout cela au placard jusqu'à ce que le Premier ministre sortant ne remette une pièce dans la machine avec son pacte d'action.

A gauche en revanche, rien. *« Les congés ne sont pas une épargne mais la condition pour rester en santé. Inciter les salariés à y renoncer, c'est mettre en danger ou menacer leur vie de famille »*, estime le député LFI de Haute-Garonne, Hadrien Clouet, qui voit dans le Cetu l'amorce *« d'une logique de capitalisation »* dans le droit au repos. S'occuper d'un proche malade requiert plus que *« 11 jours stockés »*, *« cela ne s'adresse concrètement qu'aux cadres ou salariés des couches supérieures »*, ajoute-t-il.

Dernier argument, le Cetu est minoritaire dans le monde syndical et *« notamment rejeté par les syndicats qui soutiennent le NFP »*. Dans les faits, parmi les cinq organisations de salariés représentatives au plan national, une seule, la CGT, a appelé à voter pour l'alliance de gauche et refuse le Cetu. Fidèles à leur doctrine de neutralité politique, la CFE-CGC y est également opposée, FO s'y est ralliée sans grande conviction tandis que la CFTC a emboîté la position de la CFDT. Contactée, la centrale de Marylise Léon n'a pas souhaité commenter *« pour le moment »*. ■

A Lyon, la gauche en position de force

EN ROUTE POUR LES MUNICIPALES

Avant le scrutin municipal de 2026, « Les Echos » reviennent sur la situation politique des principales villes françaises après les élections législatives.

A Lyon, ces dernières ont conforté la gauche et l'écologiste Grégory Doucet est candidat à sa réélection.

Stéphane Frachet
— Correspondant à Lyon

En envoyant au Palais-Bourbon quatre députés du Nouveau Front populaire, les électeurs lyonnais ont conforté l'équipe municipale de Grégory Doucet, composée de toutes les forces de gauche, élue à la surprise générale en 2020 après une division dans les rangs macronistes et sociaux-démocrates.

« Quatre sur quatre, le grand chelem ! », clame Marie-Charlotte Garin, députée écologiste réélue dès le premier tour. *« Cette victoire nous rend heureux mais nous met au défi de réussir notre objectif : inscrire Lyon parmi les cent villes européennes neutres d'un point de vue climatique à l'horizon 2030 »*, pose le maire écologiste de la troisième ville de France.

Majorité sous contrôle

En filigrane, il faut comprendre que cet élu consensuel, au verbe mesuré, a déjà 2030 en vue. Il est donc candidat pour 2026, ce qu'il a d'ailleurs annoncé dès cet hiver, histoire d'éviter une guerre interne à gauche à l'approche des municipales.

« Nous avons une culture du compromis et du Front populaire à Lyon et dans la métropole. Je n'ai pas de doute sur une victoire de l'union de la gauche en 2026 », appuie Bruno Bernard, président écologiste de la métropole. *« Il y aura bien quelques tentatives individuelles, mais le cadre est posé, ce n'est pas une histoire de personnes »*, insiste Grégory Doucet. *« Je vois les chefs de majorité tous les jours, nous sommes en contact quotidien avec tous les grands maires de la métropole de notre camp, il n'y a aucune raison pour que tout vole en éclat »*, complète Bruno Bernard.

Dans le viseur des deux grands élus écologistes lyonnais, il y a la tentative récente de sécession de l'ex-socialiste Nathalie Perrin-Gilbert, ancienne maire du 1er arrondissement de Lyon. *« C'est le seul exemple de maire que je connaisse qui a commencé un mandat avec une majorité et qui a terminé en minorité »*, tacle Bruno Bernard.

Sauf accident qui mènerait à l'éclatement du camp de Grégory Doucet – qui va des Insoumis aux socialistes en passant par des acteurs de la société civile, dont le nouveau député Boris Tavernier, président de l'association Vrac – celui-ci abordera les municipales en favori.

Emergence du RN

Au centre, les macronistes ont subi un sérieux revers, en perdant deux députés dans la capitale des Gaules, terre des figures historiques du centrisme tels que Raymond Barre et Gérard Collomb, décédé l'an dernier. Opposés en 2020, Georges Képénékian et David Kimelfeld, les héritiers contrariés de Gérard Collomb, retrouvent des points de convergence lors des conseils métropolitains lorsqu'il s'agit de combattre les diktats de la ZFE ou les chantiers des voies lyonnaises, ces pistes cyclables qui irritent l'opinion publique.

David Kimelfeld, ex-socialiste et ex-En Marche qui a soutenu Raphaël Glucksmann aux européennes, rappelle que celui-ci a devancé les écologistes à Lyon : *« Grégory Doucet et Bruno Bernard agissent comme si Lyon avait adoubé EELV. La réalité est plus complexe »*. A droite, Pierre Oliver, 31 ans, maire LR du 2e arrondissement de Lyon, le quartier de la Presqu'île, fait de la résistance. Cet élu régional proche de Laurent Wauquiez a annoncé sa candidature, mais il devra compter avec un début d'implantation du Rassemblement national, longtemps inexistant à Lyon.

Lors du dernier scrutin, le parti de Marine Le Pen a qualifié deux candidats au second tour à Lyon intramuros, finalement battus. Mieux, le RN a désormais 2 députés sur 14 dans le département du Rhône, du jamais-vu depuis 1986 et le scrutin proportionnel qui avait propulsé Bruno Gollnisch. Tiffany Joncour, 34 ans, élue dans la 13e circonscription de l'est lyonnais (Meyzieu, Décines, une partie de Saint-Priest) a été conseillère municipale dans le 9e arrondissement de Lyon jusqu'en 2020, l'arrondissement de Gérard Collomb. La nouvelle figure du RN à Lyon n'a pas encore annoncé ce qu'elle ferait en 2026. ■

Le commerce mondial perd de son dynamisme

- Les échanges commerciaux des pays membres du G20 ont stagné au deuxième trimestre.
- C'est le signe d'un ralentissement de la mondialisation et d'un monde plus fragmenté.

CONJONCTURE

Richard Hiault

Les exportations de marchandises des pays du G20 ont stagné au cours du deuxième trimestre. C'est ce que révèlent les données publiées vendredi par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Au trimestre précédent, elles avaient progressé de 1,7 %. Ce ralentissement est dû en grande partie à une baisse des performances à l'export des pays de l'UE. Leurs ventes à l'étranger ont diminué de 0,9 %, principalement en raison de l'évolution en Allemagne, où les exportations de produits chimiques et d'autres biens manufacturés ont reculé.

De manière globale, le commerce européen est à la peine. Selon Eurostat, la zone euro a continué, au cours du premier semestre de l'année, à engranger des excédents commerciaux (107,5 milliards d'euros). Mais, tant du côté des exportations que des importations, le recul est patent. Les exportations de biens vers le reste du monde (1.430 milliards d'euros) ont baissé de 0,8 % par rapport à la même période de 2023. Sur la même période, les importations ont chuté de 8,4 % (1.322 milliards).

Importations américaines

Si les pays du G20 enregistrent une performance plus robuste, ils le doivent avant tout au dynamisme des Etats-Unis et du Royaume-Uni. Les importations américaines, notamment des biens d'équipement tels que les équipements électriques, ont progressé de 2,6 % au deuxième trimestre tandis que celles du Royaume-Uni ont bondi de 8,3 % grâce à l'achat de machines et de matériel de transport. Le Brésil (+10,9 %), la Corée du Sud (+2,2 %) et la Chine (1,8 %) ont également augmenté leurs achats.

Côté exportations, l'Argentine (+5,2 %), la Corée du Sud (+2,7 %) et la Chine (+2 %) mènent le bal. L'Asie de l'Est a enregistré de fortes ventes d'automobiles, de semi-conducteurs et d'équipements de haute technologie. A l'inverse, les exportations du Japon ont diminué de 2,1 %, en partie en raison de la fermeture d'une importante usine automobile en particulier.

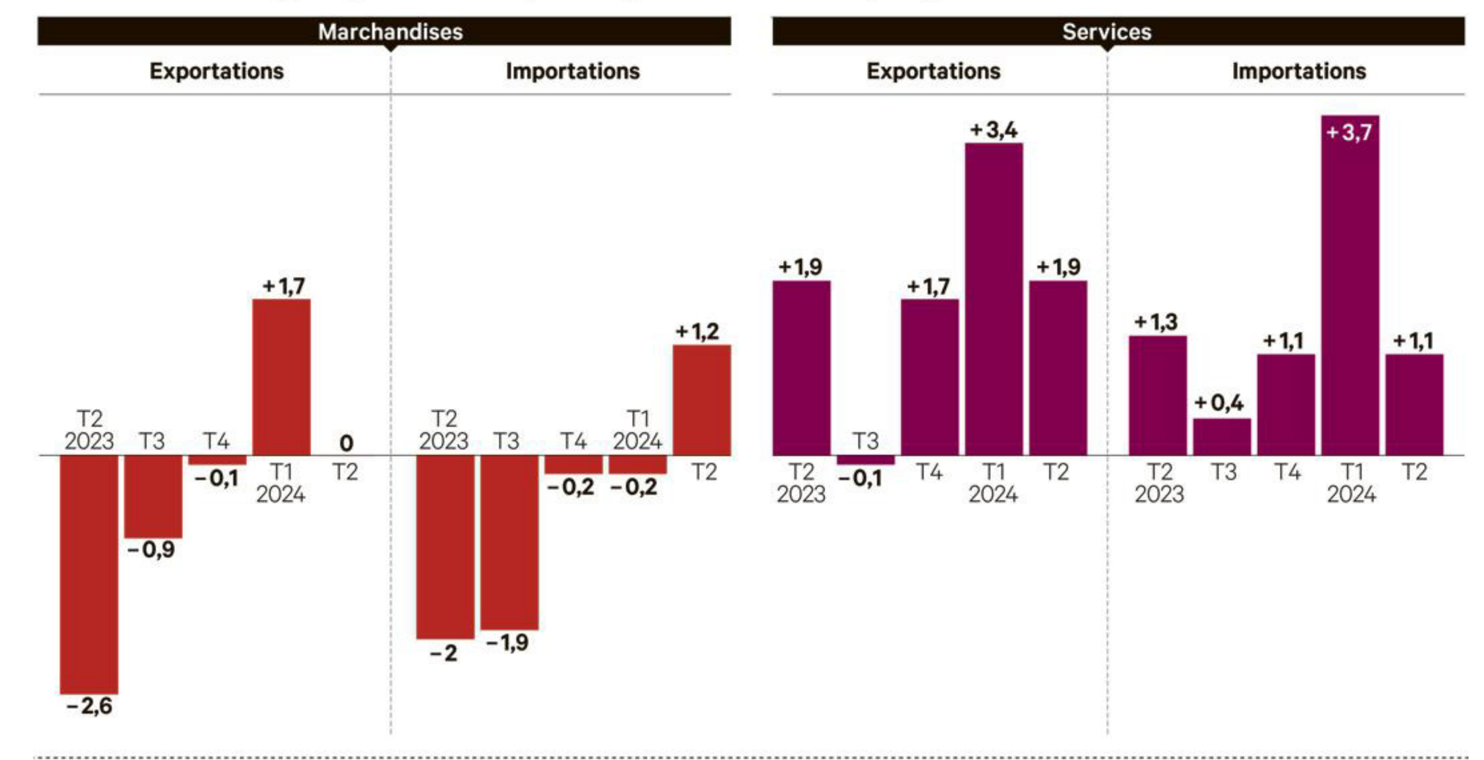
Au printemps, l'OMC, tout en se montrant optimiste sur une reprise du commerce mondial, avait néanmoins averti de l'accroissement des risques géopolitiques. Depuis, les tensions commerciales n'ont pas cessé de s'accentuer, à l'instar des relations de plus en plus tendues entre la Chine et les Etats-Unis mais aussi entre l'UE et la Chine.

En juillet dernier, la directrice générale de l'OMC avait fait part de ses préoccupations sur la fragmentation du monde : *« Nous sommes préoccupés par la fragmentation émergente que nous observons dans les données commerciales. Les échanges entre blocs partageant les mêmes idées progressent plus rapidement que les échanges entre ces blocs. »*

La mondialisation en berne

« Le protectionnisme est un problème structurel. Une accumulation substantielle de restrictions commerciales depuis 2009 pourrait expliquer jusqu'à un cinquième de la faiblesse récente des échanges commerciaux », analyse, pour sa part, Adam Slater, économiste chez Oxford Economics. A ses yeux, ce qui explique la lenteur persistante du commerce mondial de biens vient d'une faiblesse cyclique dans certaines régions.

« La croissance du volume des importations en Europe est particulièrement faible, ce qui reflète la lenteur de la croissance économique dans cette région. Il s'agit d'un frein mondial important compte tenu du poids de l'Europe dans le commerce mondial », explique-t-il. La faiblesse du commerce est également évidente au Japon et dans certaines régions émergentes, notamment en Amérique latine, au Moyen-Orient et en Afrique. Selon les dernières évaluations d'Oxford Economics, une hausse de 1 % du PIB mondial est associée à une augmentation de seulement 0,8 % à 0,9 % du commerce mondial de biens, contre près de 2 % juste avant la grande crise financière de 2008. Les niveaux actuels n'ont plus été constatés depuis la grande dépression des années 1930. Les Anglo-Saxons ont un terme pour désigner une telle torpeur commerciale en évoquant une « slowbalisation ». En clair, la mondialisation qui avait entraîné une explosion du commerce mondial dans les années 1990 et 2000 a atteint un plateau. ■



L'archipel des Comores rejoint l'OMC

Après 17 ans de négociations, les Comores sont devenues le 165e membre de l'Organisation mondiale du commerce. Le Timor oriental devrait suivre dans les prochains jours.

Un de plus. Les Comores sont officiellement devenues, le 21 août, le 165e membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) après leur demande d'adhésion déposée en 2007 au siège de l'organisation. Les pays membres de l'Organisation avaient approuvé cette adhésion lors de la 13e conférence ministérielle à Abou Dhabi en février dernier. Vingt-trois autres pays sont toujours dans la salle d'attente. L'adhésion du Timor oriental, également validée en février, devrait être effective le 30 août.

Les Comoriens en ont profité pour annoncer, simultanément, leur adhésion à l'accord, conclu en juin 2022, concernant la pêche illégale. Il interdit les subventions qui encouragent la pêche illégale, non déclarée ou non réglementée, ainsi que les subventions pour la pêche de stocks surexploités et en haute mer non réglementée, avec une flexibilité supplémentaire pour les pays en développement. Cinquante-six membres l'ont désormais formellement accepté. Pour qu'il entre en vigueur, il doit être avalisé par les deux tiers des membres de l'OMC – donc désormais 110 membres.

Un statut spécifique

Archipel peuplé de 850.000 habitants pour un produit intérieur brut évalué à quelque 1,3 milliard de dollars en 2023 selon la Banque mondiale, les Comores rejoignent les 35 pays que l'OMC considère comme pays les moins développés. A ce titre, ils bénéficient notamment de délais plus longs pour la mise en œuvre de certains accords de l'Organisation.

« L'adhésion des Comores ajoutera une voix précieuse au système commercial multilatéral car elles ont montré leur engagement envers les valeurs de l'Organisation et ont clairement démontré leur volonté de s'adapter à ses règles et principes », a commenté mercredi, dans un communiqué, la directrice générale de l'Organisation, Ngozi Okonjo-Iweala.

> « L'adhésion des Comores ajoutera une voix précieuse au système commercial multilatéral. »
> NGOZI OKONJO-IWEALA
> Directrice générale de l'OMC

Pour sa part, le président Comoriens, Azali Assoumani, avait estimé en début d'année à Abou Dhabi, que l'adhésion *« contribuera aux efforts de diversification commerciale et de partenariat de notre pays, ainsi qu'à son intégration dans les chaînes de valeur régionales, continentales et mondiales »*.

Interrogé par RFI, Farahate Mahamoud, vice-présidente du Mouvement des entreprises comoriennes, juge cette adhésion comme une aubaine malgré quelques réserves sur le plan budgétaire. *« Ça nous permettra d'accéder au marché international. Le souci, c'est que les ressources des pouvoirs publics sont limitées à la douane et il aurait fallu que les pouvoirs publics élargissent leurs sources de revenus depuis des années, ce qui n'a pas été fait »*, a-t-elle déclaré. — *R. H.*

Les vaccins contre le virus Mpox attendus avec espoir en Afrique

AFRIQUE

Face à la résurgence du virus Mpox, les Etats-Unis, l'UE et le Japon ont promis de fournir des vaccins en Afrique dans les prochains jours.

Quentin Regnaud

Elles devraient arriver dans les prochains jours. Les premières doses de vaccin contre le virus Mpox sont attendues avec espoir en République démocratique du Congo (RDC), épicentre de la maladie. Le ministre de la Santé, Samuel-Roger Kamba, se voulait optimiste, le 19 août, en conférence de presse : *« Notre plan stratégique de réponse à la vaccination est déjà prêt, nous attendons juste que les vaccins arrivent. »* Depuis que l'OMS a décrété, le 14 août, une *« urgence sanitaire de portée internationale »*, plusieurs Etats ont annoncé l'envoi de vaccins afin de contenir la vague épidémique, portée par un nouveau variant, plus contagieux et plus mortel.

Le Japon a promis 3 millions de doses à la RDC, qui a déjà recensé au moins 16.000 cas et 548 morts. Celles-ci sont réservées aux enfants, chez qui le taux de mortalité lié au virus peut atteindre 10 %, contre 5 % pour la population générale. Selon Gavi, l'Alliance mondiale pour les vaccins, 60 % des cas concernent des patients de moins de 15 ans. Les Etats-Unis ont promis 50.000 doses. L'UE s'est avancée sur la livraison de 215.000 vaccins du laboratoire Bavarian Nordic à l'Agence de santé publique de l'Union africaine (CDC), complétés par 100.000 doses fournies par la France.

Un soutien international attendu de pied ferme sur le continent africain, échaudé par la précédente vague de Mpox, où il était demeuré le parent pauvre de la vaccination mondiale. En 2022, une centaine de pays avaient été touchés par la propagation d'un autre variant, qui avait engendré 100.000 cas et 140 décès dans le monde.

Rebond épidémique

Si l'OMS avait également décrété l'urgence sanitaire, la solidarité internationale avait manqué au rendez-vous, selon le président de la CDC, Cyril Ramaphosa. Dans un communiqué du 17 août, ce dernier a donc appelé à *« corriger le traitement inéquitable de la précédente épidémie, [...] où les vaccins et les thérapies ont été développés et mis à la disposition principalement des pays occidentaux, avec peu de soutien pour l'Afrique »*.

Face à la reprise de l'épidémie, la CDC a tiré la sonnette d'alarme, le 13 août, en proclamant une urgence sanitaire *« de portée continentale »*. En cause, une hausse de 160 % du nombre de cas recensés cette année en Afrique par rapport à 2023. Parti de la ville de Goma, au nord-est de la RDC, le nouveau variant, découvert en septembre 2023, a fini par gagner le Rwanda, l'Ouganda, le Kenya et le Burundi.

Au total, pour endiguer l'épidémie, les plans de vaccination mis en place par les Etats concernés nécessitent 10 millions de doses, un chiffre colossal comparé aux 200.000 vaccins disponibles avant les dons des pays occidentaux, selon la CDC.

Si le déclenchement du niveau d'alerte maximal par l'OMS a permis d'initier une procédure d'urgence afin d'accélérer l'homologation des vaccins, le principal obstacle demeure le prix. *« Ces vaccins sont très chers*, a rappelé Samuel-Roger Kamba, *3 millions de doses, c'est 600 millions de dollars. »*

Un budget hors de portée pour un grand nombre d'Etats d'Afrique subsaharienne, en particulier les pays les moins avancés, dont font partie la RDC, le Rwanda et le Burundi. Malgré un PIB par habitant qui ne dépasse guère 649 dollars, la RDC a débloqué une enveloppe extraordinaire de 49 millions de dollars pour faire face à la crise. Cela demeure néanmoins largement insuffisant.

Pour pallier cette difficulté, Gavi dispose d'un fonds d'urgence à hauteur de 500 millions de dollars. *« Notre rôle, c'est de mobiliser les financements pour donner accès aux vaccins à des pays qui, autrement, seraient laissés pour compte »*, explique Aurélia Nguyen, directrice générale des programmes de Gavi. La centralisation des financements permet de mieux négocier avec les laboratoires. L'autre défi concerne l'approvisionnement. *« Il ne suffit pas d'avoir un vaccin »*, affirme Aurélia Nguyen. *« Il faut que le vaccin aille jusqu'à la personne affectée. »* Un véritable défi, dans la mesure où les régions touchées par le virus Mpox présentent des difficultés d'accès. Govi entend tirer parti de son expertise, renforcée pendant la pandémie de Covid-19, où la mise en place de Covax avait permis de coordonner 2 milliards de vaccins destinés à 146 pays.

Plusieurs patients atteints du nouveau variant ont été identifiés hors d'Afrique, avec des cas en Suède, au Pakistan et en Thaïlande. Pour faire face à la demande, Bavarian Nordic a assuré détenir 500.000 doses de vaccin en stock et être en mesure d'en produire 10 millions d'ici 2025, dont 2 millions dès la fin de cette année. ■

Kamala Harris triomphe à Chicago mais n'a pas encore conquis l'Amérique

● Plébiscitée à la convention démocrate, la candidate a promis qu'elle gouvernerait au nom de tous les Américains et qu'elle se battrait pour eux.
● Cependant, la vraie bataille électorale s'annonce serrée, Donald Trump adaptant sa tactique.

ÉTATS-UNIS

Solveig Godeluck
— Envoyée spéciale à Chicago

Jeudi soir à Chicago, Kamala Harris a appelé chaque Américain à saisir *« une occasion précieuse, fugace de mettre derrière soi l'amertume, le cynisme, les batailles divisives du passé ; une chance de tracer un chemin vers l'avant »*. Pour cela, il faudra défaire Donald Trump dans les urnes le 5 novembre, et l'élire elle présidente. Face à cette perspective, le peuple démocrate assemblé dans le stade des Bulls a bruyamment exprimé sa joie. Néanmoins, l'applaudimètre de la convention démocrate ne garantit pas le succès sur la scène nationale.

AMERICA 2024

A Chicago, Kamala Harris est arrivée en terrain conquis. Pendant quatre jours, la salle a été chauffée par tout ce que le parti compte de vedettes. Pas moins de trois présidents l'ont adoubée : Joe Biden, Barack Obama et même Bill Clinton, qui a surmonté ses problèmes d'élocution liés à l'âge pour monter sur scène. On a même applaudi des républicains au pupitre – ceux qui ne veulent pas de Donald Trump et vont donc voter démocrate cette année. *« Je mets mon pays en premier »*, s'est justifié Adam Kinzinger, l'un des dix députés de droite ayant approuvé en vain la destitution de l'ex-président. *« Les démocrates sont aussi patriotes que nous. Ça m'a soulagé de le découvrir »*, a-t-il reconnu, dans une arène où l'on a beaucoup scandé « USA » et agité des bannières étoilées.

Les voix de gauche ne suffiront pas

Cette main tendue républicaine, c'est exactement ce dont a besoin la campagne Harris. Dans les Etats pivots, les voix de gauche ne suffiront pas à gagner l'élection. Kamala Harris a donc donné des gages à droite. Elle s'est montrée offensive sur la politique extérieure, promettant qu'avec elle, l'Amérique aurait l'armée *« la plus puissante et la plus létale du monde »*, et qu'elle ne *« s'acoquinerait pas avec les tyrans »*, contrairement à Donald Trump. Elle s'est dite prête à signer la très stricte loi bipartisane contre l'immigration. *« Je promets d'être une présidente pour tous les Américains »*, a-t-elle solennellement déclaré.

Cette femme noire et de sang mêlé est le visage de la diversité américaine. Mais le mot de « diversité », un repoussoir à droite, n'a pas été prononcé. La candidate s'est contentée d'identifier son récit personnel avec la destinée des Etats-Unis – de sa mère, partie d'Inde seule à 19 ans pour la Californie, au *« chemin inattendu »* l'ayant elle-même menée à l'investiture après le retrait de Joe Biden. *« Au nom de tous ceux dont l'histoire n'aurait pas pu être écrite ailleurs que dans la plus grande nation que la terre ait portée, j'accepte votre nomination »*, a-t-elle déclaré.

Kamala Harris pourrait devenir la première femme présidente des Etats-Unis. Mais contrairement à Hillary Clinton en 2016, elle n'en joue pas. Comme l'a expliqué la députée Nancy Pelosi au Foreign Press Center jeudi, *« les gens ne votent pas sur le genre d'un candidat, ils votent pour ce que ses politiques signifient pour eux et leur famille, à la table de la cuisine »*. La candidate a en effet promis de se battre pour *« créer une économie de l'opportunité où chacun peut participer et chacun peut réussir »*. Elle a également annoncé *« une baisse d'impôt pour la classe moyenne qui va profiter à plus de cent millions d'Américains »*.

Les hommes blancs et les républicains pas convaincus

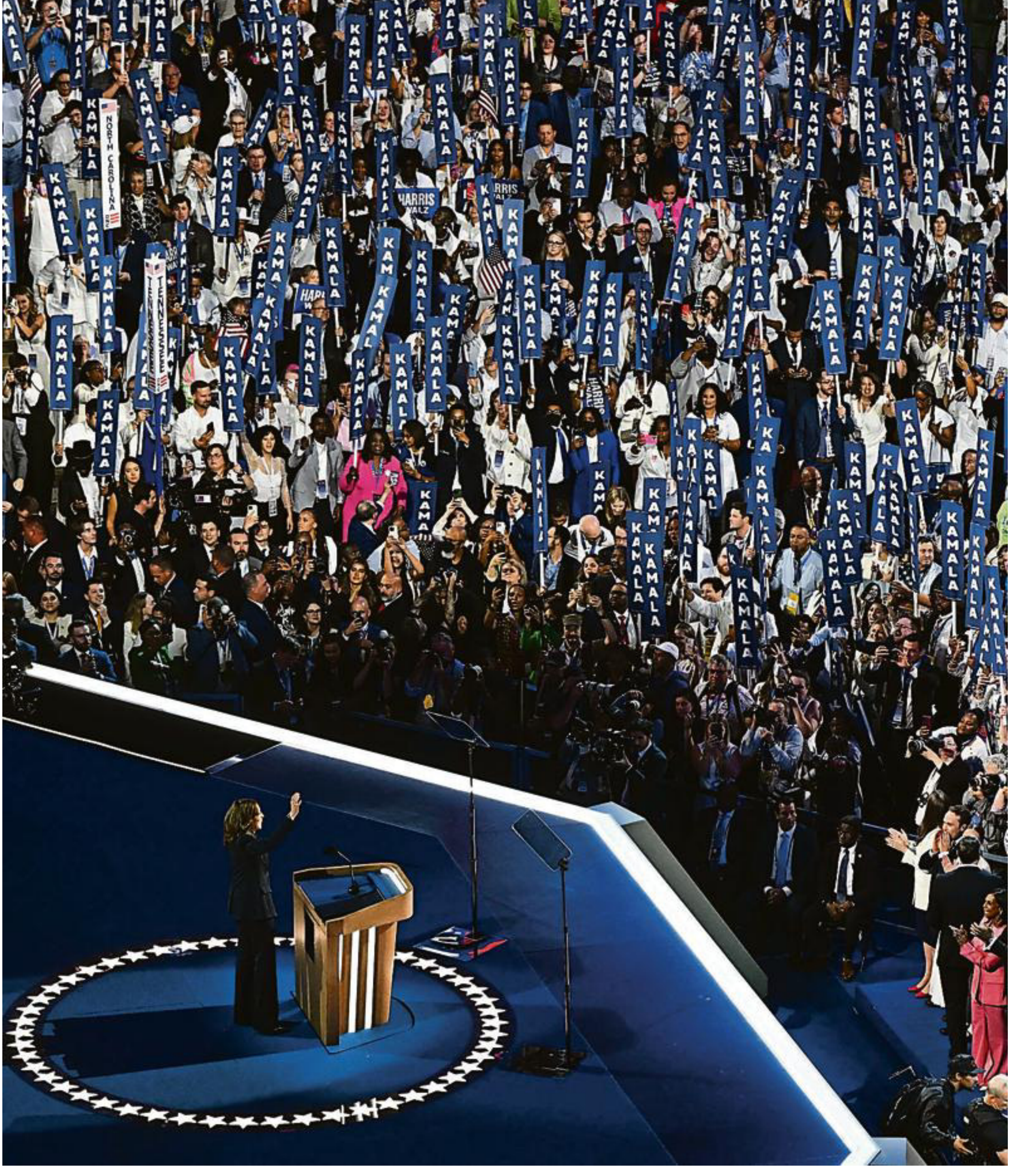
En dépit de sa prudence et de son message rassembleur, Kamala Harris est encore loin d'être confortable sur la scène nationale. Certes, elle a opéré une remontée spectaculaire dans les sondages par rapport au candidat Joe Biden. Mais entre mai et aujourd'hui, elle n'a fait que regagner en grande partie les voix perdues par ce dernier auprès de ceux qui n'aiment pas trop Donald Trump (+46 points), des pauvres (+20 points), des minorités raciales, des femmes jeunes, des urbains ou encore des utilisateurs de TikTok, souligne le « New York Times » à la suite d'un sondage réalisé avec Siena College dans les Etats pivots. Elle n'a quasiment pas progressé chez les hommes blancs (+1 point), et elle a légèrement perdu chez ceux qui se définissent comme républicains.

Par conséquent, dans les Etats pivots où l'élection va se jouer, elle est à égalité avec Donald Trump ; +0,1 point d'avance pour ce dernier, selon la moyenne RealClearPolitics. Elle a certes 1,5 point d'avance sur lui en nombre absolu de voix à l'échelle nationale, mais à la même époque en 2020, Joe Biden avait 7,8 points d'avance sur Donald Trump… et il a été élu de justesse. Le républicain a été sous-estimé par les sondeurs en 2020 comme en 2016, dans des élections serrées.

D'autant plus que Donald Trump est en train de changer de tactique après un mois de rage et d'insultes inefficaces. Il a étoffé son équipe, et rappelé Corey Lewandowski, un ancien de la campagne de 2016 qui avait affiché ce slogan dans son bureau : « Laissons Trump être Trump. » Alors que le candidat se contentait d'un meeting par semaine face à Joe Biden, il se rend à présent chaque jour dans un nouvel Etat, et son vice-président JD Vance aussi. Vendredi, le candidat indépendant Robert Kennedy Junior a suspendu sa campagne et a appelé à voter Trump – ce qui devrait procurer un très léger avantage à ce dernier. Et puis les républicains ont trouvé des arguments qui portent. Ils ont publié un simili programme de *« Comrade* [camarade] *Harris »*, qui souligne son *« gauchisme »* supposé. Ils l'accusent de ne pas être suffisamment solide pour se confronter aux journalistes en interview. Après la convention, l'arène politique va devenir beaucoup plus dangereuse pour Kamala Harris.

Lire notre analyse
Page 8

> « Au nom de tous ceux dont l'histoire n'aurait pas pu être écrite ailleurs que dans la plus grande nation que la terre ait portée, j'accepte votre nomination. »
> **KAMALA HARRIS**
> Candidate démocrate à la présidentielle américaine



Reuters

Jeudi à Chicago, la candidate démocrate a assuré qu'elle ne « s'acoquinerait pas avec les tyrans », contrairement à Donald Trump.

Les démocrates ciblent l'ego de Trump

Suivant l'exemple du candidat à la vice-présidence Tim Walz, qui avait qualifié les républicains de « bizarres », les démocrates s'essaient à l'humour pour contrer la rhétorique incendiaire de l'ancien président.

Hillary Clinton avait critiqué les *« déplorables »* trumpistes, Joe Biden glosait sur la démocratie américaine en danger. Pour leur campagne, Kamala Harris et Tim Walz préfèrent manier l'humour. Le candidat à la vice-présidence a fait mouche en qualifiant les républicains de *« bizarres »* début août. La saillie a été reprise en boucle par les jeunes militants démocrates sur les réseaux sociaux.

Fini, le temps où les démocrates cherchaient à s'élever au-dessus des invectives du camp Trump. Mardi, à la convention démocrate de Chicago, les piques de Michelle Obama ont donné le ton. Après avoir appelé en 2016 à *« prendre de la hauteur »* face aux attaques des républicains, l'ancienne « First Lady » a cette fois-ci mené la charge contre Donald Trump. La plupart des Américains *« ne bénéficieront jamais de la discrimination positive des héritiers fortunés »*, a-t-elle attaqué le milliardaire, qui ne perd pas une occasion de tourner en ridicule la défense de la diversité et de l'inclusion chère aux démocrates.

Michelle Obama offensive

« Lorsque nous faisons face à une montagne, nous ne nous attendons pas à ce qu'il y ait un escalator pour nous mener au sommet », a-t-elle encore lancé, sous les rires nourris de l'audience, en référence à l'annonce de candidature de Donald Trump en 2016 devant les escaliers mécaniques dorés de la Trump Tower de New York.

Barack Obama a brodé sur ce thème : *« Voici un milliardaire de 78 ans qui n'a jamais cessé de geindre sur ses problèmes depuis qu'il est descendu de son escalator doré il y a neuf ans »*, a-t-il brocardé dans son discours, après Michelle. Dans la foulée, l'ex-président l'a comparé au voisin pénible qui passe son temps à souffler les feuilles devant chez vous. Et il s'est amusé de son *« obsession bizarre pour la taille de ses foules »*, usant de gestes évocateurs qui ont déclenché l'hilarité des milliers de délégués.

Froissé, l'ancien président s'est fâché de ces attaques *« personnelles »* alors que lui-même se fait chapitrer par son équipe pour *« s'en tenir au projet »* ! Mais il va devoir s'y faire. Les démocrates semblent déterminés à s'amuser à ses dépens.

Bill Clinton humoriste

Même sa fortune de promoteur immobilier, et plus récemment, d'investisseur dans le réseau social Truth Social, est tournée en ridicule. *« Donald Trump pense que nous devrions lui faire confiance sur l'économie parce qu'il prétend être très riche »*, a noté le gouverneur de l'Illinois, J. B. Pritzker, l'un des héritiers de la famille ayant fondé le géant de l'hôtellerie Hyatt, dont la fortune est estimée à plus de 3 milliards de dollars. *« Mais moi qui suis réellement milliardaire, je vous l'assure, la seule chose que Trump possède en quantité, c'est sa bêtise »*, a-t-il cinglé.

Aucun orateur n'a toutefois fait autant rire le public que l'ancien président Bill Clinton, plus connu pour ses talents de saxophoniste que d'humoriste. Reflet de l'entrain retrouvé des démocrates, il a souligné qu'après le retrait de Joe Biden, le républicain était devenu le candidat le plus vieux. *« Ma seule vanité personnelle, c'est que je demeure plus jeune que Donald Trump »*, a-t-il lancé, sous les rires de l'assemblée, après avoir noté qu'il venait juste de fêter ses 78 ans.

« La prochaine fois que vous écoutez [Trump]*, ne comptez pas les mensonges, mais le nombre de fois qu'il dit Je*, a-t-il aussi lancé. *Il est comme un ténor qui s'échauffe la voix en rentrant sur scène en répétant moi, moi, moi. »* Pour le plus grand plaisir des délégués, il s'est moqué de *« ses tirades sans fin à propos de feu le grand Hannibal Lecter »*, le tueur en série cannibale au cœur du film « Le silence des agneaux », auquel Donald Trump fait référence lors de ses prises de parole. Cette nouvelle tonalité de la campagne démocrate est appréciée des militants. *« Nous sommes à l'offensive, mais notre message reste positif*, se réjouit Frank Burger, venu du Michigan. *C'est la meilleure convention à laquelle j'ai assisté, je n'ai pas ressenti autant d'énergie depuis 2008. »*

*— **Bastien Bouchaud** et **S. G.***

Allemagne : 3 morts dans une attaque au couteau

EUROPE

Le responsable présumé de l'attaque au couteau de vendredi s'est rendu samedi peu avant 23 heures.

Le groupe Etat islamique a revendiqué l'attentat.

Emmanuel Grasland
— Correspondant à Berlin

La chasse à l'homme a pris fin samedi soir. Peu avant 23 heures, l'auteur présumé de l'attaque au couteau, qui a fait trois morts et huit blessés vendredi à Solingen, près de Düsseldorf, a été arrêté. Le suspect présumé s'est rendu de lui-même à une patrouille de police.

Selon le magazine « Der Spiegel » et le tabloïd « Bild », il s'agirait d'Issa al H., 26 ans : un Syrien né dans la ville de Deir ez-Zor et arrivé en Allemagne fin décembre 2022. Musulman sunnite, il avait déposé une demande d'asile et a obtenu ce que l'on appelle la protection subsidiaire accordée aux personnes fuyant le pays en guerre civile.

Le groupe Etat islamique (EI) a affirmé samedi que l'un de ses membres était l'auteur de cette attaque meurtrière au couteau à Solingen, alors que la ville de 160.000 habitants célébrait son 650e anniversaire. *« L'auteur de l'attaque contre un rassemblement de chrétiens dans la ville de Solingen »*, qui a fait trois morts, *« est un soldat »* de l'EI, a affirmé le groupe jihadiste. L'homme a agi *« pour venger les musulmans de Palestine et de partout ailleurs »*, indique le texte. Le parquet antiterroriste allemand s'est saisi de l'enquête.

« Rester uni »

L'agresseur a poignardé ses victimes dans le cou de manière très précise. Huit personnes ont été blessées, dont quatre grièvement. *« Ce soir, nous sommes tous en état de choc à Solingen. Nous voulions tous célébrer ensemble l'anniversaire de notre ville et nous avons maintenant des morts et des blessés à déplorer »*, a écrit le maire Tim-Oliver Kurzbach peu après l'attaque. Venu assister à la fête, Lars Breitzke a raconté au « Solinger Tageblatt » s'être trouvé à quelques mètres de l'attaque.

Ce témoin a compris, à l'expression du visage de la chanteuse, que quelque chose n'allait pas. *« Et puis, à un mètre de moi, une personne est tombée »*, raconte-t-il.

L'Allemagne est en état de choc. A une semaine d'élections régionales dans deux Länder de l'Est, cet attentat atroce pourrait avoir des conséquences politiques et renforcer le poids de l'extrême droite. Fin juillet, le décès de trois fillettes au Royaume-Uni, à la suite d'une attaque au couteau, a entraîné plusieurs jours d'émeutes, alimentées par de fausses informations sur l'identité de l'agresseur.

La ministre allemande de l'Intérieur, Nancy Faeser, qui s'est rendue à Solingen en fin de journée, a appelé le pays à *« rester uni »* face à cet *« attentat horrible »*, tout en dénonçant *« ceux qui veulent semer la haine »*. *« Le coupable doit être […] puni avec toute la rigueur de la loi »*, a exhorté de son côté le chancelier Olaf Scholz, qui s'est dit *« bouleversé »* sur le réseau social X. ■

Israël lance une attaque « préventive » massive contre le Hezbollah au Liban


Au Liban, des positions du Hezbollah à Tyr, près de la frontière israélienne, ont été bombardées dimanche matin par les avions de Tsahal. *Photo Aziz Taher/Reuters*

PROCHE-ORIENT

Des avions israéliens ont mené dimanche à l'aube une attaque contre 6.000 sites de lancement de roquettes et de missiles du Hezbollah.

La formation pro-iranienne, elle, a annoncé avoir lancé des centaines de drones et roquettes contre des objectifs militaires en Israël.

Pascal Brunel
— Correspondant à Tel-Aviv

Contre le Hezbollah, Israël a pris les devants. Dimanche vers 5 heures du matin, pas moins d'une centaine d'avions ont attaqué simultanément en moins d'une demi-heure quelque 6.000 cibles du Hezbollah, notamment des sites de lancement de missiles, de roquettes et de drones au Liban.

Selon l'armée israélienne, cette offensive de grande envergure a permis de faire échec à un déluge de ces engins, qui devait être déclenché pour viser non seulement le nord d'Israël près de la frontière libanaise, mais aussi la région de Tel-Aviv. A titre de précaution, l'aéroport international Ben Gourion a été fermé quelques heures. Selon les responsables militaires, la milice chiite alliée de l'Iran projetait notamment de bombarder le quartier général du Mossad dans la banlieue de Tel-Aviv ainsi qu'une base, située dans le même secteur, abritant plusieurs unités des renseignements militaires.

Offensive surprise

A la suite de cette offensive surprise, le Hezbollah n'a pu tirer que 220 roquettes et 20 drones vers le nord d'Israël, sans faire de victimes et en provoquant des dégâts limités. La milice a indiqué avoir envoyé « *plus de 320* » roquettes Katioucha sur 11 bases militaires en Israël et sur le plateau du Golan syrien occupé par Israël. L'attaque visait les « *casernes et positions israéliennes afin de faciliter le passage des drones d'attaques* » vers le territoire israélien « *en profondeur* ».

La milice chiite a tenté de minimiser l'échec de son projet initial, en affirmant que son attaque était « *terminée* » pour dimanche et qu'elle s'était « *achevée avec succès* ». Néanmoins, pour elle, ces tirs ne constituaient qu'une « *première étape* » des représailles, qui doivent être lancées pour venger la liquidation par Israël à la fin juillet de Fouad Shukr, considéré comme le « *chef d'état-major du Hezbollah* ». Cette menace persistante est prise très au sérieux.

Les autorités israéliennes ont ainsi annoncé l'application d'une « *situation spéciale* », une forme d'état d'urgence qui accorde au gouvernement des pouvoirs accrus concernant la protection de la population civile. Cette mesure est également valable 48 heures éventuellement renouvelables par le gouvernement. Les habitants au nord du pays ont été appelés à rester dans des abris. Dans la région centrale autour de Tel-Aviv, les rassemblements de plus 30 personnes à l'extérieur, telles des manifestations, ainsi que les événements regroupant plus de 300 participants dans des lieux clos, ont été interdits, de même que l'accès aux plages. Les Israéliens ont pu se rendre sur leur lieu de travail et les enfants dans les centres de vacances, à condition que des abris dans lesquels ils pourraient se précipiter en cas d'alerte soient disponibles à proximité. Pour ceux qui n'ont pas d'abri ni de pièce protégée dans leur appartement, il a été recommandé de se réfugier dans les cages d'escalier.

> Benyamin Netanyahou s'est abstenu de proclamer qu'une véritable guerre avait été déclenchée.

Toute la question est désormais de savoir si cette escalade est susceptible d'encore monter d'un cran. Benyamin Netanyahou s'est abstenu de proclamer qu'une véritable guerre avait été déclenchée et que le projet d'agression prêté au Hezbollah ne relevait plus des affrontements limités provoqués par la milice chiite alliée de l'Iran depuis le 7 octobre en signe de solidarité avec le Hamas, auteur de massacres dans le sud d'Israël. « *Nous attaquons ceux qui nous attaquent* », s'est contenté d'affirmer le Premier ministre à l'issue d'une réunion d'urgence du cabinet de guerre au siège du ministère de la Défense à Tel-Aviv.

Comme le souligne un commentateur de la radio de l'armée, le Hezbollah, malgré le coup très dur qui lui a été asséné, dispose encore d'un énorme arsenal de quelque 150.000 missiles, roquettes et drones. Cette organisation a également creusé un peu partout au Liban tout un réseau de tunnels pouvant servir à dissimuler des lanceurs pour ces engins ou provoquer d'énormes explosions au cas où l'armée israélienne lancerait une offensive terrestre de grande envergure sur le territoire libanais.

Sur le front international, Yoav Gallant, le ministre israélien de la Défense, s'est entretenu avec Lloyd Austin, le secrétaire d'Etat américain à la Défense. Selon les médias israéliens, les Etats-Unis, qui souhaitent éviter coûte que coûte une guerre régionale qui impliquerait non seulement le Hezbollah mais aussi l'Iran, qui a aussi menacé Israël de représailles à la suite de l'assassinat fin juillet à Téhéran d'Ismaïl Haniyeh, le chef politique du Hamas, n'auraient pas été mis au courant à l'avance de l'attaque préventive israélienne. Par ailleurs, malgré la tension générale, Benyamin Netanyahou a donné son feu vert à l'envoi d'une délégation israélienne dirigée par David Barnea, le chef du Mossad au Caire, pour poursuivre les négociations sur un cessez-le-feu dans la bande de Gaza après plus de 10 mois de guerre et la libération de la centaine d'otages détenus par le Hamas. Avant cette nouvelle réunion, le ton était plutôt au pessimisme, tant les positions du Hamas et d'Israël semblaient pour le moment irréconciliables à propos d'une proposition de compromis présentée par les Etats-Unis. ■

en bref

Pékin s'insurge des nouvelles sanctions américaines

DIPLOMATIE La Chine s'est dite « *fermement opposée* » aux nouvelles sanctions américaines à l'encontre des entreprises chinoises pour leurs liens avec Moscou, a déclaré dimanche un porte-parole du ministère chinois du Commerce. Pékin « *exhorte les Etats-Unis à cesser immédiatement leurs mauvaises pratiques et prendra les mesures nécessaires pour sauvegarder les droits et les intérêts légitimes des entreprises chinoises* », a-t-il indiqué. Washington a annoncé vendredi des sanctions visant 400 entités et individus, en Russie et en Chine notamment. Une soixantaine d'entreprises technologiques de la défense, dont « *les produits et services permettent à la Russie de soutenir son effort de guerre* » en Ukraine, sont concernées.

analyses



Dominique Boll pour « Les Echos »

Présidentielle aux Etats-Unis : Kamala Harris, la stratégie du rassemblement



La candidate démocrate à la Maison-Blanche profite de sa nouveauté et de sa jeunesse. Mais pour espérer l'emporter, elle va devoir fédérer un électorat plus morcelé que celui de Donald Trump qui, lui, resserre ses troupes.

Solveig Godeluck

En fin de compte, la voix du peuple a été entendue – du moins en partie. Le 21 juillet, Joe Biden a renoncé à concourir à l'élection présidentielle de novembre aux Etats-Unis. Plus de sept Américains sur dix jugeaient le président démocrate trop vieux à 81 ans pour servir quatre ans de plus. Mais ce que l'on dit moins, c'est qu'ils trouvaient également Donald Trump trop âgé. Maintenant, c'est le candidat républicain qu'on scrute : ses diatribes répétitives sont-elles le produit de la colère, de la peur, ou de l'âge ?

A trois mois de l'élection présidentielle aux Etats-Unis, tout le monde retient son souffle. Pour l'instant, Kamala Harris, qui a pris le relais pour les démocrates, a donc toutes ses chances. C'est ce que disent les sondages, même s'ils sont serrés et s'ils ont souvent sous-évalué les voix de Trump. La candidate démocrate, 59 ans, a le bénéfice de la nouveauté et d'une relative jeunesse.

Cependant, réunir une myriade de factions sous la « grande tente » démocrate est une entreprise difficile. Donald Trump, lui, se contente de mobiliser son noyau dur de fidèles pour faire la différence dans les urnes. Chacune de ces deux stratégies divergentes peut être payante dans une élection qui va se jouer à un cheveu.

Ne pas trop en dire

Kamala Harris, c'est une bouffée d'air frais dans la campagne. Elle tient des meetings à plus de 10.000 spectateurs, comme Donald Trump, et a trouvé, avec son colistier Tim Walz, le ton juste, positif et joyeux, face à un adversaire qui ressasse des visions apocalyptiques. Kamala Harris ne parle pas de « démocratie » comme Joe Biden, mais de « libertés », qui paraissent moins abstraites. Tim Walz moque des populistes « bizarres » plutôt que de s'indigner de leurs dérapages. Mieux vaut rire que pleurer, signalent-ils à des Américains lassés du triste spectacle politique de ces dernières années.

Cependant, la candidate est aussi devenue le réceptacle des espoirs des démocrates et des « anti-Trump » parce qu'elle est encore peu connue du public et qu'elle n'a pas dévoilé beaucoup de détails sur son programme. Cet avantage va s'effacer au fur et à mesure que ses idées vont se préciser.

Elle a intérêt à ne pas trop en dire et va devoir marcher sur la corde raide pour rassembler la base démocrate, une partie des indépendants et des indécis. Déjà, les manifestants propalestiniens squattent ses meetings, comme ils le faisaient avec Joe Biden, et les manifestants pro-israéliens ne sont généralement pas très loin. Chacun la soupçonne de soutenir l'autre bord, parce qu'elle a un mari juif ou parce qu'elle a boudé le discours de Benyamin Netanyahou au Congrès. Or elle a besoin des voix des démocrates juifs et musulmans.

> Kamala Harris doit à présent rassurer sa droite tout en cultivant sa gauche.

On ne sait pas bien non plus si elle est radicale, comme l'en accuse Donald Trump, ou modérée. La sénatrice de Californie, un Etat bastion du progressisme, a fait campagne en 2020 à la gauche de Joe Biden. Elle voulait interdire l'extraction de gaz de schiste par fracturation, créer une assurance-maladie publique universelle et décriminaliser l'immigration illégale. Depuis, elle a dit avoir renoncé à ses projets. Mais elle a ensuite redonné des gages à l'aile gauche : au lieu de prendre pour colistier un centriste comme Josh Shapiro, populaire dans le grand Etat pivot de Pennsylvanie, elle a préféré le discret gouverneur Tim Walz, qui a mené des politiques sociales d'avant-garde dans le Minnesota.

Parler à toutes les sensibilités

Kamala Harris doit à présent rassurer sa droite tout en cultivant sa gauche. C'est tout l'enjeu pour elle, qui ne peut pas gagner sans fédérer largement, contrairement à Donald Trump. Le leader populiste a déjà exclu les dissidents de son camp et pousse avant tout pour que les républicains hésitants ou paresseux aillent voter.

Le parti démocrate est plus diversifié que le parti républicain, dont la base populaire a rétréci depuis le mouvement des droits civiques dans les années soixante, comme l'a montré le politologue Daniel Ziblatt. Donald Trump n'a d'ailleurs pas eu besoin de gagner le vote de la majorité des Américains pour devenir président des Etats-Unis en 2016 : il lui a suffi de l'emporter dans quelques Etats-clés en s'appuyant sur ses fantassins.

Si la coalition démocrate est plus distendue que l'appareil républicain, son potentiel est considérable à condition de parler à toutes les sensibilités. Le fait d'être noire et femme, qui plus est engagée dans le combat pour le droit à l'avortement, a déjà permis à Kamala Harris de regagner le terrain perdu par Joe Biden auprès de certains électeurs, notamment les latinos.

Reste à convaincre ceux qui sont effrayés par l'afflux d'immigrants illégaux (réel) ou par l'augmentation de la criminalité (fantasmée). Ceux qui se plaignent du coût de la vie (c'est compliqué). Ceux qui ont besoin de se faire à l'idée d'une femme noire présidente. Kamala Harris en est capable. Mais d'ici novembre, elle peut tomber de son piédestal sur une mauvaise polémique. Le harceleur en chef Donald Trump n'a pas dit son dernier mot.


Lire nos informations
Page 6

LA CHRONIQUE
de Bernard Spitz

Taxer les impatriés pour renflouer les finances ?

La France et l'Italie n'ont pas que de nombreux talents communs. Ces pays partagent aussi un endettement et un déficit chroniques, qui rend particulièrement ardue leur préparation des budgets 2025. Dans ce contexte, la récente décision de Giorgia Meloni de doubler l'impôt forfaitaire des étrangers résidents fiscaux en Italie sur leurs revenus engendrés à l'étranger, en le passant de 100.000 à 200.000 euros par an, suscite l'intérêt. Une mesure fiscale paradoxale : destinée à attirer en Italie les étrangers fortunés pour en faire profiter l'économie locale, elle a été lancée par le gouvernement de gauche de Paolo Gentiloni en 2017, puis préservée par tous les gouvernements italiens, de Giuseppe Conte à Mario Draghi, avant que Giorgia Meloni n'apporte cette retouche.

En France, où le principe d'égalité se teinte parfois d'égalitarisme, on accepte moins aisément d'attirer la richesse. C'est pourtant aussi un gouvernement de gauche qui a agi en ce sens. Au moment du Brexit, Manuel Valls a créé un régime favorable aux impatriés, notamment pour les cadres supérieurs de la finance quittant Londres pour s'installer sur le continent. Il fonctionne comme un rabais sur les impôts français pendant 8 ans, pour les étrangers et les Français revenant de l'étranger.

Giorgia Meloni ne s'est pas convertie au Nouveau Front populaire (NFP). Sa décision n'est pas hostile à la richesse. Elle constitue plutôt un geste habile de politique intérieure : officiellement on taxe les riches, mais d'une façon marginale qui ne remet pas en cause leur installation. Car l'Italie mesure tout l'intérêt de leur présence et inversement, l'inconvénient économique qu'il y aurait à leur départ. Si selon la courbe de Laffer, trop d'impôt tue l'impôt, l'overdose fiscale spécifique des entrepreneurs, innovateurs ou financiers, se paie de surcroît en perte de croissance et d'emplois.

> Une mesure française isolée lourdement hostile aux impatriés ne pourrait que se retourner contre nous.

En France le NFP promet, dans sa vision fiscale débridée, d'imposer les expatriés en calquant le modèle fiscal américain. Fausse promesse puisque techniquement irréalisable. Il veut aussi mettre fin au régime des impatriés : une vision radicale flattant l'idéologie, mais néfaste pour notre pays, champion olympique des prélèvements obligatoires.

Depuis que la politique des dernières années a recréé notre attractivité, des milliers de salariés ont été transférés à Paris plutôt qu'ailleurs en Europe : une aubaine budgétaire ! 15.000 foyers fiscaux bénéficient de ce régime en 2024. Tous ne résident pas ici pour cette seule raison, mais l'atout a été décisif pour attirer les financiers venus de Londres après le Brexit, soit près de 6.000 personnes selon le cabinet EY.

Considérant que ces derniers gagneraient en moyenne, bonus compris, de l'ordre d'un million d'euros par an, sur lesquels ils génèrent environ 50 % d'impôts, le rendement fiscal annuel de leur seule présence représenterait autour de 3 milliards d'euros. Il faut y ajouter les revenus des embauches directes et indirectes liées à ces transferts (accueil, secrétariat, entretien, sécurité, scolarité des enfants, personnel de maison…), l'activité économique engendrée (restauration, culture, immobilier, services à domicile, etc.) et bien sûr l'impact positif sur les investissements étrangers en France.

Il importe d'éviter un dumping fiscal dont nos régimes sociaux seraient victimes. On discutera ainsi au G20 brésilien de taxer davantage les super-riches, au nom de la lutte contre les inégalités. Le président brésilien Lula serait favorable à une taxation internationale minimale, mais les Américains y sont opposés.

Ce n'est de toute façon pas ainsi que nous remettrons nos finances publiques en ordre. Une mesure française isolée, lourdement hostile aux impatriés, ne pourrait que se retourner contre nous. Parmi les personnes visées, à l'annonce de la « victoire » du NFP, beaucoup ont pu se demander s'il leur faudrait quitter Paris. Sans surprise, l'une des premières destinations envisagées était… Milan.

Bernard Spitz est président de BS Conseil.

analyses

Pour financer l'innovation, faisons confiance aux entreprises européennes

En Europe, cette question reste une difficulté. Parmi les solutions, la diversification des sources de financement est indispensable.

LA CHRONIQUE
de Natacha Valla



En Europe, la croissance de la productivité et l'investissement R&D sont à la traîne, notamment par rapport aux Etats-Unis. Financer et faire grandir des start-up innovantes y est plus compliqué : nous voyons souvent à regret nos plus prometteuses initiatives déserter notre territoire pour chercher des financements ailleurs, nous privant à la fois des bénéfices directs de leur croissance et des effets induits positifs qu'elles génèrent. Et pourtant, l'innovation est un état d'esprit crucial pour nous dispenser d'angoisses existentielles autour de la crainte mortifère du déclassement et du désenchantement général qui mène à la tristesse, l'ennui et la colère collectifs faisant les choux gras des populismes.

Malheureusement, la question du financement de l'innovation reste une difficulté. Les valorisations de marché sont à la fois une force et une faiblesse. Les moyens internes manquent souvent, et les politiques publiques sont mal comprises. Certes, les start-up et entreprises innovantes européennes ont bénéficié ces dernières années de valorisations de marché en forte croissance, tout en évitant les pièges des valorisations excessives, soutenues par des flux de capitaux non négligeables, comme nous le rappellent les études du Fonds européen d'investissement. Nous avons tous en mémoire l'essor d'entreprises comme Klarna, licorne suédoise du paiement en ligne, ou BioNTech et ses vaccins. Mais ces exemples sont trop rares. Le point de départ n'est pas complètement défavorable : les financiers dédiés sont peu nombreux mais dynamiques.

Approche plus « optimale »

Autre ligne de force : nos entreprises elles-mêmes, ne les sous-estimons pas ! Quand elles en ont les moyens et qu'elles sont bien gérées, elles déploient des moyens financiers, organisationnels et humains, pour innover dans leur domaine, qu'elles soient ou non cotées ou ouvertes aux capitaux externes ! La clé ? Pour l'aspect financier, rétention des bénéfices ou émissions obligataires sont nécessaires. Seulement voilà, les entreprises européennes sont souvent moins capitalisées que leurs homologues américaines. Difficile dans ces conditions de mobiliser les mêmes moyens. Il est également tentant de privilégier à court terme le versement de dividendes ou le rachat d'actions : autant de décisions coûteuses en termes d'innovation ou de développement à long terme. Les ingrédients sont identifiés. Comment alors encourager une approche plus « optimale » du financement pour favoriser l'innovation ?

> Les entreprises européennes sont souvent moins capitalisées que leurs homologues américaines.

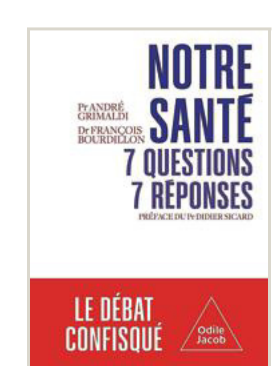
> Difficile dans ces conditions de mobiliser les mêmes moyens.

D'abord, en renforçant les mécanismes de valorisation en Europe. Ceux-ci doivent mieux refléter les fondamentaux des entreprises, leur rentabilité et une viabilité durable, au-delà des perspectives de croissance rapide à court terme. Ensuite, et ensuite seulement, via les politiques et financements publics. Cela inclut le soutien aux entreprises à toutes les étapes de leur développement, ainsi que la promotion d'un environnement réglementaire stable et prévisible. Les banques publiques d'investissement et autres initiatives comme le programme Horizon Europe ou InvestEU sont des exemples à succès. Enfin, il est indispensable de diversifier les sources de financement, en encourageant une plus grande participation des investisseurs institutionnels, des fonds souverains et des marchés de capitaux. Cette diversification permettra non seulement d'élargir l'accès au financement pour un plus grand nombre d'entreprises, mais aussi de répartir les risques de manière plus équilibrée à travers l'écosystème européen.

Natacha Valla est économiste, doyenne de l'Ecole du management et de l'innovation à Sciences Po.

LE LIVRE DU JOUR

Pour une refondation du système de santé



LE PROPOS Deux sommités du monde médical signent un livre court et percutant. Ils proposent des remèdes aux maux que rencontrent la médecine, les Français et la Sécurité sociale. S'inquiétant, entre autres, d'une financiarisation excessive (du côté des laboratoires pharmaceutiques) et d'une marchandisation problématique (du côté des dépassements d'honoraires), ils soulignent un accent trop placé sur la comptabilité et moins sur la santé. Ils plaident pour revenir sur certaines libertés du monde médical (liberté d'implantation, de prescription, d'implantation).
Contre les déserts médicaux, ils veulent un service de soins de santé primaire de proximité. Ils aspirent à ce que davantage de tâches soient déléguées aux infirmiers et aux pharmaciens. Pour les urgences, ils demandent l'implication des médecins dans « la permanence des soins ». Afin de réformer un système de paiement à l'acte, ils veulent développer la capitation (une rémunération au forfait).
L'INTÉRÊT Leur ordonnance n'est pas consensuelle. Leur plaidoyer en faveur de la « grande Sécu » (en supprimant l'étage complémentaire de l'assurance-maladie) fera se lever des boucliers. Reste un propos didactique, versant au débat des recommandations fortes.
— Julien Damon

Notre santé : 7 questions, 7 réponses
d'André Grimaldi et François Bourdillon. Editions Odile Jacob, 160 pages, 14,90 euros.



Mandel Ngan / AFP

Et si, de Washington à Kiev, l'espoir était permis ?

Le renoncement de Joe Biden à la présidence des Etats-Unis et l'incursion ukrainienne en Russie ont changé la donne. Non, Donald Trump ne sera pas forcément élu et la Russie ne gagnera pas obligatoirement la guerre.

LE REGARD SUR LE MONDE
de Dominique Moïsi



Trump sera réélu Président des Etats-Unis et la Russie imposera ses conditions de paix à l'Ukraine. » C'était le 20 juillet dernier. Juste à la veille de la décision de Joe Biden de ne pas se représenter. Mon interlocuteur, qui me résumait ainsi sa pensée, est un très haut gradé de l'armée française. Il ne faisait que traduire le consensus qui pouvait exister au début de l'été au sein des élites françaises et sans doute mondiales.

Cette double résignation n'est plus à l'ordre du jour. En l'espace d'un peu plus d'un mois, l'espoir a changé de camp. Ne serait-il pas plus juste de dire que l'espoir est de retour ? En se retirant très tardivement de la course à la Maison-Blanche, Joe Biden a choisi ouvertement Kamala Harris. Le temps manquait pour organiser une vraie campagne au sein du Parti démocrate. Les images de la Convention nationale des démocrates à Chicago évoquent bien sûr celles de 2008, mais avec peut-être une différence significative. Barack Obama était plus aristocratique et distant. Kamala Harris est plus chaleureuse, plus joyeuse surtout. Est-ce le soulagement après la peur de la catastrophe annoncée si Biden maintenait sa candidature ? L'enthousiasme est plus grand encore chez les démocrates en 2024 qu'en 2008.

Nationalisme positif

Tout comme Obama avant elle, Harris fait campagne sur l'espoir. Elle joue avec talent jusqu'à présent sur les émotions positives, au moment où son rival annonce, de manière apocalyptique, la Troisième Guerre mondiale (s'il n'est pas réélu bien sûr). Les émotions négatives reflètent sans doute l'évolution récente de l'Amérique mais elles sont en contradiction avec ses fondamentaux optimistes. S'il l'emporte, comme cela semble possible (mais trois mois est une éternité en politique), le Parti démocrate aura fait la démonstration qu'un nationalisme positif et modéré sur fond de clarté morale constitue la meilleure des réponses au populisme. « *Ayez confiance en vous et en vos valeurs* » dit Kamala Harris, répliquant ainsi au : « *Ayez peur de tout et surtout de l'Autre* » de Donald Trump. En choisissant Tim Walz, le gouverneur du Minnesota, Kamala Harris conteste à Donald Trump son quasi-monopole sur le vote des cols-bleus. Personnalité rassurante, chaleureuse, populaire dans le meilleur sens du terme, Walz peut aussi attirer un électorat plus rural, qui risquait de faire cruellement défaut aux démocrates.

Mais la force du duo Harris-Walz ne tient-elle pas surtout aux limites du ticket Trump-Vance, le second renforçant les faiblesses du premier ? Tant que les candidats du Parti démocrate étaient Biden-Harris, le choix de Vance, une grande gueule particulièrement extrémiste dans ses prises de position (en particulier sur l'avortement) pouvait se justifier. Aujourd'hui, à l'inverse, le choix de Tim Walz par Kamala Harris ne fait que souligner la radicalité, sinon le machisme anachronique de JD Vance. Galvanisées par Michelle Obama, les femmes ne peuvent que se mobiliser massivement, tout comme les jeunes.

> Poutine attendait avec confiance la victoire de Donald Trump aux Etats-Unis.

> Celle de Kamala Harris constituerait, pour lui, une source d'embarras.

Mauvais perdant en 2020, Donald Trump ne serait-il pas un mauvais candidat en 2024 ? Une fois éliminé l'obstacle qu'aurait pu constituer la Justice, trop sûr de lui et de sa revanche inéluctable sur Biden, Trump semble avoir du mal à être autre chose que sa caricature. Rien n'est certes joué dans une Amérique à ce point polarisée. Et le Parti démocrate doit se garder de mettre trop en avant la carte identitaire. Mais la dynamique est incontestablement passée du côté des démocrates.

Sur le front de la guerre en Ukraine, rien n'est joué non plus. Mais en portant les combats profondément à l'intérieur du territoire russe et en s'emparant de plus de 100 localités, Kiev a marqué des points sur Moscou. L'effet de surprise semble avoir été total. En créant (pour combien de temps ?) une zone tampon à ses frontières, l'Ukraine a fait une nouvelle fois la démonstration que le petit David ukrainien pouvait équilibrer, sinon déstabiliser le Goliath russe.

Pour la première fois depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, des combats se déroulent à l'intérieur même de la Russie. Par centaines de milliers, des populations russes doivent chercher refuge plus à l'intérieur de leurs territoires. Une opération militaire spéciale qui devait mettre rapidement l'Ukraine à genoux commence à ressembler à un désastre qui ne fait que souligner les faiblesses de la Russie de Poutine et plus particulièrement celles de son armée.

La fatigue change de camp

Les Ukrainiens sont trop réalistes pour crier victoire (et les Russes continuent de progresser de manière significative dans le Donbass). Mais ces territoires momentanément conquis ont, au-delà de leur valeur stratégique, une double utilité potentielle. Servir de monnaie d'échange demain dans le cadre d'une négociation qui finira bien par se tenir. Et, sur un plan plus psychologique, faire que la fatigue change de camp.

Moscou, depuis le début du conflit, compte sur la fatigue des Occidentaux d'abord, sur celle des Ukrainiens ensuite. Et si les Russes se fatiguaient de la guerre avant les Ukrainiens ? Et si les services de sécurité russes se lassaient de Poutine, de ses prises de risques excessives, sinon de ses dérives idéologiques ? Ouvrir la Russie aux étrangers fuyant l'idéologie « *néolibérale destructrice* » de l'Occident, comme vient de l'annoncer généreusement le maître du Kremlin, est une chose. Garantir la sécurité des territoires russes face aux « terroristes » ukrainiens en est une autre.

Poutine attendait avec confiance la victoire de Donald Trump aux Etats-Unis. Celle de Kamala Harris constituerait, pour lui, une source d'embarras. Dans son discours de clôture de la Convention démocrate à Chicago, Kamala s'est clairement opposée à tous ceux qui « *font ami-ami avec les dictateurs* ». De plus, au moment où Moscou entend jouer le ressentiment du « Sud global » à l'égard de l'Ouest, l'arrivée à la tête de la première puissance occidentale et mondiale d'une femme tout à la fois noire et indienne pourrait brouiller les cartes.

Certes, la victoire du ticket Harris/Walz aux Etats-Unis ne sera pas celle de l'Ukraine. Mais la victoire du ticket Trump/Vance serait perçu comme une défaite pour Kiev. L'Amérique de Trump n'abandonnerait pas nécessairement l'Ukraine, mais ne ferait pas preuve de la même fidélité, de la même empathie à l'égard des Ukrainiens que l'Amérique de Biden hier (et de Harris demain). Et si, de Washington à Kiev, l'espoir était permis ?

Dominique Moïsi est géopolitologue.

opinions



LE POINT DE VUE

de **Franck Morel** et **Samuel Tual**

Remettre la question du travail au centre du jeu

Depuis les élections législatives, le paysage politique vit une profonde recomposition, marquée par un déplacement du centre de gravité du pouvoir vers le Parlement. Dans un pays en proie à la polarisation, le gouvernement et l'Assemblée nationale doivent ainsi faire preuve d'un sens aigu du compromis. A l'heure où la France se voit épinglée pour ses déficits excessifs et où l'on enregistre une augmentation des défaillances d'entreprises, plusieurs chantiers sociaux se dressent devant nous. Tout d'abord, s'il convient de maintenir le cap vers le plein-emploi, nous devons aussi intensifier la bataille du bon emploi.

Dans un contexte de transformation du monde du travail, sous l'effet de la révolution numérique et de la transition écologique, il est impératif d'entendre et de répondre aux aspirations nouvelles des Français. Les débats autour de la qualité de vie au travail, du télétravail ou encore de la semaine de quatre jours sont autant de signaux révélateurs des questionnements qui traversent notre société. Cependant, dans cette quête d'un meilleur équilibre, il est essentiel de ne pas perdre de vue la boussole qui nous permet de faire société au travail.

Les mutations que nous vivons suscitent des inquiétudes légitimes auprès des entreprises et des salariés. Elles alimentent aussi un sentiment d'exclusion chez certains de nos concitoyens. Il appartient donc aux pouvoirs publics, en concertation avec les partenaires sociaux, de répondre à ces préoccupations en offrant des perspectives claires et sécurisantes. La COP du travail proposée par le gouvernement sortant pourrait constituer un espace de dialogue propice pour repenser nos modes de travail.

Le sujet des conditions de travail et de la sécurité devra figurer à son agenda, alors que deux accidents du travail mortels surviennent chaque jour en France. Les attentes exprimées sur le pouvoir d'achat y seront aussi logiquement abordées. De la même manière, c'est dans le cadre du dialogue social que devront être appliquées des règles d'assurance-chômage à la fois protectrices et incitatives.

> Le grand défi pour les années à venir sera de ressusciter l'adhésion au travail dans notre société, en garantissant à chacun un travail choisi.

Le deuxième chantier de taille des prochaines semaines porte sur l'amélioration du taux d'emploi des seniors, qui constitue tout à la fois un enjeu démographique, sociétal et social. Après deux années de débats, il est temps de passer à l'action sur tous les leviers : recrutement, formation, coût du travail, gestion des fins de carrière et conditions de travail. L'aménagement du temps de travail selon les âges de la vie constitue également une piste à explorer pour permettre à chacun de trouver un équilibre entre ses besoins et les exigences du marché de l'emploi.

Pour aborder ces chantiers, il ne s'agit pas de choisir entre une réduction du temps de travail anachronique et une meilleure répartition de celui-ci, mais bien de viser le « mieux » pour tous, notamment pour celles et ceux qui ne choisissent pas leur emploi. La France, lanterne rouge des pays de l'OCDE avec 664 heures travaillées par habitant, doit s'atteler à porter ses efforts particulièrement sur les jeunes et les plus âgés, afin d'assurer une cohésion intergénérationnelle et de préserver la compétitivité du pays.

Enfin, le travail doit payer et permettre d'améliorer sa situation personnelle dans le temps. Cet impératif va bien au-delà d'une hausse ponctuelle de salaire mais doit être appréhendé globalement dans un souci de préserver compétitivité et qualité de vie pour tous.

Le grand défi pour les années à venir sera de ressusciter l'adhésion au travail dans notre société, en garantissant à chacun un travail choisi. Le travail doit redevenir un lieu d'accomplissement, où chacun peut trouver sa place. Il appartient aux acteurs politiques, économiques et sociaux de travailler main dans la main pour mener à bien ce chantier structurel. Les partenaires sociaux, fidèles à leur culture de dialogue et de compromis, devront montrer la voie.

Franck Morel est senior fellow à l'Institut Montaigne et avocat chez Flichy Grangé. **Samuel Tual** est vice-président du Medef et président d'Actual Group.

LE POINT DE VUE

de **Pierre-André de Chalendar**

Citoyens et entreprises : l'heure de la réconciliation !

D'où vient la prospérité ? Quelle est l'origine de la richesse qui se déploie en salaires, en impôts redistribués, en investissements ? Voilà une question qui aurait pu être au centre des débats lors de la campagne des législatives.

Hélas, celle-ci aura surtout été l'occasion, pour certaines formations politiques, de démontrer combien, par-delà leurs oppositions, elles se rejoignaient pour ignorer ce principe simple : on ne peut redistribuer la richesse qu'après l'avoir créée. Jamais peut-être notre vie politique n'aura semblé aussi déconnectée des réalités qui façonnent la vie de nos entreprises.

Et pourtant, face aux défis, immenses, lancés à notre société, c'est bien de l'entreprise que les Français attendent des solutions. Dans notre dernière édition du baromètre de la relation des Français aux entreprises, nous avons mesuré qu'ils étaient 58 % à estimer qu'elles avaient le pouvoir d'améliorer le monde dans lequel nous vivons. 58 %, c'est-à-dire une nette majorité, c'est surtout deux points de plus que le score obtenu par les maires, élus de proximité traditionnellement appréciés des Français, et sept de plus que le président de la République.

Si, et c'est là l'unique bonne nouvelle du scrutin législatif que nous venons de vivre, les Français ont retrouvé le chemin des urnes, ils ont aussi, plus silencieusement, changé de regard sur l'entreprise. Sur ce sujet comme sur beaucoup d'autres, la pandémie de Covid-19 a marqué un tournant. Dans cette période où tous nos repères avaient disparu, l'entreprise est apparue pour ce qu'elle est dans son essence même : une puissance d'agir. Un acteur stable, ancré dans ses territoires, en mesure de réinventer en un temps souvent record les paramètres de son activité et de préserver efficacement ses fonctions les plus essentielles à la vie collective.

> Face aux défis, immenses, lancés à notre société, c'est bien de l'entreprise que les Français attendent des solutions.

Au cœur de l'idée d'entreprise, il y a la prospérité et le profit, étant entendu que le profit n'est pour l'entreprise rien d'autre que la contrepartie de l'utilité que son activité revêt pour d'autres. C'est peut-être là que réside le cœur de ce changement de regard. La quête du profit, c'est au fond celle d'une utilité qui, quoi qu'on en dise, précède et structure la réalité de la performance économique. Sans perspective de profit, comment les entreprises pourraient-elles investir des sommes considérables en direction des ruptures technologiques qui, seules, nous permettront de relever le défi de la transition écologique ? Sans le souci de sécuriser ses bénéfices futurs, pourquoi, du reste, se soucierait-on sérieusement du caractère durable ou non de son activité ?

Pour mieux mettre sa puissance d'agir au service du plus grand nombre, l'entreprise s'est transformée et la décennie qui vient de s'écouler a même vu l'émergence d'un nouveau modèle, dont Nicole Notat et Jean-Dominique Senard ont dessiné les contours en 2018 : l'entreprise comme objet d'intérêt collectif. La performance financière s'y trouve remise à sa juste place, celle d'un élément, certes central, mais qui ne prend son sens qu'à la lumière du projet auquel l'entreprise s'est attelée.

Cette vision, il importe désormais de la porter et de la faire vivre, mûrir et grandir. Elle nous a permis d'engager cette réconciliation, peut-être historique, des Français avec la culture de l'entreprise. C'est par elle, aussi, que nous permettrons demain à la croissance de redevenir aux yeux de tous synonyme de progrès.

Pierre-André de Chalendar est président de l'Institut de l'entreprise.

Dessin Maïlys Glaize pour « Les Echos »

art&culture



Maylis de Kerangal et les fantômes du Havre

Philippe Chevilley

ROMAN FRANÇAIS
Jour de ressac
de Maylis de Kerangal. Editions Gallimard, 256 pages, 21 euros.

Le lecteur n'a pas vraiment le temps de souffler dans « Jour de ressac », nouveau roman de Maylis de Kerangal. L'auteure de « Naissance d'un pont » et de « Réparer les vivants » nous ferre d'emblée avec son vrai-faux polar situé dans sa ville natale du Havre. Au gré de phrases puissantes déferlant comme des vagues tempétueuses, elle nous projette dans plusieurs intrigues secondaires, bâtit une fiction totale, à la fois intime, profonde et bien ancrée dans notre époque.

La narratrice est doubleuse de cinéma. Elle mène à Paris une vie relativement confortable avec son mari, Blaise, imprimeur, et sa fille de 20 ans, Maïa, fan d'escrime. Jusqu'au jour où elle reçoit l'appel d'un policier du Havre qui la convoque pour reconnaître un corps. Un homme dont on ignore l'identité a été retrouvé assassiné sur la plage avec, dans sa poche, un numéro de téléphone gribouillé sur un ticket de cinéma : celui de notre héroïne.

Ruines fumantes

Retour au Havre donc, sa ville natale, pour la femme sidérée qui va jouer les détectives amateurs. L'homme, elle ne l'a pas reconnu. Mais ce corps sans vie lui rappelle un trauma du passé : sa brève liaison passionnée avec Craven, jeune ouvrier parti pour travailler sur un chantier à Montréal et dont elle n'a plus jamais eu de nouvelles. « Jour de ressac » devient un livre de fantômes. Et bientôt c'est toute la ville, personnage principal du roman, qui apparaît hantée.

Non seulement Maylis de Kerangal brosse un portrait de maître du Havre contemporain, de ses constructions cubistes, de ses nuances de gris, de ses lumières changeantes, mais elle nous replonge dans l'enfer de sa destruction à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Son évocation du chaos, des ruines fumantes, du vide après les bombardements résonne avec toutes les guerres de la planète, de l'Ukraine à Gaza. Au fil de son errance dans la ville, elle va d'ailleurs croiser de jeunes réfugiées ukrainiennes en attente de leur visa pour l'Angleterre.

L'enquête devient dérive et quête existentielle. La narratrice en crise doit repenser sa vie à l'aune du passé, laisser ressurgir les fantômes du Havre, se laisser emporter par la vague des souvenirs, des amitiés anciennes et de ce fiancé perdu. Pour affronter les mystères, les peines et les joies des jours à venir. Subtile conteuse, styliste hors pair – ses phrases amples, tissées de mots choisis, sont un modèle de raffinement –, l'auteure nous fait partager plus qu'une histoire : un grand amour de jeunesse et l'amour d'une ville. Avec « Jour de ressac », elle (ré) invente de la plus belle des façons la légende du Havre. ■



Subtile conteuse, styliste hors pair, l'écrivaine Maylis de Kerangal signe, avec « Jour de ressac », un nouveau roman choc. *Photo Joel Saget/AFP*

L'HEBDO DES FESTIVALS

Derniers feux arty de l'été

Callysta Croizer

FESTIVALS
lesrias.com
jazzalavillette.com
arts-florissants.org
festivalravel.fr
labiennale.org

Au bord de l'Atlantique, les arts se découvrent hors les murs. Du 27 au 31 août, au pays de Quimperlé, Les Rias déploient dans les rues des villages une trentaine de créations, entre théâtre, danse, cirque et musique. A Paris, Jeux Paralympiques obligent, le Jazz à la Villette sort de la Grande Halle. Les chanteuses Mahalia et Alice Russell ouvrent la voie à la Philharmonie de Paris (le 29), suivies par le batteur Makaya McCraven à la Cité de la musique (le 30) et le groupe de blues touareg Tinariwen sur le Périphérique (le 31).

A Thiré, les amateurs et amatrices de musique baroque ont rendez-vous Dans les jardins de William Christie. Installé dans un écrin de verdure au cœur de la Vendée, le festival célèbre les beaux jours depuis douze ans avec le chœur et l'orchestre des Arts Florissants, mais aussi les jeunes instrumentistes de la Juilliard School de New York. Au miroir d'eau résonne un duo de passions tragiques de la mythologie grecque : « Dido and Aeneas » de Purcell (les 24 et 25) ou « Orphée et Eurydice » de Gluck (les 30 et 31). Pour les noctambules, Douglas Balliett interprète la « Passion selon saint Marc » lors d'un concert ecclésial aux chandelles (le 30).

Au Pays basque, le Festival Ravel rayonne tout autour de Saint-Jean-de-Luz jusqu'à début septembre. S'il est associé au compositeur du « Boléro », l'événement fait la part belle à une large gamme d'artistes. Ainsi, le Quatuor Belcea reprend Benjamin, Schönberg et Mozart (le 26). La soprano Barbara Hannigan et le pianiste Bertrand Chamayou, directeur de l'événement, unissent ciel et terre sur les airs de Messiaen, Scriabine et Zorn (le 28). L'Orchestre philharmonique de Radio France s'attaque à Debussy, Lalo, Stravinsky… et Ravel (le 29). Le week-end « hommage à Gabriel Fauré » (le 31) finit le mois en beauté.

Rendez-vous incontournable

Sur les rives de l'Adriatique, la Biennale d'art de Venise s'affiche quant à elle pendant encore quelques mois. Calé sur l'été indien, ce rendez-vous incontournable a puisé l'inspiration dans la série de sculptures néon de Claire Fontaine baptisée « Stranieri Ovunque – Foreigners Everywhere » (littéralement « Etrangers partout »).

Interrogeant les notions d'étrangeté et d'extranéité, la fresque du collectif brésilien Mahku sur la façade du Pavillon central introduit la salle Nil Yalter, lauréat du lion d'or cette année. Le groupe néo-zélandais Mataaho Collective d'Aotearoa investit l'entrée de l'Arsenale Corderie, où l'on découvre aussi, dans un espace consacré à la diaspora italienne, les œuvres d'Anna Maria Maiolino, second lion d'or de l'édition. ■

enquête



Le site Neste, sur le port de Rotterdam, compte 250 salariés. Il s'agit de la plus grande bioraffinerie d'Europe. *Photo Neste*

A Rotterdam, Neste dessine l'avenir de l'aviation durable

ÉNERGIE // Le finlandais Neste sera bientôt en mesure de sortir du port néerlandais 500.000 tonnes par an de SAF, du kérosène fabriqué à partir d'huiles de cuisson usagées et de graisses animales.

Ulysse Legavre-Jérôme
— Envoyé spécial à Rotterdam

A l'extrémité du plus grand port d'Europe, la bioraffinerie de Neste a la mer du Nord pour horizon. Pour s'y rendre, il faut rouler le long d'interminables zones industrielles qui font se sentir minuscule. La mondialisation est partout. Les centaines d'usines, d'entrepôts et de porte-conteneurs qui trônent au sein de l'une des plus vastes portes d'entrée maritime au monde sont là pour le rappeler. *« On a tous eu un choc la première fois »*, glisse un salarié du groupe, souriant. Près des digues qui protègent l'entrée du port de Rotterdam, le site de Neste surgit. Il est peint aux couleurs de la transition que l'entreprise a amorcée il y a une vingtaine d'années. En vert donc. Le pétrolier finlandais s'est en effet engagé à cesser dès 2035 la production d'hydrocarbures – son cœur de métier depuis 1948 – et à devenir neutre en carbone. Pour y parvenir, il mise sur les biocarburants dont il est le leader mondial, de loin.

La bioraffinerie néerlandaise de Neste est un savant mélange de valves et de tuyaux de toutes tailles. C'est ici même, dans les kilomètres de pipeline de ce monstre d'acier, que se dessine l'avenir de l'aviation durable. Dans quelques mois, le site va commencer à produire la plus grosse quantité de SAF (« sustainable aviation fuel » ou carburant d'aviation durable) du Vieux Continent. Soit 500.000 tonnes par an, fabriquées en majorité à partir d'huiles de cuisson usagées et de graisses animales. Le site fait toutefois figure de nain à côté des raffineries des géants BP et Shell logées aussi à Rotterdam. Les 250 salariés du site de Neste (6.400 salariés dans le monde) n'ont cependant pas à rougir tant le SAF est prometteur pour décarboner le secteur aérien. Voler avec ce « kérosène vert » permettrait de réduire jusqu'à 80 % les émissions de CO_2 sur l'ensemble du cycle d'utilisation par rapport au kérosène d'aviation conventionnel, selon l'Association du transport aérien international (Iata).

De l'huile de friture McDonald's

Le long du quai, un navire battant pavillon malaisien patiente. *« C'est une friteuse géante »*, ironise un salarié du site. Sa soute est pleine d'huile de cuisson usagée qui va être déversée dans les tuyaux de la bioraffinerie de Neste avant d'être purifiée. Casque vissé sur la tête, des ouvriers en uniforme bleu et jaune pédalent lentement sur leur vélo – une religion aux Pays-Bas – pour aider à décharger la cargaison. Le site se fait ainsi ravitailler tous les jours des quatre coins du monde. *« L'huile et les graisses viennent de 60 pays différents »*, précise Alexander Kueper, vice-président aviation durable chez Neste. Aux Pays-Bas, le pétrolier finlandais récupère aussi les huiles de friture usagées des restaurants McDonald's. Un partenariat à double sens puisque les camions de livraison de l'enseigne de fast-food américaine roulent, eux, avec du « diesel renouvelable », produit sur le site de Rotterdam.

C'est que la bioraffinerie néerlandaise de Neste produit du « carburant vert » pour voiture et camion depuis sa mise en service en 2012. Elle est même la plus grande bioraffinerie d'Europe, avec une capacité de production d'à peu près 1,4 million de tonnes par an. Bientôt davantage. Le site de 25 hectares est actuellement en plein agrandissement et un second est en création, à quelques kilomètres de là, de même taille. Un projet à 2 milliards de dollars pour Neste, qui entend capitaliser sur cet emplacement stratégique pour développer sa production de SAF en Europe. Le groupe compte aussi des raffineries en Finlande et à Singapour (à ce jour la plus grande au monde).

13.600 vols Paris-New York en A380

« L'avantage, c'est que le processus de raffinerie du diesel renouvelable est à 90 % identique à celui du SAF et on utilise les mêmes matières premières », expose Hanna van Luijk, directrice du site de Rotterdam. Au total, la bioraffinerie pourra produire 1,2 million de tonnes de SAF d'ici à fin 2026. Soit l'équivalent d'environ 13.600 vols Paris-New York en A380. Les deux gigantesques réservoirs de 15.000 mètres cubes, chacun flambant neuf et peint en blanc, sont d'ailleurs déjà prêts pour accueillir ce « kérosène vert ».

> « Les compagnies utilisent le SAF comme argument de verdissement de façade alors qu'il n'est que très peu mélangé au carburant classique, parfois à 1 ou 2 % seulement. »
> **CHARLÈNE FLEURY**
> Coordinatrice du réseau international Restez sur Terre

Les dates n'ont pas été choisies au hasard. *« Nous serons prêts pour l'entrée en vigueur des nouvelles réglementations européennes »*, insiste Alexander Kueper. L'Union européenne va en effet imposer aux compagnies aériennes des obligations graduelles d'incorporation de SAF dans le kérosène d'aviation (2 % en 2025, 6 % en 2030, au moins 70 % en 2050, date à laquelle le secteur s'est engagé à atteindre la neutralité carbone). De son côté, la France a déjà mis en place, depuis deux ans, une obligation de 1 % pour tous les vols au départ de son territoire. Qui dit réglementation contraignante, dit demande qui explose et plusieurs compagnies se sont déjà ruées sur ce carburant d'aviation durable. A l'instar d'Air France-KLM, avec qui le finlandais Neste a décroché fin 2022 le plus gros contrat de SAF passé par une compagnie aérienne.

L'accord porte sur un million de tonnes, soit environ 1,3 milliard de litres, entre 2023 et 2030. De quoi accélérer les objectifs du groupe, qui veut aller au-delà des obligations européennes avec un objectif d'incorporation de 10 % en 2030. *« La plupart des compagnies volent avec du SAF produit par Neste »*, rapporte le directeur de la branche aviation durable du groupe. *« Des avions d'Emirates décollent d'Amsterdam avec le biocarburant de Neste, ceux de la Brussels Airlines aussi »*, énumère Alexander Kueper, précisant que le biocarburant est fabriqué sur les sites finlandais ou singapourien du groupe en attendant la fin des travaux à Rotterdam.

« Vous sentez ? On respire la même odeur dans les usines de croquettes pour chien », lance un porte-parole de Neste, pointant l'une des cuves de la bioraffinerie. L'odeur étrange vient des graisses animales qui y stagnent. On ne sait pas depuis quand. *« C'est de la magie quand on y pense »*, plaisante-t-il. Certes, penser que l'huile qui a été utilisée pour cuire vos frites puisse faire voler des avions relève presque de la sorcellerie. Toutefois, le SAF est encore loin d'être totalement « magique » pour l'environnement. Jamais utilisé à 100 % comme carburant par les compagnies aériennes, il reste, à ce jour, toujours mélangé à du kérosène.

> « Les économies d'échelle ne vont pas rendre le SAF moins cher dans les prochaines années et le stock de matières premières disponibles pourrait poser problème quand la demande va exploser. »
> **ALEXANDRE KUEPER**
> Vice-président aviation durable chez Neste

Ce que livre Neste aux compagnies aériennes est en réalité un carburant composé en moyenne de 20 à 30 % de SAF seulement. *« Tout dépend des commandes de nos clients »*, précise la directrice de la bioraffinerie. Un mélange « prêt à l'emploi » avec lequel les compagnies peuvent ravitailler leurs avions sans attendre. Ce que critiquent des ONG depuis plusieurs années. Pour Charlène Fleury, coordinatrice du réseau international Restez sur Terre, *« les compagnies aériennes utilisent le SAF comme argument de verdissement de façade alors qu'il n'est que très peu mélangé au carburant classique, parfois à 1 ou 2 % seulement »*. Air France-KLM et 19 autres compagnies aériennes européennes sont d'ailleurs dans le viseur de la Commission européenne pour cette raison. Elles sont toutes soupçonnées d'avoir trompé les consommateurs sur l'utilisation de carburants durables.

Reste que, pour beaucoup, il s'agit du seul moyen réaliste pour l'industrie aérienne d'atteindre l'objectif zéro émission nette d'ici à 2050, dès lors que les technologies révolutionnaires telles que l'hydrogène ou les avions de passagers propulsés par l'électricité en sont encore au stade expérimental. Surtout, il ne nécessite pas de modification préalable pour être utilisé.

« Tous les avions peuvent consommer jusqu'à 50 % de SAF dans leur moteur sans révision », explique un porte-parole de Neste, précisant qu'il n'est pas encore possible d'effectuer un vol commercial alimenté à 100 % avec du SAF pour des questions réglementaires. Bien que cela soit techniquement faisable, comme l'a prouvé le groupe finlandais il y a deux ans, avec la compagnie suédoise Braathens Regional Airlines, qui a réalisé le tout premier vol d'essai sur un avion commercial avec uniquement du SAF de Neste dans son réservoir. Des tests que le groupe finlandais poursuit actuellement dans la région de Toulouse avec Airbus.

Mais un obstacle majeur à une incorporation plus rapide de SAF par toutes les compagnies reste avant tout son prix. En moyenne, la tonne de SAF se négocie autour de 3.500 euros, même si elle peut tomber à 2.000 euros sur des marchés subventionnés comme aux Etats-Unis. Contre 1.000 euros la tonne le kérosène traditionnel. Un coût supplémentaire pour les compagnies que l'on retrouve parfois dans les prix des billets. *« Les économies d'échelle ne vont pas rendre le SAF moins cher dans les prochaines années »*, précise le vice-président, pour qui c'est avant tout *« le stock de matière première qui pourrait poser un problème quand la demande va exploser »*.

Bois, algues, déchets résidentiels

Les matières premières qu'utilise Neste pour fabriquer ce biocarburant sont en effet limitées et constituent un obstacle majeur à la production de SAF en grande quantité dans les prochaines années. Actuellement, la consommation mondiale de carburant d'avion tourne autour de 300 millions de tonnes par an, selon l'Iata. Dont 1 % de SAF. Et la vague de « flygskam » arrivée de Suède, « la honte de prendre l'avion », ne semble pas avoir affecté le trafic mondial.

Le cap symbolique des 5 milliards de passagers devrait être dépassé cette année et les professionnels en attendent 9 milliards dans vingt ans. Impossible de trouver des huiles ou des graisses animales en quantité suffisante afin de ravitailler tous les avions. D'autant que le secteur aérien n'est pas le seul à utiliser ces biomasses. Les secteurs routier et maritime souhaitent eux aussi récupérer ces composants.

C'est pour cette raison qu'après les graisses animales et les huiles de cuisson, Neste travaille aujourd'hui à l'intégration d'autres biomasses, comme les résidus de bois, la paille, les algues, les déchets résidentiels, etc. Ses équipes explorent aussi les carburants de synthèse, que l'on peut obtenir à partir de CO_2 et d'hydrogène. *« Plus de 25 % de nos effectifs sont des ingénieurs qui travaillent en recherche et développement »*, affirme le directeur de la branche SAF du groupe. Pour l'heure, cependant, l'usine est seulement capable de filtrer des huiles ou des graisses animales et il faudra encore attendre des années avant que d'autres matières premières puissent être utilisées pour fabriquer du « kérosène vert ». ■



« Maison d'architecte » par Alexis Bruchon pour « Les Echos »

L'ÉDITORIAL
DES « ÉCHOS »

Au président de choisir

Qu'auraient fait les députés élus récemment aux élections législatives si la France était une vraie démocratie parlementaire ? La réponse est simple. Au lendemain du vote, les responsables de plusieurs partis largement représentés à l'Assemblée auraient aussitôt entamé des négociations pour aboutir à une plateforme commune d'action, même si leurs convictions politiques sont très différentes.

Dans ces négociations, chaque parti tente de faire prévaloir les réformes qui lui paraissent essentielles, et chaque parti accepte des renoncements majeurs. Il y a une décennie, la droite démocrate-chrétienne allemande avait ainsi accepté la création d'un salaire minimum voulu par les sociaux-démocrates. Dans ces négociations, une personnalité se serait peu à peu dégagée pour prendre la tête du gouvernement, et les ministères importants auraient été répartis entre les forces en présence. Le président de la République n'aurait eu d'autre choix que d'appeler cette personnalité à Matignon et d'entériner son équipe.



Par **Jean-Marc Vittori**

Mais la France n'est pas une vraie démocratie parlementaire. Trois blocages ont empêché cette mécanique de s'enclencher. D'abord, le front républicain qui s'est formé pour empêcher la victoire du Rassemblement national était un front « contre » qui ne parvient pas à exister « pour ». Ensuite, Jean-Luc Mélenchon, le leader de La France insoumise, a fermé la porte à toute négociation cinq minutes après les résultats des élections. Enfin, la classe politique (et médiatique) continue inconsciemment de tout attendre du président.

> En l'absence de coalition majoritaire, le chef de l'Etat a toute liberté pour choisir le Premier ministre.

Il est pourtant arrivé à trois reprises dans l'histoire de la Ve République que le président soit contraint de nommer un Premier ministre. C'était dans un cas de figure très différent : une coalition politiquement opposée au président, menée clairement par un homme pendant la campagne électorale, avait remporté la majorité absolue. C'est ainsi que François Mitterrand a dû se résigner à nommer Jacques Chirac en 1986 puis Edouard Balladur en 1993. Et que Jacques Chirac a dû se résigner à son tour à appeler Lionel Jospin en 1997.

En l'absence de majorité, de coalition, de projet partagé, le président retrouve sa liberté d'action. Conformément à l'article 8 de la Constitution, c'est lui qui nomme le Premier ministre. Contrairement à ce qu'affirme l'ancien Premier ministre Dominique de Villepin, ce choix discrétionnaire s'inscrit dans la tradition républicaine (sinon, jamais Pompidou, Barre… ou Villepin n'auraient accédé à Matignon). Et sous la IVe République où le président n'avait presque aucun pouvoir, il avait pourtant celui de choisir le Premier ministre.


Lire nos informations
Page 3

DERNIÈRE **HEURE**

Synagogue de La Grande-Motte : le suspect a été arrêté



Pascal Guyot/AFP

Des policiers arrivent sur les lieux de l'incendie criminel devant la synagogue Beth Yaacov de La Grande-Motte, samedi dernier.

ANTISÉMITISME

L'auteur présumé de l'attaque contre la synagogue, un Algérien de 33 ans en situation régulière, a été interpellé samedi soir à Nîmes par les policiers d'élite du RAID.

Marion Kindermans

Fin de cavale pour l'auteur présumé de l'attaque, samedi matin, contre la synagogue Beth Yaacov de La Grande-Motte (Hérault). Interpellé quelques heures plus tard dans la soirée, à Nîmes (Gard), dans le quartier sensible de Pissevin, à quelques kilomètres de là, l'homme est un Algérien de 33 ans en situation régulière, selon « Valeurs Actuelles ».

Au total, quatre personnes de son entourage sont actuellement en garde à vue, a ajouté la même source. Le suspect a été interpellé par les policiers d'élite du RAID, après une fusillade au cours de laquelle il a été blessé, a indiqué dans la nuit le parquet national antiterroriste saisi de l'enquête.

Plusieurs départs de feu

Le ministre de l'Intérieur démissionnaire, Gérald Darmanin, a annoncé l'arrestation dans la nuit de samedi à dimanche sur le réseau social X (ex-Twitter), en remerciant « *les effectifs des forces de l'ordre, et principalement du RAID, qui sont intervenus avec beaucoup de professionnalisme malgré ses coups de feu* ».

Le suspect, qui a agi à visage découvert, a attaqué, peu après 8 heures samedi matin, la synagogue de La Grande-Motte, commune proche de Montpellier, déclenchant plusieurs départs de feu, mais sans faire de victimes. Seul un policier municipal intervenant pour ces départs d'incendie a été légèrement blessé

Selon une image tirée de la vidéosurveillance, l'assaillant portait un drapeau palestinien à la ceinture, un keffieh rouge sur la tête et tenait dans chaque main une bouteille d'eau en plastique, sans doute remplie d'essence.

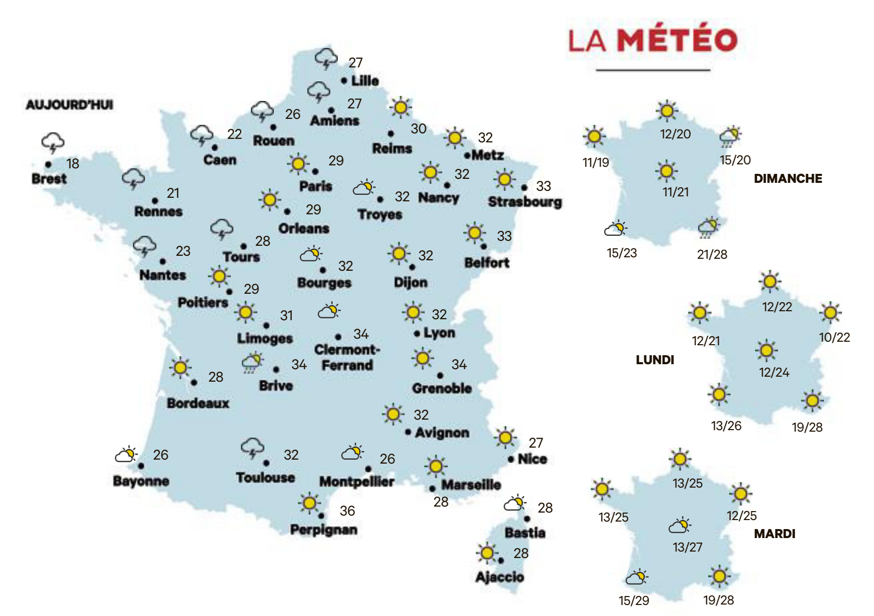
« Le danger reste réel »

Seules cinq personnes, dont le rabbin, étaient présentes dans la synagogue Beth Yaacov au moment des faits, l'office du matin de shabbat y étant prévu à 9 heures. Une « *attaque antisémite* » qui aurait pu virer au « *drame absolu* » si les fidèles avaient été sur place, a souligné le Premier ministre démissionnaire, Gabriel Attal, venu sur le site quelques heures après les faits.

> « La lutte contre l'antisémitisme est un combat de chaque instant, celui de la nation unie. »
> EMMANUEL MACRON
> Président de la République.

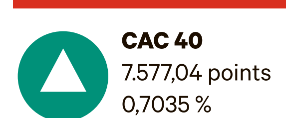
Le président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), Yonathan Arfi, a exprimé sur le réseau X le « *soulagement pour tous* » que constitue l'arrestation de l'assaillant présumé, félicitant les forces de l'ordre. « *Mais nous avons aussi conscience que nous avons eu une chance inouïe que l'individu fasse une erreur sur l'horaire de l'office. Le danger reste réel* », a estimé auprès de l'AFP Perla Danan, présidente du CRIF Occitanie. Un rassemblement est prévu à Montpellier mardi à 18 heures, et un « temps de recueillement » sera organisé à la synagogue, a indiqué le maire LR de La Grande-Motte, Stéphan Rossignol. « *La lutte contre l'antisémitisme est un combat de chaque instant, celui de la nation unie* », a rapidement réagi le président Emmanuel Macron.
— *Avec AFP*

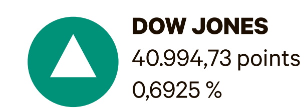
LA MÉTÉO



AILLEURS	CE JOUR	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI
AMSTERDAM	16/26	14/19	14/19	14/23	16/25
ATHÈNES	26/36	25/34	24/31	24/30	24/30
BERLIN	20/31	19/23	14/23	14/24	17/27
BRUXELLES	19/28	13/20	13/21	13/24	16/26
DUBAI	31/39	31/40	31/39	30/40	30/40
FRANCFORT	17/32	17/22	11/23	12/26	16/29
HONGKONG	27/32	26/32	26/32	26/30	26/29
ISTANBUL	24/30	23/29	23/29	22/28	22/29
LONDRES	15/17	10/19	14/20	15/22	15/23
MADRID	23/35	19/33	21/34	21/35	20/35
MILAN	22/31	22/31	22/29	21/28	21/29
MOSCOU	13/22	16/25	14/27	15/28	16/28
NEW YORK	18/28	19/29	20/28	20/27	20/27
RIO DE JANEIRO	21/28	19/23	16/16	14/21	13/24
SAN FRANCISCO	15/22	12/25	13/27	13/27	12/23
SHANGHAI	26/35	27/35	27/35	27/31	26/31
SINGAPOUR	25/27	25/30	25/30	25/28	25/31
SYDNEY	8/21	13/26	16/23	16/23	9/23
TOKYO	27/32	27/32	26/33	26/30	25/28
TORONTO	15/25	16/27	18/26	18/27	20/26
ZURICH	14/32	16/19	15/21	14/24	15/28

Les Echos
Entreprises & Marchés

 **CAC 40** 7.577,04 points 0,7035 %

 **DOW JONES** 40.994,73 points 0,6925 %

 **EURO/DOLLAR** 1,1173 $ 0,5567 %

ONCE D'OR 2.511,2 $ 1,1357 %

 **PÉTROLE (BRENT)** 79,01 $ 2,464 %

Lundi 26 août 2024
www.lesechos.fr

DEVISES | **EUR/GBP** 0,8475 | **EUR/JPY** 161,83 | **EUR/CHF** 0,9491 | **GBP/USD** 1,3187 | **USD/JPY** 144,862 | **USD/CHF** 0,8493 **TAUX** | **€STER** 3,664 | **EURIBOR 3 MOIS** 3,541 | **OAT 10 ANS** 2,9209 | **T-BONDS 10 ANS** 3,8261

Le sulfureux patron russe de Telegram arrêté en France

APPLICATION

Florian Dèbes

Aussitôt atterri, aussitôt arrêté ! Le patron de la messagerie chiffrée Telegram a été interpellé par la police française samedi à l'aéroport du Bourget. Sous le coup d'un mandat de recherche en France, le milliardaire d'origine russe et naturalisé français depuis trois ans devait être présenté à un juge dimanche. Le fondateur de Telegram venait de Bakou (Azerbaïdjan) et devait passer au moins la soirée à Paris où il avait prévu de dîner selon l'AFP.

L'homme de 39 ans va devoir répondre du laisser-aller et de l'absence de modération qu'il revendique sur la messagerie aux 900 millions d'utilisateurs qu'il a cofondé avec son frère Nikolaï. Après un premier succès en Russie avec la création d'un Facebook en cyrillique en 2006 (VKontakte), le duo se présentait comme des opposants à la mainmise du Kremlin sur la tech locale avec cette application promettant un secret total des correspondances.

Mantra libertarien

Problème, ce mantra libertarien a tout autant attiré des personnalités politiques avides de confidentialité que des criminels, des terroristes et des réseaux pédophiles. Alors que l'utilisation de l'application par des suspects revient très fréquemment dans diverses enquêtes, Telegram – contrairement à son rival WhatsApp – ne coopère pas du tout avec la police. La justice française s'était donc saisie du dossier.

Dans le détail, l'Ofmin, chargé de la lutte contre les violences faites aux mineurs, s'intéressait depuis quelques mois à Pavel Durov en coordination avec d'autres services afin d'établir sa possible complicité au titre de directeur général de Telegram pour des infractions allant de l'escroquerie au trafic de stupéfiants, au cyberharcèlement, à la criminalité organisée en passant par l'apologie du terrorisme et la fraude. *« En France, les attentats de 2015 et 2016 avaient déjà souligné le rôle privilégié de Telegram dans le relai de la propagande, du recrutement et du financement du terrorisme »*, rappelle Julien Nocetti, chercheur associé spécialiste de la Russie et des technologies à l'Institut français des relations internationales (Ifri).

Cette arrestation tombe au moment où Pavel Durov voyait arriver le succès pour son application. Dans une interview au « Financial Times » il y a quelques mois, il insistait sur la monétisation de son audience. A le croire, Telegram génère des *« centaines de millions de dollars »* de revenus via des espaces publicitaires dans l'application, des frais sur les paiements en cryptomonnaies et des abonnements premium. Même si la marche est haute et si la dette de la société reste importante, il visait d'en faire une affaire rentable en 2025, voire dès 2024. Il faisait aussi planer l'idée d'une cotation à Wall Street.

> Il paraît impossible qu'il ait connu le succès en Russie sans liens avec le pouvoir.

Mais la sulfureuse réputation du patron continuait de le poursuivre. Dans le contexte du conflit entre l'Ukraine et la Russie, l'indépendance affichée de l'homme d'affaires exilé à Dubaï ne convainquait pas tout le monde alors qu'il paraît impossible qu'il ait connu le succès en Russie sans liens avec le pouvoir. Sur des canaux pouvant réunir des milliers de personnes, Telegram est par ailleurs un relais important de désinformation d'origine russe. Son interpellation a suscité de nombreuses réactions internationales. « #FreePavel », a publié sur X le patron de la plateforme, Elon Musk, avant de publier un nouveau message en français disant *« Liberté. Liberté ! Liberté ? »*. ■



Cette arrestation tombe au moment où Pavel Durov voyait arriver le succès pour son application. *Photo Albert Gea/Reuters*

Les bornes de recharge électriques très sollicitées cet été

ÉNERGIE

Les grands chassés-croisés estivaux comptent une nouvelle catégorie de véhicules : les voitures 100 % électriques, qui n'hésitent plus à braver les autoroutes sur de longs parcours. Finie l'angoisse de la panne de batterie, voire celle de la longue queue devant l'unique borne de recharge disponible.

Cette année, plus de 14.000 bornes de recharge ultrarapides (plus de 150 kilowatts) ont été installées à grands frais sur les principaux axes et aux abords des villes, selon le baromètre du ministère de la Transition écologique et de l'association nationale pour le développement de la mobilité électrique (Avere).

En juillet, les sessions de recharge ont bondi de 127 % par rapport à la même période en 2023, selon TotalEnergies qui a doublé en un an son parc de bornes à haute puissance, selon l'AFP. Tandis que le nombre de kWh vendus aux automobilistes de passage a grimpé de 110 %. Même constat chez l'autre opérateur Ionity, qui relève un bond de 70 % des sessions de recharge pendant les grands week-ends d'été.

Des prix peu transparents

Restent néanmoins deux mauvaises surprises pour les automobilistes qui empruntent l'autoroute avec leur véhicule à batterie : des prix très salés et un certain manque de transparence. Le coût moyen d'une recharge ultrarapide a atteint 21,35 euros au premier semestre (pour 40 kWh, avec des frais de service) selon un rapport de l'Avere. Le tarif de ces recharges a ainsi augmenté de 6,77 % au cours des six premiers mois de 2024. Mais certains opérateurs facturent encore au kWh et à la minute, et ce coût atteint alors 26,40 euros. Selon les données de TotalEnergies, le coût moyen d'une recharge atteint 19,75 euros pour circuler sur 100 km, soit un plein nettement plus cher qu'avec une voiture essence ou diesel.

Même avec un abonnement, qui allège la facture, le prix du kWh peut aller du simple au double selon les bornes, les opérateurs (TotalEnergies, Engie, Ionity) et les fournisseurs de cartes et d'abonnements (ChargeMap, Plugsurfing), relève encore l'AFP. Les conducteurs font donc des « demi-pleins » sur autoroute, en attendant de trouver mieux à leur point d'arrivée.

Dans un avis paru en juin, l'Autorité de la concurrence a pointé *« un déficit informationnel des consommateurs »* sur le tarif de la recharge, pour comparer les prix, mais aussi *« pour connaître le prix effectivement payé »*. Le gendarme de la concurrence a recommandé *« d'imposer »* aux opérateurs une tarification systématique de la recharge au kWh, sans prendre en compte le temps passé à la borne (plus ou moins de 25 minutes), ainsi que *« la transmission en temps réel par point de recharge »* de ces tarifs pour qu'ils soient comparables en ligne. Sur le modèle du site gouvernemental qui publie les tarifs des pompes à essence de toute la France.

De son côté, l'Autorité de régulation des transports (ART) constate que ces tarifs sont un *« frein à l'électrification du parc automobile »*. Les commissions sur la recharge électrique versées aux sociétés d'autoroute atteignent 18 % du chiffre d'affaires en moyenne, soit beaucoup plus que les 4,2 % constatés sur les autres activités (carburant, restauration).

— D. F. (avec AFP)

Tourisme spatial : SpaceX défie la Nasa sur son domaine historique

ESPACE Une nouvelle mission spatiale doit décoller lundi en Floride. Une mission 100 % SpaceX, qui ambitionne de devenir la première de l'histoire à voir des citoyens privés tenter une échappée dans le vide interplanétaire. La sortie extra-véhiculaire sera réservée à deux des quatre passagers. Dont le milliardaire américain Jared Isaacman, qui a largement financé Polaris Dawn sur ses deniers personnels. Cette sortie permettra surtout à la firme d'Elon Musk de tester le bon fonctionnement et la praticité d'une combinaison futuriste. // **PAGE 14**

Dividendes, rachats d'actions : nouveau record en vue pour les banques

FINANCE Après un millésime record pour 2023, les géants européens de la finance devraient se montrer à nouveau particulièrement généreux à l'issue de l'exercice 2024, en matière de dividendes et de rachats d'actions. Le montant redistribué devrait dépasser les 120 milliards d'euros selon les estimations des analystes à l'issue des résultats semestriels. Alors que la consolidation n'est toujours pas à l'ordre du jour, les banques n'estiment pas nécessaire de garder du capital pour d'éventuelles grandes manoeuvres. // **PAGE 22**

LES ENTREPRISES **CITÉES**

Accor 26
Aéroports du Grand Ouest 20
Alibaba 26
AliExpress 18
Altria 15
Aurora 16
AXA 22
Blanc des Vosges 20
BNP Paribas 22
Boeing 14
Capgemini 26
Cruise 16
Dassault Systèmes 26
Emirates 15
Hermès International 26
HSBC 22
Jazwares 17
JD Sports 17
Juul 15
Lego 17
Liebherr Aerospace 20
Luminar 16
Mattel 17
Meta 18
MGA Entertainment 17
Nestlé 26
O linge de maison 20
Publicis 26
Réseau Le Saint 19
Santander 22
Société Générale 22, 23
SpaceX 14
TikTok 18
Uber 16
UniCredit 22
Veolia Environnement 26
Waymo 16
X 18

Bronchiolite : le vaccin Moderna pour les plus de 60 ans approuvé par l'UE

SANTÉ

Cette décision marque un nouveau jalon dans l'histoire du combat contre la bronchiolite. L'Union européenne a approuvé un vaccin développé par le groupe Moderna contre le principal virus à l'origine de cette maladie, a annoncé vendredi l'entreprise spécialiste de l'ARN messager (ARNm), quelques mois après une décision semblable aux Etats-Unis.

Des bébés aux seniors

Le vaccin de Moderna, qui cible les personnes de plus de 60 ans, vient ainsi s'ajouter à une série de traitements récemment apparus pour éviter aux bébés et aux personnes âgées les conséquences d'une infection au VRS, virus à l'origine de la grande majorité des bronchiolites.

Certains de ces traitements, tel l'anticorps de synthèse Beyfortus de Sanofi, sont destinés aux bébés, chez qui la bronchiolite cause chaque hiver d'importantes épidémies. D'autres, comme le vaccin Arexvy de GSK et donc celui de Moderna, ciblent les personnes âgées, chez qui les risques du VRS sont moins connus alors qu'il peut causer des complications parfois mortelles. Un quatrième traitement préventif, l'Abrysvo de Pfizer, est lui destiné aux deux catégories : tout petits et personnes âgées.

Particularité du produit de Moderna, il s'agit du premier vaccin à ARN messager approuvé par l'UE après celui contre le Covid-19. La pandémie avait vu la mise en pratique de cette technique novatrice qui a permis le développement de vaccins – ceux de Moderna et de Pfizer-BioNTech – très efficaces contre le Covid-19. La raréfaction des cas de Covid-19 en 2023-2024 a poussé la biotech américaine – dont Moderna – à diversifier son offre vaccinale.

La France avait déjà autorisé, début juillet, la vaccination des seniors contre la bronchiolite, qui entraîne chez eux une mortalité similaire à celle de la grippe. Lors de la saison hivernale 2022-2023, les seniors représentaient 61 % des hospitalisations et 78 % des décès liés au VRS. L'hiver 2024-2025 sera, pour la bronchiolite, le premier test sur les marchés de l'Hexagone. *— Avec AFP*

Première sortie extravéhiculaire en vue pour des touristes de l'espace

- Une mission inédite de SpaceX, Polaris Dawn doit décoller ce lundi matin de Floride.
- Financée et commandée par le milliardaire américain Jared Isaacman, elle embarque quatre astronautes.

SPATIAL

Yann Verdo

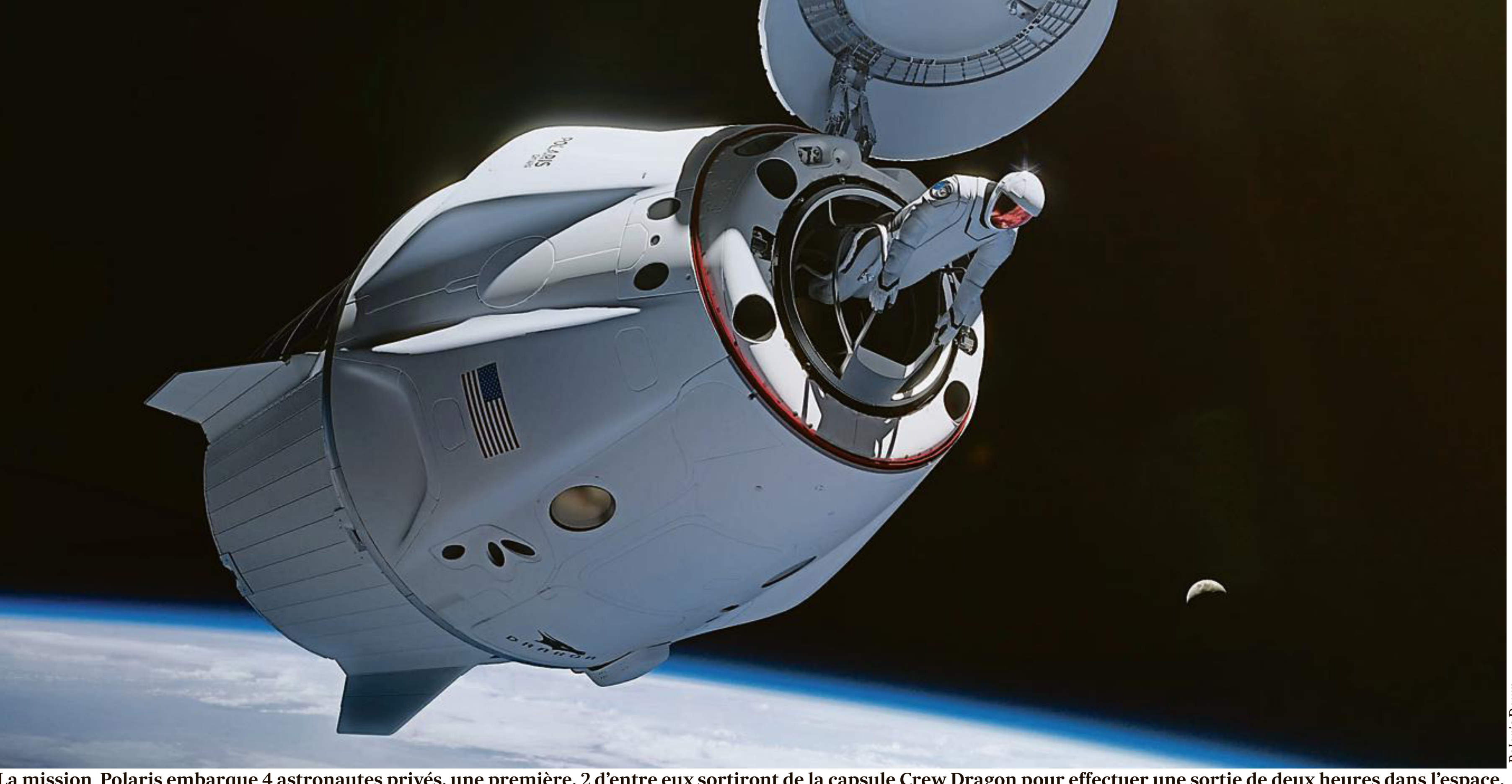
Le jour J approche pour les quatre « astrotouristes » de la mission Polaris Dawn. C'est ce lundi 26 août, à 3 h 38 EST (9 h 38 à Paris), qu'est prévu le lancement, depuis le Centre spatial Kennedy en Floride, de la fusée Falcon chargée de propulser en orbite la capsule Crew Dragon et ses quatre membres d'équipage. Une mission 100 % SpaceX, donc, qui ambitionne de devenir la première de l'histoire à voir des citoyens privés tenter une petite échappée dans le vide interplanétaire.

Point d'orgue de cette mission de cinq jours, la sortie extravéhiculaire (EVA en anglais) sera réservée à deux des quatre astronautes occasionnels, les deux autres demeurant à bord de la capsule qui, en l'absence de sas, se trouvera entièrement dépressurisée une fois que l'écoutille aura été ouverte.

Les deux heureux élus à qui reviendra le redoutable honneur de jouer les Youri Gagarine (ou plutôt les Allan Shepard !) sont le milliardaire américain Jared Isaacman, qui a largement financé Polaris Dawn sur ses deniers personnels et en est le commandant en titre ; et Sarah Gillis, ingénieure en cheffe des opérations spatiales chez SpaceX, où elle est chargée de superviser le programme de formation des astronautes. Resteront aux manettes du vaisseau Crew Dragon son pilote, le lieutenant-colonel retraité de l'armée de l'air américaine Scott Poteet ; et Anna Menon, autre ingénieure haut placée chez SpaceX.

A 1.400 km de la Terre

Cette première EVA commerciale de l'ère spatiale permettra surtout à la firme d'Elon Musk de tester le bon fonctionnement et la praticité de la combinaison futuriste qu'elle a conçue et développée à grand renfort de dollars pour combler un trou dans sa raquette et ne plus dépendre sur ce point de la Nasa (lire ci-dessous).



La mission Polaris embarque 4 astronautes privés, une première, 2 d'entre eux sortiront de la capsule Crew Dragon pour effectuer une sortie de deux heures dans l'espace. *Polaris Dawn*

Si une quarantaine d'expériences scientifiques sont prévues, visant à étudier l'effet des radiations cosmiques sur le corps humain et les troubles pouvant survenir dans l'espace (embolies gazeuses, syndrome neuro-oculaire…), ce test de la nouvelle combinaison, ainsi que celui des communications laser avec la constellation Starlink de SpaceX, sont clairement les objectifs principaux. Avec, en ligne de mire, le grand rêve de « Citizen Musk » : voir l'humanité non seulement reprendre pied sur la Lune, mais aussi et surtout coloniser Mars.

> Une quarantaine d'expériences scientifiques sont prévues, visant à étudier l'effet des radiations cosmiques sur le corps humain.

Polaris Dawn, qui s'inscrit dans le sillage de la mission Inspiration4 dont le même Jared Isaacman avait déjà été le commandant et le mécène en 2021, peut s'enorgueillir de quelques records. Du fait de son orbite extrêmement elliptique, Crew Dragon emmènera les quatre aventuriers jusqu'à 1.400 km de la Terre : personne n'a jamais été aussi loin depuis Apollo 17, en 1972 (à titre de comparaison, la Station spatiale internationale n'est qu'à 400 km au-dessus de nos têtes). Et comme le programme Apollo n'a envoyé vers la Lune que des hommes, Sarah Gillis et Anna Menon deviendront, si tout se passe bien, les deux femmes à avoir voyagé le plus loin dans l'espace… ■

Les deux astronautes bloqués dans la Station spatiale reviendront sur Terre avec SpaceX

Les deux astronautes acheminés par Boeing jusqu'à la Station spatiale internationale début juin ne pourront pas revenir comme prévu avec le vaisseau de l'entreprise.

Elon Musk au secours de la Nasa, lâchée par Boeing : deux astronautes acheminés par Boeing jusqu'à la Station spatiale internationale début juin ne pourront pas rentrer comme prévu avec le vaisseau de cette entreprise, qui a rencontré plusieurs problèmes pendant le trajet aller, et devront à la place revenir sur Terre avec un vaisseau de SpaceX, a annoncé la Nasa samedi.

« La Nasa a décidé que Butch et Suni reviendraient avec l'équipage Crew-9 en février prochain, et que Starliner reviendrait sans équipage », a déclaré son patron Bill Nelson lors d'une conférence de presse à l'issue d'une réunion de travail samedi.

Les astronautes Butch Wilmore et Suni Williams avaient décollé début juin à bord de Starliner et ils se trouvent depuis dans l'ISS, où leur vaisseau est resté amarré. Théoriquement partis pour une mission de huit jours, ils resteront donc finalement environ huit mois dans la Station spatiale (ISS), et attendront leur tour. Ils prendront place à bord d'une mission de SpaceX qui doit les ramener sur Terre en février.

Starliner devait initialement les ramener sur Terre huit jours plus tard, mais des problèmes détectés sur son système de propulsion ont conduit la Nasa à remettre en question sa fiabilité. Et à envisager une solution de secours radicale : faire rentrer les passagers de la station, qui ont déjà passé deux mois et demi dans le laboratoire volant, avec une mission régulière de SpaceX en février.

> « La Nasa a décidé que Butch et Suni reviendraient avec l'équipage Crew-9 en février prochain, et que Starliner reviendrait sans équipage. »
> **BILL NELSON**
> Patron de la Nasa

Depuis des semaines, les équipes de Boeing et de la Nasa mènent des tests pour mieux comprendre la cause des problèmes rencontrés en vol, notamment sur les propulseurs du nouveau vaisseau. La principale préoccupation est que Starliner ne puisse pas réaliser la poussée nécessaire pour s'arracher de l'orbite et entamer sa descente vers la Terre. Estimant que le vaisseau n'est pas assez sûr, la Nasa le condamne prudemment à rentrer sur Terre à vide.

Comme alternative, une mission régulière de SpaceX, nommée Crew-9, devrait décoller fin septembre en n'emportant que deux astronautes au lieu de quatre. Elle restera amarrée à l'ISS jusqu'à son retour sur Terre prévu en février. Et ramènerait alors les deux « naufragés » de Boeing, en plus des deux astronautes de Crew-9. Boeing assurait encore au début du mois être *« confiant »* dans la capacité de Starliner *« à revenir en toute sécurité avec l'équipage »*. Mais la Nasa, extrêmement prudente depuis les accidents meurtriers des navettes spatiales Challenger et Columbia, a persisté à réclamer des analyses supplémentaires. Cette décision écorne encore un peu plus l'image de Boeing, par ailleurs dans la tourmente après une série de dysfonctionnements sur ses avions commerciaux.

La Nasa a commandé il y a dix ans à Boeing et SpaceX un nouveau vaisseau chacun, pour acheminer ses astronautes vers l'ISS. Avec deux véhicules, elle souhaite ne pas se retrouver sans solution en cas de problème sur l'un ou l'autre.

Mais l'entreprise d'Elon Musk a largement battu Boeing et joue seule le rôle de taxi spatial américain depuis déjà quatre ans. Le premier vol de Starliner avec équipage, réalisé avec des années de retard à cause de déconvenues au cours de son développement, devait être le dernier test avant de commencer ses opérations régulières.
— *Avec AFP*

Une nouvelle combinaison légère, souple, stylée

Alors que la Nasa peine à accoucher de la tenue censée équiper les astronautes du programme Artemis, SpaceX a créé la sienne, testée par l'équipage de Polaris Dawn.

On pourrait croire que lorsque l'humanité se montre assez ingénieuse pour construire des vaisseaux capables de l'emmener dans l'espace, voire sur la Lune, fabriquer les scaphandres qui permettront aux astronautes de survivre au vide et aux températures extrêmes n'est pas le plus compliqué ni le plus coûteux…

Dans les faits, il n'en est rien. Et une bonne partie du défi qu'ont dû relever les équipes d'Elon Musk pour la mission Polaris Dawn a consisté à concevoir, fabriquer et tester en laboratoire la combinaison que revêtiront les quatre membres de l'équipage. Et qui, aux yeux d'Elon Musk, préfigure celle dont seront équipés, demain, les Terriens partant à l'assaut de la Planète rouge.

A la Nasa, on ne connaît que trop le problème. En août 2021, un journaliste bien informé publiait un tweet disant que, selon l'inspecteur général de l'agence spatiale américaine, les retards pris dans le développement d'une nouvelle combinaison suffisaient à rendre improbable un retour des astronautes sur la Lune dès 2024 dans le cadre de la mission Artemis III (celle-ci a, depuis, été reportée à septembre 2026).

A cette date, la Nasa avait déjà englouti 420 millions de dollars pour accoucher de son nouveau « spacesuit », et 625 millions supplémentaires étaient budgétés pour en venir à bout. Plus d'un milliard de dollars, avouez que cela fait cher le costume… Avec son laconisme habituel, Elon Musk avait répondu au tweet du journaliste : *« SpaceX could do it if need be »* (SpaceX pourrait le faire si besoin). Pari tenu.

A l'heure actuelle, deux types de combinaison équipent les astronautes effectuant une sortie extravéhiculaire (EVA). Il y a le modèle EMU, américain ; et le modèle Orlan, russe. Tous deux remontent aux grandes heures des programmes Gemini et Vostok et tous deux sont, aux dires de leurs utilisateurs, lourds, malcommodes, éprouvants.

Avec son look futuriste digne d'un épisode de « Star Trek », la combinaison développée par SpaceX semble un parangon de légèreté et de fluidité ; il suffit de comparer le gant de la combinaison EMU de la Nasa, avec ses gros boudins, aux doigts articulés de la combinaison de SpaceX.

Affichage tête haute

Pour fabriquer cette nouvelle combinaison EVA, les équipes d'Elon Musk ne sont pas parties de rien, puisque les astronautes de SpaceX utilisent déjà une combinaison maison au moment des lancements et des atterrissages ; mais il s'agit d'une combinaison IVA (Intra-Vehicular Activities), impropre à servir dans un environnement dépressurisé.

Plusieurs améliorations ont par conséquent dû lui être apportées. Peu de détails ont filtré, si ce n'est que la combinaison intègre de nouveaux matériaux isolants et des articulations améliorées, lui conférant une mobilité ac – crue. Et que le casque dispose d'une caméra ainsi que d'un « affichage tête haute » fournissant au porteur, en temps réel, des informations sur la pression, la température et l'humidité internes. Comme dans tout roman de SF qui se respecte. — **Y. V.**

Emirates continue de racheter des Airbus A380 d'occasion et à vil prix



De très loin le plus gros opérateur du « super Jumbo » européen, Emirates fait toujours voler plus d'une centaine d'Airbus A380. *Photo Shutterstock*

AÉRONAUTIQUE

La compagnie de Dubaï vient de signer le rachat de cinq A380 qu'elle louait depuis douze ans au fonds d'investissement allemand Doric.

Emirates n'a pas encore de remplaçant pour l'avion à double-ponts.

Bruno Trévidic

Trois ans après la livraison à Emirates du dernier A380 sorti de la chaîne d'assemblage d'Airbus, la compagnie de Dubaï trouve encore le moyen d'en acheter cinq de plus. Mais d'occasion cette fois. Emirates, qui reste de très loin le plus gros opérateur du « super Jumbo » européen, vient en effet de signer le rachat de cinq A380 déjà à ses couleurs, qu'il louait jusqu'à présent au fonds d'investissement allemand Doric.

Cette opération, qui n'a rien d'inhabituelle à l'expiration d'un contrat de location-vente, porte sur des A380 acquis en 2011 par Doric (les MSN 105, 106, 107, 109 et 110) et qui avaient été loués pour douze ans par Emirates. L'accord, dévoilé par un communiqué boursier de Doric Nimrod Air Two Ltd, une des nombreuses filiales du fond installée à Guernesey pour « optimiser » fiscalement la gestion des avions en location, indique que la compagnie a accepté de payer 30,7 millions de livres (36,2 millions d'euros) par appareil, soit 153,5 millions de livres au total (181 millions d'euros) pour les 5 A380.

Ce montant de 36,2 millions d'euros par appareil peut paraître bien modeste pour des avions âgés de seulement treize ans, sachant que la durée d'exploitation habituelle d'un avion de ligne dépasse le plus souvent vingt ans. Ce n'est même pas le prix d'un A320 moyen-courrier d'occasion. Et c'est bien peu comparé au dernier prix public de l'A380 communiqué par Airbus en 2018, qui était de 445,6 millions de dollars.

Pas de marché d'occasion

Cependant, ce prix public était déjà très éloigné des véritables prix pratiqués par Airbus, qui tournaient plutôt autour des 100 millions de dollars pour un A380 flambant neuf. Par ailleurs, en dépit des efforts d'Airbus, l'A380 n'a jamais réussi à trouver un marché de l'occasion.

Plusieurs tentatives pour donner une seconde chance à des A380 remis sur le marché, comme celle de la compagnie aérienne portugaise Hi Fly, se sont toutes soldées par des échecs, l'A380 étant généralement perçu comme trop coûteux à exploiter et trop difficile à remplir. A cela s'ajoute le coût prohibitif de la reconfiguration d'un tel avion et des problèmes de microfissures dans les ailes de certains modèles (pas sur ceux rachetés par Emirates). D'où le faible prix de vente de ces A380 d'occasion, qui ne pouvaient intéresser qu'Emirates. La compagnie de Dubaï est la seule à continuer à exploiter une large flotte d'A380. Elle en détient 114, sur les 149 A380 encore en service dans le monde – chez Singapore Airlines, British Airways, Qantas, Qatar Airways, Etihad, Asiana, Korean et ANA.

Et selon toute vraisemblance, Emirates devrait continuer à faire voler des A380 jusqu'à la fin de la décennie et même au-delà. Car non seulement son PDG, Tim Clark, continue de vanter les mérites de l'avion à double pont, regrettant même qu'Airbus n'ait pas lancé une nouvelle version remotorisée ; mais surtout, le véritable remplaçant de l'A380, le Boeing 777-9, se fait toujours attendre.

Cinq ans de retard

Cinq ans après son premier vol d'essai, le nouveau très gros-porteur de Boeing, dont la capacité (420 passagers en bi-classes) avoisine celles des A380 actuels, n'est toujours pas certifié. Et les premières livraisons à Emirates ne débuteront probablement pas avant 2026. Soit avec plus de cinq ans de retard sur le calendrier initial. Tout récemment, Boeing a même dû interrompre les vols de certification après la découverte de microfissures sur un élément de fixation des moteurs.

Face à ces retards, auxquels s'ajoutent les retards, bien moins importants, d'Airbus dans les livraisons d'A350, Emirates n'a donc d'autre choix que de faire durer aussi longtemps que possible ses A380. Quitte à devoir en racheter, quand les contrats de location arrivent à leur terme. Elle l'avait déjà fait en 2023, en rachetant deux de ses A380 à Doric. Mais pour la plupart des A380, comme ceux d'Air France, la destination finale sera plutôt la casse, à Tarbes ou à Teruel, en Espagne, le coût de la reconfiguration complète d'une cabine d'A380, généralement assez typée, étant trop élevé pour justifier la reprise d'avions d'autres compagnies. ■

Héros puis paria de l'e-cigarette, Juul surnage encore

LES RÉSURRECTIONS INDUSTRIELLES (5/6)

La marque de cigarettes électroniques était devenue un verbe – « juuler » – mais elle a péché par excès de confiance et manque de régulation.

Malgré des poursuites judiciaires et des pertes, l'épilogue n'est pas encore écrit.

Véronique Le Billon
— Bureau de New York

Cela aura été une décennie de montagnes russes. Au mitan des années 2010, après des années d'efforts, de difficultés et de pistes inabouties, deux anciens étudiants en design de Stanford, James Monsees et Adam Bowen, dessinent Juul, une cigarette électronique discrète et élégante.

En trois petites années, les deux designers californiens ont réussi à faire de leur produit phare un simple verbe : « juuler », plutôt que fumer ou vapoter. Avec son look de clé USB, ses parfums menthe ou mangue et son marketing ciblé sur la jeunesse branchée et fêtarde, Juul s'est hissé au sommet des ventes de cigarettes électroniques aux Etats-Unis. Fin 2018, la maison mère de Philip Morris et Marlboro, Altria, achète 35 % de Juul Labs pour 12,8 milliards de dollars.

Produit génial ou duperie ? Conçue pour aider les fumeurs à réduire leur dépendance aux produits les plus nocifs du tabac, Juul et ses concurrents ont créé en parallèle une nouvelle génération de consommateurs de nicotine. En 2019, plus d'un lycéen sur quatre (27,5 %) déclarait en utiliser, selon les statistiques fédérales.

2019, la fronde éclate

De tendance, Juul devient rapidement le paria de l'e-cigarette. Les parents dénoncent l'emprise de la marque sur leurs enfants, les proviseurs d'école cherchent des stratégies pour contrer le phénomène. Première dame jusque-là discrète à la Maison-Blanche mais aussi mère d'un adolescent, Melania Trump monte au créneau pour dénoncer le danger des vapoteuses chez les jeunes. Pas question d'effacer en quelques mois des années de lutte antitabac…

Pendant l'été 2019, une série de maladies pulmonaires et de décès de vapoteurs a aussi affolé les utilisateurs et mobilise enfin les autorités de régulation. La Food and Drug Administration (FDA) promet d'étudier le rapport coûts-bénéfices du produit.

> Début juin, la FDA a redonné de l'espoir à Juul, en abrogeant son ordonnance de « refus de commercialisation ».

En 2022, la FDA interdit à Juul de commercialiser ses produits aux Etats-Unis, et l'entreprise négocie un accord à près de 440 millions de dollars avec 34 Etats américains qui la poursuivent. En trois ans, Altria a vu la valeur de sa participation s'évaporer presque complètement, divisée par huit à seulement 1,7 milliard de dollars. Une leçon pour le modèle américain, qui laisse souvent un secteur se développer avant, éventuellement, de le réguler. Entre les pertes et les indemnités versées, la facture est salée pour une entreprise distancée sur un marché qu'elle a dominé.

L'épilogue de l'épopée Juul, qui a déjà fait l'objet d'une série sur Netflix, n'est toutefois pas encore complètement écrit. Juul a d'abord obtenu de rester sur les rayons des échoppes américaines, le temps d'un appel en justice. Au bord de la faillite, l'entreprise s'est restructurée et a été rattrapée par la manche par deux administrateurs historiques et investisseurs influents de l'entreprise, Nick Pritzker et Riaz Valani.

Altria mise sur NJOY

Et début juin, la FDA a redonné de l'espoir à Juul, en abrogeant son ordonnance de « refus de commercialisation » émise un an plus tôt. *« Cette mesure résulte en partie de la nouvelle jurisprudence et de l'examen par la FDA des informations fournies par le demandeur »*, a justifié l'agence fédérale. Cela ne signifie pas encore une autorisation en bonne et due forme pour les cigarettes électroniques de Juul, mais l'entreprise peut continuer à défendre son dossier. Et elle a présenté une nouvelle génération de produits.

De son côté, Altria a soldé l'échec de sa participation, en l'échangeant contre des droits de propriété intellectuelle dès le printemps 2023, mais le groupe ne s'annonce pas vaincu sur le marché du vapotage. Le géant du tabac a acheté l'américain NJOY l'an dernier, pour 2,75 milliards de dollars. Et il a fait les choses dans l'ordre, en soumettant une demande d'autorisation à la FDA.

En juin, l'agence fédérale a d'ailleurs autorisé le marketing des versions mentholées de NJOY. *« Nous sommes une agence axée sur les données et nous continuerons à suivre la science afin d'éclairer des demandes d'autorisation de mise sur le marché des produits du tabac »*, a expliqué Matthew Farrelly, chargé du dossier au sein de la FDA.

« Sur la base de notre examen scientifique rigoureux, dans ce cas, la preuve des avantages pour les fumeurs adultes d'un passage à un produit moins nocif était suffisante pour l'emporter sur les risques encourus par les jeunes », a estimé l'agence. Le patron d'Altria, Billy Gifford, a annoncé sa volonté de voir ses produits NJOY distribués dans plus de 100.000 points de vente d'ici à la fin de l'année.

Demain
Le benzène, l'affaire qui a secoué Perrier en 1990

à suivre

FNAC Darty : feu vert au rachat de l'italien Unieuro

DISTRIBUTION La Consob, le gendarme de la Bourse italienne, a approuvé le projet d'achat par FNAC Darty du leader italien de la distribution de produits électroniques et électroménagers Unieuro, selon un communiqué du groupe français. FNAC Darty avait annoncé le 16 juillet vouloir racheter Unieuro, coté à la Bourse de Milan. L'entreprise italienne emploie 5.000 salariés dans un peu plus de 500 magasins réalisant 2,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel. Elle est valorisée à 239 millions d'euros à la Bourse de Milan. Le groupe FNAC Darty, avec l'international, emploie 25.000 salariés dans un gros millier de magasins.

Le PDG d'Accor se félicite de l'effet JO à Paris

HÔTELLERIE Dans une interview à « LaTribune Dimanche », le PDG du groupe Accor, Sébastien Bazin assure que l'été a été bon pour le groupe grâce notamment aux Jeux Olympiques de Paris 2024. *« L'activité a été différente des autres années. Un mois avant les Jeux, la capitale s'est vidée […] mais pendant la quinzaine olympique les hôtels ont été remplis à 85 %, avec des prix équivalents à ceux des périodes de fashion weeks ou de grands salons soit un niveau très satisfaisant »*, explique-t-il. En revanche dans les activités de restauration, le bilan est moins positif. *« L'activité tourne au ralenti, y compris dans nos établissements, on ne peut pas le nier »*, pointe Sébastien Bazin.

Novartis sur le point de céder son imagerie moléculaire

SANTÉ Le groupe pharmaceutique suisse Novartis a annoncé samedi avoir reçu une offre ferme de l'allemand Siemens Healthineers pour acquérir son activité d'imagerie moléculaire. Celle-ci vise à diagnostiquer les cancers et à mesurer de leur réponse aux traitements. La société allemande doit débourser plus de 200 millions d'euros pour cette acquisition, a récemment rapporté le « Financial Times ». Le suisse Novartis avait mis la main sur ces activités lors du rachat de la société française Advanced Accelerator Applications en 2017.

Usines d'équarrissage : le ministère promet une « reprise des collectes »

AGRICULTURE Les entreprises d'équarrissage à saturation dans le nord de la France ont reçu l'appui des services de l'Etat, afin de permettre la *« reprise totale des collectes »* d'animaux morts, a indiqué samedi le ministère de l'Agriculture, qui promet *« un retour rapide à la normale »*. En raison d'une surmortalité des animaux d'élevage provoquée par les pics de chaleur, deux usines de l'entreprise d'équarrissage Atemax sont saturées dans l'Aisne et dans l'Orne. Selon l'entreprise, les demandes d'enlèvements sont en hausse de 10 à 50 % par rapport à l'an dernier.

Les robotaxis de Waymo larguent leurs rivaux

● Uber vient d'annoncer un service de taxi autonome pour l'an prochain avec les voitures de Cruise, filiale de GM.
● En attendant, la filiale d'Alphabet a pris de l'avance : présent à San Francisco, à Los Angeles et à Phoenix, Waymo prépare son lancement dans d'autres villes.

Les voitures autonomes de Waymo sont pour l'instant parvenues à éviter tout accident grave.
Photo Alexandra Buxbaum/Sipa

TRANSPORT

Hortense Goulard
— Correspondante à San Francisco

La course à la voiture autonome s'accélère. Uber vient tout juste d'annoncer qu'il proposera l'an prochain à ses clients des courses réalisées par les robotaxis de Cruise, filiale de GM. Cette option, proposée sur la plateforme de l'opérateur, ne sera disponible dans un premier temps qu'aux Etats-Unis.

Cette perspective suffira-t-elle pour que Cruise recolle aux roues de Waymo, qui a pris une nette avance dans cette nouvelle génération de véhicule ? La filiale d'Alphabet – maison mère de Google – a même réussi à larguer sur place Tesla, dont le logiciel d'aide à la conduite n'est pas encore au niveau d'autres entreprises du secteur. L'entreprise texane avait prévu de dévoiler de nouvelles voitures début août, avant de reporter cet événement à octobre.

Dans une poignée de villes des Etats-Unis, dont Phoenix, San Francisco et Los Angeles, les véhicules autonomes font désormais partie du paysage. Cela fait maintenant plusieurs années que les résidents de San Francisco se sont habitués à les voir circuler. Pendant près de deux ans, les voitures blanches et noires de Waymo, coiffées d'un lidar sphérique, ainsi que les véhicules blancs et orange de Cruise ont parcouru les rues de la ville.

Grave accident

Mais un grave accident a stoppé net la progression de ce dernier. En octobre, une piétonne a été renversée par une voiture et projetée sous les roues d'un robotaxi. Au lieu de s'arrêter immédiatement, celui-ci l'a traînée sur plusieurs mètres afin de se ranger le long du trottoir. Les dirigeants de la filiale de GM ont ensuite cherché à dissimuler l'ampleur du problème aux autorités californiennes.

Interdit à la circulation en Californie, Cruise cherche désormais à se relancer à Phoenix, en Arizona, ainsi qu'au Texas, à Houston notamment. Un nouveau PDG a été nommé en juin, quelques mois après la démission de Kyle Vogt, son fondateur. L'accord avec Uber apparaît dans ce contexte comme une belle bouée de secours.

Quant à Zoox – une filiale d'Amazon –, il n'a pas encore commencé à déployer ses robotaxis à grande échelle. L'entreprise mise sur un véhicule original, qui ressemble davantage à un minibus qu'à une voiture individuelle, avec deux banquettes qui se font face. Elle envisage de se lancer commercialement début 2025 à Las Vegas.

Au contraire de Cruise, Waymo est pour l'instant parvenu à éviter tout accident grave. La start-up d'Alphabet bénéficie d'une source de financement sûre, et d'une meilleure culture de la sécurité que son principal concurrent. En juillet, la directrice financière du géant californien s'est engagée à investir 5 milliards de dollars dans sa filiale pendant les prochaines années.

Ses voitures autonomes sont désormais utilisées par quelque 100.000 personnes par semaine, dans trois centres urbains (San Francisco, mais aussi Los Angeles et Phoenix). *« Waymo se développe dans la continuité d'une pente régulière et bien mesurée »*, explique Marc Amblard, directeur d'Orsay Consulting, dans la Silicon Valley. *« Je suis convaincu que l'entreprise conserve une nette avance sur les acteurs non-chinois (c'est plus difficile à dire pour ces derniers)*, ajoute l'expert. *Elle est très clairement devant Tesla. Son avantage provient principalement de l'assurance avec laquelle ses véhicules conduisent dans la circulation, avec très peu d'accidents. »*

Lors d'un voyage récent à bord d'une voiture Waymo, cette dernière ne commet qu'une erreur de conduite : dans une intersection en T, le robotaxi coupe la route à un bus qui arrivait de la droite, lui passant sous le nez pour tourner à gauche. Le reste du temps, la conduite est impeccable, assurée et plus apaisée qu'avec de nombreux conducteurs humains. Le brouillard et la nuit qui tombe ne perturbent pas la voiture.

En cas d'infraction, la police ne sait pas toujours comment gérer ces véhicules sans conducteur. A Phoenix, en juin, une voiture Waymo s'est fait arrêter par un policier après avoir pris une voie dans le sens inverse de la circulation. Elle était apparemment perturbée par des panneaux indiquant une zone en construction. Après une discussion avec un opérateur de Waymo, qui l'a assuré que le problème ne se reproduirait plus, le policier l'a laissée repartir sans la verbaliser. En

Pourquoi Tesla perd du terrain dans la conduite autonome

L'entreprise dirigée par Elon Musk devait révéler de nouveaux modèles de voiture autonome début août, mais cet événement a été reporté à octobre.

En avril, Elon Musk avait twitté que les premiers robotaxis de Tesla seraient dévoilés le 8 août. Finalement, cet événement a été reporté au 10 octobre. Les raisons exactes de ce report ne sont pas connues, même si le milliardaire a donné quelques indices sur X, son réseau social. *« J'ai demandé ce que je pense être un changement important de design à l'avant, et le temps supplémentaire nous permettra de faire la démonstration de quelques autres choses »*, a-t-il commenté en juillet, en réponse à une vidéo postée par un utilisateur.

« Peut-être qu'Elon Musk a pris conscience qu'un robotaxi sans volant ni pédales ne fait pas sens en l'absence de logiciel de pilotage abouti, et le FSD de Tesla ne l'est pas », suppose Marc Amblard, fondateur d'Orsay Consulting, tout en soulignant qu'il est difficile de savoir ce que pense le milliardaire. Cela fait plusieurs années que le patron de Tesla promet que son entreprise va dévoiler de façon imminente un logiciel de conduite entièrement autonome. Son logiciel le plus avancé, baptisé Full Self Driving (FSD), a beaucoup progressé ces dernières années, mais il n'est pas encore capable de remplacer les êtres humains au volant.

Des accidents qui seraient liés à l'utilisation du logiciel par des conducteurs peu prudents ont d'ailleurs attiré l'attention des autorités américaines, qui ont ouvert une enquête sur l'entreprise. L'administration nationale de la sécurité routière a publié une analyse des accidents impliquant des Tesla entre janvier 2018 et août 2023. Elle dénombre au moins 29 accidents mortels qui pourraient être liés à l'utilisation des logiciels Autopilot ou FSD.

Tesla se distingue par plusieurs aspects de ses concurrents dans la conduite autonome. Tout d'abord, ses voitures possèdent plusieurs caméras, mais aucun lidar (capteur laser) ni radar, ce qui peut poser problème pour détecter des obstacles dans le noir, ou dans certaines conditions météo.

« Le consensus dans l'industrie est qu'il n'est pas possible de déployer une solution robuste sans avoir une diversité de modes », entre lidars, radars et caméras, poursuit Marc Amblard. Jusqu'en 2021, les Tesla possédaient un radar, mais Elon Musk a décidé de le supprimer, contre l'avis de certains ingénieurs. La principale raison : réduire le coût du véhicule.

C'est le seul à avoir fait ce choix. Les voitures de Waymo (Google), Cruise (GM) et Zoox (Amazon), mais aussi les camions d'Aurora, possèdent toutes à la fois des lidars, des radars et des caméras. Les deux premiers servent notamment à détecter des obstacles à distance, avant qu'ils soient perceptibles par les caméras. Mais Tesla pourrait encore changer d'avis. Depuis le début de l'année, l'entreprise a dépensé 2 millions de dollars pour acheter des lidars à Luminar.

Réseau neuronal

Le logiciel Full Self Driving de Tesla se distingue par un autre choix technologique, celui d'entraîner un modèle d'IA en lui fournissant des milliards d'exemples de conduite par des humains. Jusqu'à récemment, le logiciel reposait sur des règles. Des lignes de code lui avaient appris à reconnaître les piétons, les panneaux de signalisation, les lignes blanches, etc., et à réagir en conséquence. Avec cette nouvelle approche, le logiciel apprend en s'inspirant d'exemples de conduite humaine. *« C'est plus puissant, mais moins explicable »*, explique Marc Amblard. Ce qui risque de poser problème avec les régulateurs. *« Avec un système de réseau neuronal, on n'est pas capable de remonter à la cause qui a déclenché l'action. La conduite est plus fluide, mais ce sera plus difficile à faire homologuer. »*

Tesla a néanmoins des atouts dans sa manche. Des milliers de clients utilisent déjà le logiciel de Full Self Driving, ce qui lui permet d'avoir accès à une montagne de données. Et Tesla investit massivement dans ce qu'il appelle le Dojo, un super-ordinateur qui dispose de la puissance de calcul nécessaire pour analyser ces dernières.

> Le logiciel apprend en s'inspirant d'exemples de conduite humaine.

Même si Tesla parvient à résoudre le casse-tête technologique de la conduite autonome, il lui sera difficile de transformer cette avancée en profits. Philippe Houchois, analyste chez Jefferies, énumère plusieurs stratégies possibles pour Tesla, Waymo et leurs concurrents. Ces derniers peuvent choisir de concurrencer Uber et Lyft, comme le fait la filiale d'Alphabet. Ils pourraient aussi devenir un sous-traitant de ces plateformes.

Ou alors, comme l'envisage Elon Musk, ils pourraient fournir une plateforme à des particuliers qui pourraient choisir de mettre leurs voitures à disposition du public. Dans tous les cas, la voiture autonome *« excite beaucoup de gens, mais on ne sait pas encore si son coût opérationnel sera vraiment inférieur à celui d'un taxi »*, explique l'analyste. *« C'est une technologie complexe, qui coûte cher. Waymo, par exemple, ne paie plus le conducteur, mais il rémunère un opérateur à distance, qui peut débloquer les voitures ou intervenir en cas de problème, ajoute Philippe Houchois. Le coût opérationnel reste élevé. »*

***— H. G.** (à San Francisco)*

Le casting impeccable à l'origine des progrès des camions d'Aurora

Trois experts de la conduite autonome sont à l'origine de l'entreprise américaine, qui a commencé à tester ses camions au Texas. Pour l'instant, ils roulent avec des conducteurs, mais Aurora espère les lancer sans personne au volant d'ici à la fin de l'année.

Depuis trois ans, des camions autonomes circulent déjà sur les routes du Texas, entre Dallas et Houston. Ces engins sont encore en phase de test, avec des conducteurs derrière le volant qui peuvent reprendre le contrôle si nécessaire. Mais d'ici à la fin de l'année, Aurora veut lancer des camions sans conducteur dans la région.

L'entreprise de Pittsburgh a été fondée en 2017 par Chris Urmson, Sterling Anderson et Drew Bagnell. Le premier a travaillé chez Waymo, la filiale d'Alphabet dont les robotaxis parcourent les rues de San Francisco. Le deuxième était à la tête de l'autonomie chez Tesla, tandis que le troisième occupait les mêmes fonctions chez Uber. Ce casting impeccable peut expliquer qu'Aurora ait pris une longueur d'avance sur ses concurrents, dans un secteur compliqué.

L'année dernière, Waymo – une filiale d'Alphabet – a annoncé qu'elle levait le pied sur les camions pour se concentrer sur les robotaxis. TuSimple, une entreprise chinoise qui était autrefois cotée à Wall Street, a quitté le marché américain en janvier. Seule une poignée de start-up ont survécu, dont Einride, une jeune pousse suédoise, Torc Robotics ou encore Kodiac Robotics, qui a dévoilé ses camions autonomes au CES en janvier dernier. Mais Aurora paraît bien placée pour dominer la course à l'autonomie, au moins dans un premier temps.

483 millions de dollars

Cet été, la start-up de Pittsburgh a levé 483 millions de dollars, en vendant des actions. Ce montant *« s'ajoute au milliard de dollars de trésorerie que nous avions déjà fin juin »*, écrit son PDG, Chris Urmson, dans un post de blog. Cela devrait lui permettre de financer son développement jusqu'à fin 2026, selon le patron.

Outre ses coffres bien remplis, Aurora se distingue par ses multiples partenariats. Les camions qu'elle lancera bientôt sur les routes du Texas ont été conçus soit avec Paccar, un groupe américain, soit avec Volvo Autonomous Solutions. La start-up travaille aussi avec Continental, une entreprise allemande de pièces détachées : la production de ses premiers camions automatiques Driver doit commencer en 2027.

Pour se lancer au Texas, Aurora a signé un contrat avec Uber Freight, la filiale de transport de marchandises du groupe californien, afin de transporter des paquets entre Houston et Dallas. D'ici à la fin de l'année, elle prévoit de lancer une vingtaine de camions, suivis d'une centaine de véhicules en 2025.

Les deux entreprises ont d'abord été rivales, avant de s'allier dans le camion autonome. Uber a vendu sa division autonomie à Aurora en 2020, avant de prendre une participation dans la start-up. Le groupe californien en détient toujours 21 %, même si la valeur de cette part a largement baissé.

Des lidars plus performants

Grâce à plusieurs acquisitions, Aurora a développé une nouvelle technologie de lidar qui permet de mieux anticiper les obstacles. Ces quelques secondes sont cruciales pour permettre à ces gigantesques camions de freiner. La technologie s'appelle FMCW, pour Frequency Modulated Continuous Wave.

Les lidars, essentiels au fonctionnement de la plupart des voitures autonomes, envoient régulièrement des impulsions laser. Lorsque ces dernières sont réfléchies par une surface, elles reviennent vers l'émetteur, ce qui permet de calculer à quelle distance se trouve l'objet. Ceux d'Aurora envoient des ondes en continu, à des fréquences différentes. Ce qui permet de mesurer à la fois la distance et la vitesse à laquelle ces objets se rapprochent.

Pour l'instant, Aurora investit pour développer ces technologies, et ses ventes sont négligeables. L'année dernière, elle a perdu 796 millions de dollars. L'entreprise de Pittsburgh a donc encore bien du chemin à parcourir pour devenir profitable.

***— H. G.** (à San Francisco)*



théorie, ce serait pourtant l'entreprise qui serait responsable des erreurs commises par les robotaxis. A San Francisco, des voitures de Cruise et de Waymo ont notamment été accusées de perturber l'intervention des pompiers.

Tesla pas au niveau

Depuis plusieurs années, les clients de Tesla peuvent acheter son logiciel d'aide à la conduite, baptisé Full Self Driving, même s'il ne permet pas encore une conduite complètement autonome. En avril, Elon Musk a longuement développé sa vision d'une voiture entièrement automatique, que les clients de Tesla pourraient mettre à disposition de leur famille, de leurs amis ou même du public, contre rémunération. Le milliardaire s'est engagé sur X à dévoiler les premiers modèles en août, avant de reporter l'événement à octobre. Pour l'instant, un problème de taille demeure : le logiciel de Tesla n'est pas encore au niveau de celui de Waymo ou d'autres.

Marc Amblard a pu tester la dernière version du logiciel, baptisée v12.3. Malgré des progrès depuis la dernière version, celle-ci n'est pas encore prête à remplacer les conducteurs humains, conclut-il. *« A plusieurs occasions, j'ai dû reprendre la main, y compris dans des situations où je ne me sentais clairement pas en sécurité »*, écrit-il dans un post de blog.

« Une fois, à San Francisco, la voiture cherchait sur 100 mètres à entrer dans une voie de droite où il y avait un cycliste. J'ai dû prendre le contrôle pour l'empêcher de se déporter et protéger le cycliste. Ce n'était pourtant pas vraiment nécessaire de changer de voie, raconte-t-il. *Deux ou trois fois, le système a hésité en s'approchant d'un feu orange. La voiture a d'abord ralenti avant d'accélérer dans l'intersection, ce qui ne semblait pas sûr. »* ■

> « Son avantage provient principalement de l'assurance avec laquelle ses véhicules conduisent dans la circulation, avec très peu d'accidents. »
>
> **MARC AMBLARD**
> Directeur d'Orsay Consulting

Jeux de construction, licences et peluches portent le marché mondial du jouet

JEUX

La place croissante prise par les achats des adultes pour eux-mêmes a favorisé, au premier semestre, le retour à une quasi-stabilité des ventes du secteur dans une douzaine de pays phares, selon Circana.

Clotilde Briard

Le monde semble avoir retrouvé l'appétit de jouer. Après une année 2023 très en berne, marquée par un repli du chiffre d'affaires du secteur de 6,5 % dans 12 marchés clés, des Etats-Unis à la France en passant par le Royaume-Uni ou le Brésil, les ventes ont retrouvé plus de couleurs au premier semestre. Malgré un certain creux dans le lancement de nouveautés.

Chiffrées à 24,5 milliards de dollars, ces dernières sont redevenues quasiment stables avec un recul de seulement 1 % durant ces six mois, selon Circana. Avec un prix moyen qui n'a pas bougé. Au premier rang des catégories bien aimées des consommateurs figurent les jeux de construction. Avec un bond spectaculaire de 20 % durant les six premiers mois de l'année, ils confirment leur place de moteur de croissance.

Le fer de lance du segment, Lego, qui doit publier dans quelques jours ses résultats semestriels, ne ménage pas, il est vrai, ses efforts pour donner de l'appétit aux consommateurs. Il multiplie lancements et alliances. Le tout dernier partenariat en date a été noué avec Nike et se concrétisera en 2025.

« Lego nourrit l'envie par ses nouveautés »

Celui mené avec Epic Games et son jeu vidéo phare « Fortnite » se matérialisera par de vrais jouets disponibles dès octobre dans l'Hexagone. Tandis que le spécialiste des petites briques continue à développer des sets coûteux comme le tout récent Lego Souvenirs de voyages dont le montage se partage à plusieurs et qui permet de mettre en avant ses photos souvenirs.

En France, la marque danoise a même, depuis fin juillet et jusqu'au 16 septembre, habillé l'un des huit bateaux de la flotte Batobus. A chaque escale, une construction de son cru comme une tour Eiffel en briques. De quoi s'offrir une belle vitrine internationale à une période marquée par les Jeux Olympiques et Paralympiques.

Les jeux de construction bénéficient de la diversité de leur public. *« Beaucoup de ventes viennent de la consommation des "kidultes", qui ont au moins douze ans et souvent bien plus. Les femmes en particulier sont de grandes acheteuses des fleurs de Lego Icons, la propriété qui a le plus progressé au premier semestre. L'industriel nourrit l'envie par ses nouveautés et fait des campagnes à des moments clés comme la Saint-Valentin ou la Fête des mères. Ce type de produits correspond à une recherche de bien-être, au besoin de se reconnecter. Il crée une demande qui n'existait pas »*, analyse Frédérique Tutt, experte monde pour l'industrie du jouet chez Circana.

Les jouets dits d'exploration se classent, eux, sur la deuxième marche du podium des références tirant le marché. Il s'agit des cartes à collectionner mais hors des jeux stratégiques comme Pokémon. *« Cette catégorie est portée par le sport aux Etats-Unis. Les produits autour de la NBA font carton plein »*, précise la spécialiste. La licence liée au basket américain affiche d'ailleurs la deuxième meilleure progression.

Les jouets sous licence ont, d'une manière générale, enregistré une hausse de 6 % de leurs ventes et représentent 32 % du marché total. Alors même que contrairement aux autres années, ils n'ont pas été soutenus par une sortie phare sur les grands écrans.

> Recul de la natalité oblige, les produits pour les nourrissons et le premier âge sont en recul de 6 %.

Pokémon conserve, pour la quatrième année consécutive, son statut de premier dans le classement des marques les plus vendues. Parmi les nouveaux venus en plein décollage se trouvent Miniverse de MGA Entertainment, ces petits objets à collectionner qui plaisent aux plus jeunes comme à leurs aînés. Le phénomène concerne d'abord les pays anglo-saxons où les femmes sont nombreuses à afficher ceux qu'elles possèdent sur les réseaux sociaux. En France, ils commencent tout juste à faire parler d'eux.

Autre griffe sous le feu des projecteurs au niveau mondial : Squishmallows de l'américain Jazwares. Leurs peluches au toucher très doux misent sur la sortie très régulière de nouveautés. Ce segment fait d'ailleurs partie des quatre qui ont progressé, avec un coup de pouce de 1 %, indique Circana. Là aussi les effets kidultes et collection fonctionnent à plein.

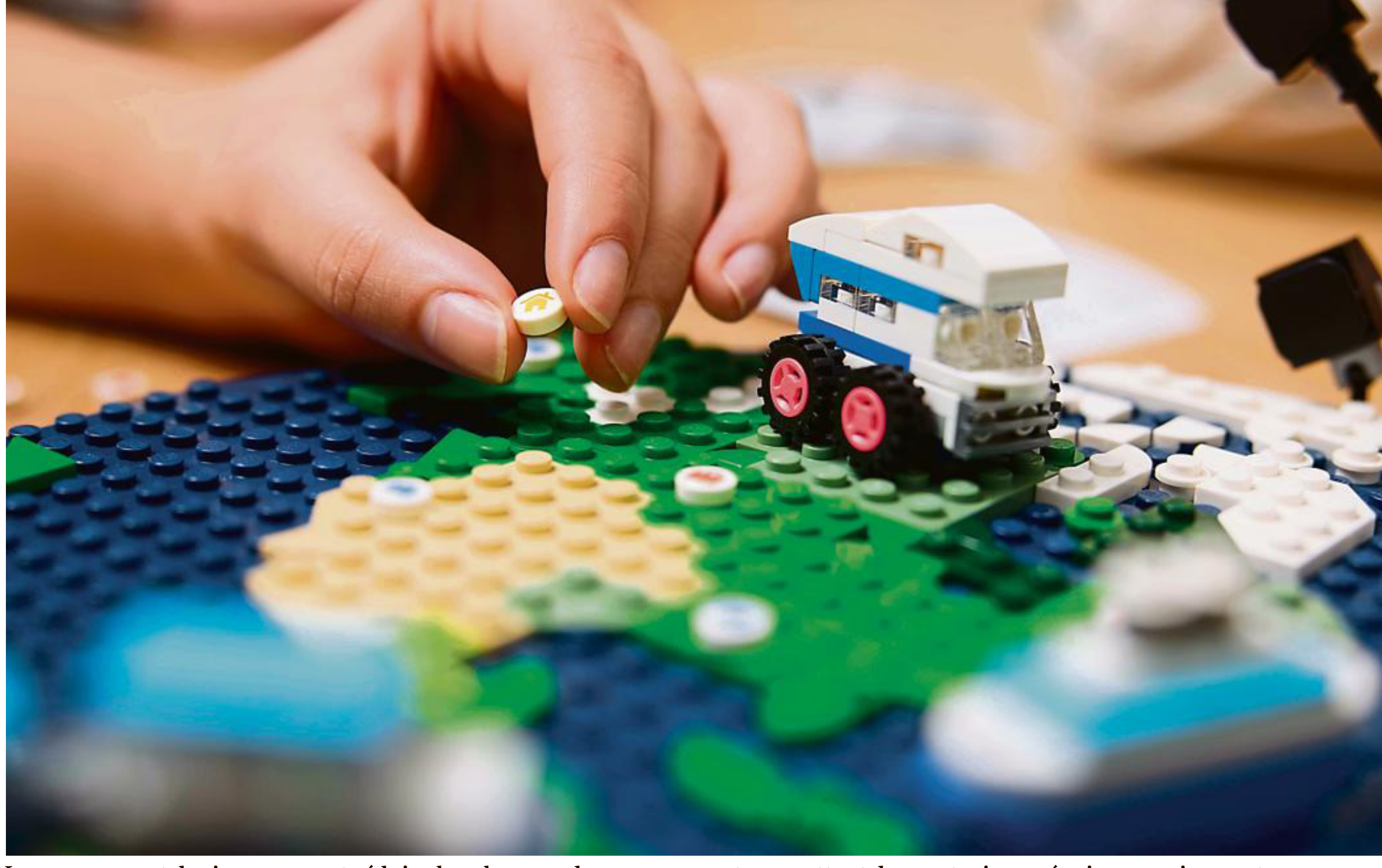
Les ventes de poupées régressent

En France également, l'offre accroît sa place. L'espace que FAO Schwartz, le magasin new-yorkais, vient d'installer à Paris avec PRG Retail Group aux Galeries Lafayette d'Haussmann propose notamment les créations de Bunnies by the Bay, de Build a Bear et les peluches en forme de brioches, éclairs ou canelés de Jellycat.

Les véhicules forment le dernier secteur en très légère croissance. Hot Wheels de Mattel est d'ailleurs, tous univers confondus, la cinquième marque mondiale et même la plus vendue durant le semestre en Australie ou au Brésil. En France, elle, avait accru ses ventes de 27 % durant les quatre premiers mois de l'année. A l'inverse, d'autres secteurs souffrent selon la société d'études. Recul de la natalité oblige, les produits pour les nourrissons et le premier âge sont en recul de 6 %. Le goût croissant des jeunes parents pour la seconde main accentue la tendance. Les poupées régressent, elles, de 9 %. Un reflet des évolutions en cours dans la manière de jouer et les intérêts des juniors.

Pour les prochains mois, marqués par le temps fort de Noël, il faudra observer les effets de « Sylvanian Families, le film : le cadeau de Freya », sorti dans l'Hexagone mercredi 21 août, sur les ventes dans les pays européens des petites figurines animales du japonais Epoch. Ou le grand retour des toupies Beyblade qu'Hasbro veut orchestrer.

Il sera aussi intéressant de surveiller, selon Frédérique Tutt, l'extension géographique du phénomène Bluey, cette petite chienne bleue de dessin animé qui s'incarne dans des jouets. L'animal a déjà connu un beau succès dans les pays anglo-saxons. ■



Lego proposent des jeux pouvant séduire les plus grands, comme ce set permettant de construire en équipe un avion porteur de souvenirs de voyage. *Photo Lego*

JD Sports, le Decathlon britannique, poursuit son expansion occidentale

DISTRIBUTION

Le distributeur britannique d'articles de sportswear s'est renforcé aux Etats-Unis et en Europe, où il a réalisé plusieurs acquisitions.

Sarah Dumeau

JD Sports, le Decathlon britannique, reste dans la course. Ce distributeur de vêtements, chaussures et accessoires de sportswear a vu ses ventes progresser au deuxième trimestre de 2,4 % à périmètre constant et de 8,3 % en organique, selon ses résultats publiés jeudi.

Ces performances sont tirées par la stratégie du groupe, qui mise depuis plusieurs années sur une conquête du marché américain et européen, notamment à travers des acquisitions. La marque multiplie aussi les ouvertures de magasins : elle en compte près de 3.400 à travers le monde et un peu moins de 150 en France. Un an avant les Jeux olympiques, en juillet 2023, l'entreprise britannique s'est ainsi offert une vitrine sur les Champs-Elysées, signe de sa volonté d'accélérer aussi sur le marché français.

En réaction à ces annonces, l'action de JD Sports à la Bourse de Londres avait grimpé de 10 % en fin d'après-midi jeudi. Le groupe britannique a pourtant traversé une mauvaise passe en début d'année. Affaibli par sa dépendance à l'égard de Nike – qui a annoncé une baisse de son chiffre d'affaires lors de ses derniers résultats –, JD Sports avait été contraint de réduire ses prévisions de bénéfices. En conséquence, l'action du groupe avait chuté de près de 23 %.

« Les peurs que l'offre multimarques de JD Sports soit trop dépendante de Nike peuvent être dissipées au regard de la croissance des ventes enregistrée en Amérique du Nord », estime dans une note Charles Allen, analyste chez Bloomberg Intelligence. Les bons résultats du groupe ont en effet été tirés par les ventes en Amérique du Nord, qui ont augmenté de 5,7 % à périmètre constant et de 13,7 % en ventes organiques, mais aussi en Europe, où elles ont grimpé de 3 % et 10,5 %. La croissance des ventes est en revanche restée atone en Asie-Pacifique (0,1 %) et a même marqué le pas au Royaume-Uni, où elles ont baissé de 0,8 % à périmètre constant.

Ces résultats témoignent de la volonté du groupe de se renforcer sur le marché américain. En avril, JD Sports a racheté son rival américain Hibbett pour 1,1 milliard de dollars. L'acquisition du détaillant et de ses 1.169 magasins s'est finalisée le 25 juillet 2024, soit juste avant la fin du premier semestre, clôturé au 3 août par le britannique. *« Nous nous réjouissons de sa contribution à la croissance et au développement de notre activité aux Etats-Unis dans les années à venir »*, a réagi dans un communiqué Régis Schultz, le PDG de JD Sports Fashion.

Le patron français – il a dirigé Monoprix et Darty avant de traverser la Manche – ne cache pas ses ambitions de faire du distributeur *« une puissance mondiale de la mode sportive »*, comme il l'a affirmé après son arrivée en 2022. Sa stratégie repose également sur la conquête du marché européen, et notamment français.

Ambitions françaises

En mai 2023, JD Sports a acquis 9 magasins Gap, dont 7 situés à Paris et sa périphérie. Plus ambitieux, le groupe veut racheter Courir, leader du marché des sneakers en France. En septembre dernier, l'entreprise britannique a conclu un accord avec la société de capital-investissement Equistone Partners Europe, propriétaire de Courir, pour un montant de 520 millions d'euros, selon Bloomberg. Mais, depuis un an, l'affaire est bloquée par l'examen de l'autorité européenne de la concurrence. Si cette acquisition arrivait à son terme, JD Sports deviendrait le quatrième acteur français des articles de sport, derrière les leaders Intersport, Decathlon et Nike, selon le cabinet Kantar. Le groupe a réalisé 10 milliards de livres de chiffre d'affaires en 2023 (11,8 milliards d'euros).

Conscient du ralentissement qui touche le marché des articles de sport, le groupe a maintenu inchangées ses prévisions de bénéfice d'exploitation pour le reste de l'année, entre 955 et 1,035 milliard de livres (1,1 à 1,2 milliard d'euros). *« Les consommateurs deviennent plus prudents et réduisent leurs dépenses, en particulier sur des produits comme des paires de baskets particulièrement coûteuses »*, explique l'analyse de Bloomberg Intelligence Charles Allen. ■

Le DSA a produit ses premiers effets auprès des très grandes plateformes

- Applicable depuis un an, le règlement européen doit remettre de l'ordre dans le « Far West » des discours en ligne.
- La désinformation et les contenus illicites n'ont pas disparu, mais la Commission affiche de premières victoires.

INTERNET

Stéphane Loignon



Le DSA est applicable pour les plateformes de plus de 45 millions d'usagers mensuels actifs dans l'Union européenne. *Photo Andre M. Chang/Zuma-RÉA*

La Commission européenne affiche sa satisfaction à l'heure du premier anniversaire de la mise en œuvre du règlement sur les services numériques. Applicable depuis le 25 août 2023 pour les très grandes plateformes – de plus de 45 millions d'usagers mensuels actifs au sein de l'Union européenne –, le DSA (Digital Services Act, en anglais) a produit ses premiers effets. « *Au bout d'un an – même si beaucoup reste à faire, évidemment –, nous avons déjà observé des changements significatifs pour restaurer la confiance dans l'espace digital, préserver l'intégrité de nos démocraties et protéger nos enfants en ligne* », déclare aux « Echos » le commissaire au Marché intérieur, Thierry Breton.

Certes, la désinformation, les contenus illicites ou les défauts de transparence des plateformes sont loin d'avoir disparu. Mais la vingtaine de groupes concernés a dû s'adapter. Parmi eux, les grands réseaux sociaux – X, Instagram, LinkedIn, Pinterest, Snapchat, TikTok, Facebook –, les principaux moteurs de recherche – Bing, Google Search mais aussi Google Maps, Play, Shopping et YouTube –, des sites d'e-commerce – AliExpress, Amazon Store, Shein, Temu, Zalando, Booking –, des éditeurs de sites pornographiques, des magasins d'applications (Appstore) ou encore Wikipedia. « *Cette loi est une première en Europe*, rappelle Thierry Breton. *Les très grandes plateformes ont dû se conformer à cette régulation ex ante qui fixe les règles pour accéder à un intérieur européen unifié de 450 millions de consommateurs.* »

Effet dissuasif

Une phase de pédagogie auprès des acteurs a précédé la mise en application, permettant de corriger en amont d'éventuels manquements et de les aider à s'y préparer. « *Cette phase a été très importante et plutôt de qualité avec toutes les plateformes, qui ont joué le jeu, certaines de façon plus allante que d'autres, en désignant des interlocuteurs. Toutes sont conscientes du DSA et de ce que l'on attend d'elles*, considère le commissaire européen. *A grand usage, grande responsabilité.* »

Première conséquence, « *les services supervisés ont instauré une culture du contrôle interne, avec la création de fonctions de conformité ou la production d'analyses de risques assujetties à un audit indépendant* », indique l'entourage de Thierry Breton. Sans en venir aux sanctions, le DSA a déjà eu des effets dissuasifs. La victoire la plus retentissante de Bruxelles est survenue début août, quand TikTok s'est engagé, après l'ouverture d'une enquête par la Commission, à retirer de manière permanente son service TikTok Lite Rewards. La Commission avait relevé le caractère addictif de cette fonctionnalité récompensant l'usager en fonction du temps passé sur le service. Autre effet direct, dans le domaine du ciblage publicitaire à partir de données sensibles : à la suite d'une demande d'information de Bruxelles, LinkedIn a retiré une fonctionnalité permettant aux annonceurs de viser des usagers sur la base de leur appartenance à des groupes du réseau social. « *Sans le DSA, nous n'aurions pas eu la capacité d'avoir ces éléments de dialogue et de coercition, pour faire en sorte que des plateformes prennent d'elles-mêmes les mesures correctrices* », juge Thierry Breton.

Enquêtes en cours

Temps de l'investigation oblige, aucune sanction n'a encore été prononcée au titre du DSA. « *On reste dans le round d'observation* », résume l'avocat Alan Walter, cofondateur du cabinet Walter Billet. Mais plusieurs enquêtes ont été lancées. Le réseau social X a été le premier visé par une enquête formelle, en décembre 2023, pour laquelle un avis préliminaire a été rendu début juillet sur certains griefs. Visé par deux enquêtes, TikTok n'en a plus qu'une en cours, grâce à l'abandon de TikTok Lite, l'autre portant sur son système algorithmique et en particulier sur la protection des mineurs face aux effets de boucles (« rabbit holes », en anglais) remontant sans cesse les mêmes contenus nocifs. Meta est visé par une enquête concernant ses services Instagram et Meta pour ce même effet algorithmique, ainsi que sur le contrôle de l'âge des utilisateurs.

> « A grand usage, grande responsabilité. »
> THIERRY BRETON
> Commissaire européen

Appui des régulateurs locaux

Une seconde enquête vise le groupe, notamment sur ses méthodes de modération des contenus politiques, leur transparence et la lutte contre la désinformation. Meta a ainsi mis hors service mi-août Crowdtangle, un outil qui offrait aux chercheurs un accès à des données permettant le suivi de la désinformation. Dans le domaine des places de marché enfin, la Commission enquête sur la plateforme chinoise AliExpress, en raison de la mise en vente sur le site de produits présentant des risques pour la santé ou les mineurs.

Ces procédures contradictoires prennent logiquement du temps. « *Il existe déjà des contentieux, notamment lancés par des éditeurs de sites pornographiques qui contestent leur désignation comme très large plateforme* », relève Alan Walter. « *Pour cette deuxième année du DSA, des sanctions peuvent tomber évidemment. Mais elles ne sont pas une fin en soi et je souhaite avant tout que les plateformes corrigent ce qu'elles ont à corriger. Mais au cas contraire, elles connaissent les peines qu'elles encourent* », avertit Thierry Breton. Au maximum, 6 % du chiffre d'affaires annuel mondial global de l'entité responsable du service.

Les 150 personnes chargées de l'application du DSA à la Commission s'appuient également sur les régulateurs nationaux des pays membres, comme l'Arcom en France, qui assiste Bruxelles dans ses enquêtes et fait appliquer le DSA par les plateformes de moins de 45 millions d'usagers basées dans l'Hexagone (Doctolib, Blablacar, Meetic…). « *Nous sommes le joueur français de l'équipe européenne de régulation* », compare Benoît Loutrel, membre du collège de l'Arcom.

L'Arcom doit notamment constituer un réseau de « *signaleurs de confiance* », des organisations chargées de notifier les plateformes des contenus illicites qu'elles repèrent. Les premiers dossiers de candidature seront déposés en septembre pour de premières désignations avant la fin de l'année. Benoît Loutrel se félicite de cette première année d'« *étalonnage du système du DSA* ». « *Les très grandes plateformes ont toutes dû publier des rapports de transparence, que nous avons pu examiner* », illustre-t-il. « *Ce texte est indispensable, on a pris le taureau par les cornes et on est moins désemparé qu'il y a quelques années* », juge pour sa part l'avocat Basile Ader, associé au cabinet August Debouzy. « *Ce règlement change la perception que l'on a du monde numérique*, abonde Benoît Loutrel. *Ce n'est pas une zone de non-droit. Comme le monde réel, ce n'est pas parfait. Mais on sait désormais comment agir.* » ■

Elon Musk, meilleur ennemi du Digital Services Act

Le propriétaire de X ne cache pas son opposition au règlement européen.

Elon Musk, propriétaire du réseau social X, n'est pas de ceux qui ont fêté le premier anniversaire de la mise en application du règlement sur les services numériques. Rappelé à l'ordre dans une lettre envoyée le 12 août par le commissaire européen au marché intérieur, Thierry Breton, Elon Musk y a répondu en postant sur X une image de film aux sous-titres insultants. Il a ainsi montré le peu de cas qu'il faisait des réprimandes, alors qu'il s'apprêtait à interviewer Donald Trump sur son réseau social.

Lutte contre la désinformation

Les reproches de l'Union européenne sont pourtant nombreux et pourraient lui coûter cher, le DSA prévoyant, à l'issue de procédures d'enquête contradictoires, des amendes pouvant atteindre jusqu'à 6 % du chiffre d'affaires annuel mondial non pas du service, mais de l'ensemble des activités de l'entité responsable du service. Ce qui, dans le cas de X et de son propriétaire touche-à-tout Elon Musk pourra faire débat puisqu'il faudrait potentiellement aussi tenir compte, selon certaines sources, du chiffre d'affaires de Teslaet SpaceX…

Depuis décembre 2023, X est visé par une procédure formelle de la Commission européenne, au titre du DSA, avec plusieurs griefs. Notamment des manquements présumés aux obligations de lutte contre les contenus illicites et la désinformation, d'autres manquements présumés aux obligations de transparence, mais aussi en raison d'une interface utilisateur présumée trompeuse.

Sur ces deux derniers points notamment, la Commission a livré, le 12 juillet, un avis préliminaire selon lequel le réseau social aurait enfreint le DSA dans les domaines liés aux interfaces truquées, à la transparence de la publicité et à l'accès aux données pour les chercheurs. Le système des coches bleues, autrefois synonyme de compte vérifié, est en particulier jugé trompeur par la Commission.

X a fait savoir sur le réseau social qu'il désapprouvait l'analyse faite par la Commission au sujet des efforts accomplis par l'entreprise pour se conformer au DSA, ainsi que l'interprétation du champ d'application du texte. Elon Musk s'est montré moins policé. « *Le DSA est de la désinformation !* » a-t-il twitté le même jour, en réponse à un message publié sur X par la commissaire européenne Margrethe Vestager, annonçant l'avis.

L'enquête se trouve désormais dans la phase contradictoire, indique l'entourage du commissaire Thierry Breton. Les juristes de X ont accès à l'ensemble des preuves réunies par la Commission et doivent formuler leur réponse. La Commission doit ensuite délivrer, dans les prochaines semaines voire les prochains mois, ses conclusions voire une amende éventuelle.

En parallèle, l'enquête visant X se poursuit concernant un second volet, celui de la lutte contre la désinformation et les contenus illicites, sur laquelle les équipes de la Commission ont travaillé tout l'été. Un cas plus complexe, X ayant fait évoluer ses pratiques de modération depuis l'ouverture de l'enquête en décembre. Lors des récentes élections européennes, l'entreprise aurait ainsi travaillé plus étroitement avec les autorités nationales compétentes et renforcé ses procédures internes. « *Ces changements méritent d'être examinés* », précise l'entourage de Thierry Breton à Bruxelles. Les premiers résultats sur ce volet pourraient être obtenus dans les mois qui viennent.

Le DSA n'est pas donc sans effet sur X, même si certains changements ne sont pas visibles par les usagers. Grok, le service d'IA de la start-up d'Elon Musk xAI, a par exemple vu son lancement retardé après les élections européennes. Une conséquence des analyses de risque demandées par la Commission au nom du DSA dans le contexte des élections. Reste à savoir quelle sera l'issue des enquêtes de l'UE et, si elles devaient aboutir à une forte amende, quelle serait la réaction de X ? Elon Musk a récemment annoncé la fermeture des bureaux de X au Brésil, après des pressions de la justice. — *S. Lo.*

Ces surprenants investisseurs du rachat de Twitter (X)

Jack Dorsey (l'ancien patron de Twitter), Larry Ellison (Oracle), les fonds Fidelity, Sequoia et Andreessen Horowitz ou… le rappeur Diddy. Certains partenaires d'Elon Musk pour le rachat à 44 milliards de dollars de Twitter (X) sont plus surprenants que d'autres. Mais dans la liste complète publiée par la justice américaine en fin de semaine dernière, l'attention s'est surtout portée sur le fonds 8VC Opportunities pour lequel travaille les enfants de deux oligarques russes très proches du Kremlin. De quoi expliquer certaines opinions prorusses d'Elon Musk sur le conflit ukrainien en a conclu, sur X, le député européen Guy Verhofstadt.

Comment les indépendants tentent de réinventer la poissonnerie

● Restauration sur place, e-commerce, distributeur automatique… Les poissonniers indépendants n'hésitent pas à innover face à l'évolution des modes de consommation et la baisse du temps consacré à la cuisine à domicile.
● Certains ont aussi fait le choix d'une nouvelle méthode de conservation sans glace.

COMMERCE

Guillaume Roussange
— Correspondant à Rennes

A Woignarue (Somme), sur la côte picarde, Jordan Cottrelle a presque posé ses casiers. Après plus de dix années passées à arpenter les marchés au volant de son camion, le commerçant a ouvert, en parallèle, sa poissonnerie « en dur ». Pas un simple étal à l'ancienne, mais un magasin accolé à une salle de restauration, à mi-chemin entre la paillote de plage et le bar à vin. « *Durant le Covid, notre chiffre d'affaires a été multiplié par trois. J'ai donc eu les moyens d'investir dans ce projet. Il a permis de diversifier l'activité, compliquée sur les marchés, même si ça n'a pas été simple à cause de toutes les normes* », témoigne Jordan Cottrelle, qui s'approvisionne localement, notamment auprès de son père et de son frère, pêcheurs au Tréport, en Seine-Maritime.

De Pâques à septembre, l'établissement ne désemplit pas. Au point qu'au début de l'été, le poissonnier a dû pousser les murs et ajouter une trentaine de nouvelles places aux quarante existantes. « *Le restaurant, fréquenté par les touristes, a dopé l'activité du magasin* », note-t-il.

Capter de la valeur

Le cas n'est pas isolé. Face à la crise du commerce de détail ou au renchérissement de la matière première, les poissonniers indépendants ont développé des stratégies visant à moderniser leur image et, surtout, à capter de la valeur ajoutée. La méthode a fonctionné. Après des années noires, le secteur a connu un renouveau. En dix ans, le nombre de professionnels a progressé de plus de 10 % pour atteindre les 2.560 commerces, selon l'Observatoire des métiers de l'alimentation. Un chiffre auquel s'ajoutent les vendeurs sur les marchés, ou dans les halles, dont le nombre a presque doublé depuis 2005 pour dépasser les 1.100 entreprises.

Au total, on dénombre ainsi 3,8 points de vente pour 100.000 habitants selon l'Insee – très loin derrière les boulangeries (50 pour 100.000 habitants) ou les boucheries (24 pour 100.000) – essentiellement concentrés le long de la façade maritime, de Dunkerque à Nice, et dans les grandes agglomérations, Paris notamment. Autre élément positif : le chiffre d'affaires du secteur a progressé pour franchir la barre du milliard d'euros, en 2021 (le dernier chiffre disponible), contre 880.000 un an plus tôt.

Depuis les choses se sont légèrement compliquées. L'euphorie du « fait maison » de la crise sanitaire a vécu et la crise inflationniste a percuté le secteur de plein fouet. « *Le facteur prix est désormais, pour 71 % des consommateurs, le second critère d'achat derrière la fraîcheur* », confirme Jérôme Fourquet, directeur du département opinion et stratégies d'entreprise de l'Ifop. A l'occasion des Assises de la pêche et des produits de la mer, organisées au début de l'été par le groupe Ouest France, l'institut s'est penché sur les habitudes de consommation des Français.

Principal enseignement : les produits de la mer ont plus que jamais la cote. Six Français sur dix en mangent chaque semaine. Avec, en tête des achats, les crevettes, le thon, le saumon frais et fumé et le cabillaud. En résumé, des produits importés et souvent déjà préparés. « *Chez les jeunes notamment, la perte de culture gastronomique se conjugue avec la diminution du temps passé à cuisiner, d'où une appétence pour des produits simplifiés. Toute la question est donc de savoir comment redonner aux consommateurs l'envie d'acheter des produits moins familiers* », analyse le sondeur.

Poissonniers cuisiniers

Face à ce problème, les poissonniers n'hésitent plus à innover. Dans l'Est, la maison Schaller – première poissonnerie indépendante de l'Hexagone (60 collaborateurs, 13 millions d'euros de chiffre d'affaires) – a développé son propre site d'e-commerce. Avec succès puisque ses commandes ont cru de 12 %. Autre exemple à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), où Sabrina Tebba, la gérante des Fruits de l'Océan, a opté pour un distributeur automatique, délivrant à toute heure poissons entiers et plats préparés. En moyenne, la partie traiteur pèse désormais entre 30 % à 45 % du chiffre d'affaires des poissonneries.

C'est pourquoi beaucoup de professionnels sont passés derrière les fourneaux pour composer des produits élaborés – tartares, carpaccios et autres rillettes. C'est le cas à Vannes (Morbihan), où Paul Canevet et Louis Delleur, 25 ans tous les deux, ont ouvert leur propre poissonnerie sur le port. On peut y acheter coquillages, crustacés et poissons entiers mais aussi les déguster sur place au sein d'un espace restauration de 40 couverts. Ici, les poissons sont systématiquement vidés dès leur arrivage, puis conservés dans des vitrines sans glace, où température et hygrométrie sont contrôlées. « *On a pris modèle sur le concept élaboré, à Paris, par la poissonnerie Viot qui privilégie aussi la technique japonaise de l'ikejime, une méthode d'abattage plus respectueuse du produit* », indique Louis Delleur.

Dans le 6e arrondissement de la capitale, Arthur et Marie-Victoire Viot ont en effet ouvert la voie du renouveau du métier. Se basant sur les travaux du chef australien Josh Niland, à la tête du célèbre The Fish Butchery de Sydney, le couple a mis au point ce système breveté de conservation, fabriqué par un industriel de La Rochelle (Charente-Maritime). « *Cette technique garantit une qualité sanitaire et une fraîcheur optimales, ce qui répond aux attentes des clients* », souligne Arthur Viot.

> Les produits de la mer ont la cote. Six Français sur dix en mangent chaque semaine.

Très diverses, ces initiatives témoignent des efforts de la nouvelle génération de professionnels, souvent inspirés par leurs homologues bouchers. Grâce au travail sur les races, l'affinage et la maturation des viandes, le secteur a su profondément se renouveler ces dernières années. L'amont de la filière croise, lui, les doigts pour qu'ils y parviennent. Et qu'ils ouvrent ainsi de nouveaux débouchés aux pêcheurs et mareyeurs, emmêlés dans le filet d'une crise historique. ■



Le chiffre d'affaires du secteur dépasse le milliard d'euros. *Photo Sébastien Ortola/RÉA*

La Bretagne rêve d'une criée unique

Face aux difficultés multiples auxquelles sont confrontées les criées, la Bretagne ambitionne de créer une structure unique pour treize de ses ports de pêche. Un processus long et complexe.

« *Ce n'est plus tenable !* » Pour Sébastien Le Reun, vice-président de l'Association des directeurs des halles à marée de France, l'équilibre économique des criées françaises n'a jamais été aussi menacé. Brexit, plan de sortie de flotte, interdiction de pêche dans le golfe de Gascogne, prix de l'électricité nécessaire à la fabrication de la glace, augmentations salariales : les nuages se sont amoncelés au-dessus de ces structures, chargées d'écouler les produits importés ou pêchés par les équipages français.

En Bretagne – région qui assure plus de 55 % des débarquements français –, presque toutes les places ont vu leur volume d'activité chuter en volume, comme en valeur, en 2023 : –13,7 %, soit 54,9 millions d'euros, à Lorient ; –14,8 % (107,1 millions d'euros) pour les six criées de Cornouaille, dans le sud Finistère.

Mutualisation

Face à ces difficultés croissantes, propriétaires et gestionnaires de ces marchés aux enchères cherchent à gagner en compétitivité en mutualisant leurs actions. La démarche n'est pas simple. Les exploitants sont en effet nombreux : cinq précisément (commune de Quiberon, SEM Lorient Keroman, Société des ports de pêche et criées du Finistère, CCI des Côtes-d'Armor, groupe Edeis) et aucun n'entend perdre ses prérogatives en se diluant si facilement au sein d'une société d'exploitation unique.

Il y a deux ans, la région Bretagne a poussé au rapprochement en les regroupant au sein du GIE Ports de pêche Bretagne, dont l'objectif est notamment d'aboutir à la création d'une criée unique pour les treize ports concernés. Quand ? Là est toute la question. « *On a encore beaucoup d'étapes et beaucoup d'écueils à franchir* », constate Jean-Claude Balanant, président du GIE et de la CCI des Côtes-d'Armor.

Complexité technique

Sur le plan technique, le projet est complexe à mettre en œuvre. Il nécessitera de régler des problèmes logistiques, mais aussi d'harmoniser les process de tri des poissons – différents d'un site à l'autre – ou les systèmes informatiques pour les rendre interopérables. Les investissements financiers à engager sont massifs. « *Il faudra y aller pas à pas, notamment grâce à la création de sociétés portuaires locales communes* », plaide le président. Le mouvement est d'ores et déjà amorcé. Fin juillet, la région et le département des Côtes-d'Armor ont signé un protocole d'accord visant à « *rénover* » le modèle de gestion des ports et criées locales. Dans ce but, une société portuaire pourrait voir le jour d'ici à janvier 2026.

En outre, le GIE a démarré le déploiement, en juin, d'un premier outil informatique commun. En l'occurrence, une nouvelle version d'un logiciel de gestion des apports, développé moyennant 80.000 euros d'investissement, financé à 80 % par la région. Baptisée « Breizh Apports 2 », cette application vise à permettre aux acheteurs de mieux anticiper les arrivages dans les criées bretonnes et donc les débouchés commerciaux, notamment au sein de la grande distribution. — *G. R.*

Le Saint veut imposer sa marque dans les rayons produits de la mer en libre-service

Le spécialiste breton de la distribution de produits frais profite de la rentrée pour lancer « La Belle du Large », sa marque de produits de la mer en libre-service.

Si, dans la grande distribution, les rayons marée traditionnels sont en perte de vitesse, le libre-service maintient peu ou prou la tête hors de l'eau. Ce constat a d'ailleurs poussé le Réseau Le Saint, un spécialiste de la distribution de produits frais et surgelés (fruits et légumes, viandes, produits de la mer, fleurs…), installé à Guipavas, dans le Finistère, à lancer sa propre gamme de poissons, coquillages et crustacés.

Dos de saumon ou de cabillaud, crevettes, moules de bouchot… Au total, onze références de produits « bruts », excepté une recette de Fish & chips, un produit très tendance, sont proposées à partir de la rentrée sous la marque La Belle du Large.

Le rayon libre-service, qui a progressé ces dernières années pour peser près du tiers du marché, est traditionnellement la chasse gardée des marques de distributeurs. Pour s'imposer dans les bacs,

Le Saint entend répondre aux attentes des consommateurs en jouant la carte de la fraîcheur et du prix, notamment, les deux principaux critères d'achat actuels selon un sondage Ifop, dévoilé au début de l'été, à l'occasion des Assises des produits de la mer.

Grâce à son réseau d'approvisionnement (auprès de 29 criées locales) et à son expérience dans la supply chain, Le Saint proposera des dates limites de consommation de sept jours, contre « *cinq en moyenne dans la grande distribution* », selon Amaury de Lépinau, directeur marée du réseau Le Saint.

Etre « incontournable »

Autre avantage de ce système : un prix calibré, connu à l'avance, contrairement à ceux des rayons traditionnels fonctionnant à la pesée. Un atout dans un contexte marqué par l'inflation, qui a vu les volumes baisser de près de 7 % l'année dernière.

Côté industriel, les produits de la Belle du Large seront préparés dans l'atelier lorientais du groupe. Il y a investi 500.000 euros environ pour y ajouter une ligne de « portionnement » et d'emballage aux deux lignes de découpe déjà existantes. Cinq nouveaux postes ont, en outre, été créés portant les effectifs de l'usine de 4.000 mètres carrés à 60 personnes.

Le réseau Le Saint, qui opère historiquement auprès des professionnels de la restauration hors foyer et de la grande distribution, mise beaucoup sur ce premier pas en direction des consommateurs finaux. Il ambitionne ainsi de compter 800 clients d'ici la fin de l'année et de tirer 20 millions de chiffre d'affaires de cette gamme d'ici trois ans. « *Notre but est bien de devenir un acteur incontournable du libre-service* », résume Jessica Le Saint, responsable marketing de l'entreprise, qui emploie 3.000 salariés et réalise 825 millions d'euros de chiffre d'affaires. Sur ce total, 170 millions sont issus du rayon marée. — *G. R.*

Supaero et Liebherr Aerospace boostent les systèmes d'air


INNOVATEURS

Laurent Marcaillou
— Correspondant à Toulouse

L'Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace Isae-Supaero et le fabricant de systèmes de conditionnement d'air des avions Liebherr Aerospace ont inauguré début juillet, à Toulouse, leur chaire de recherche sur l'aérodynamique des turbomachines radiales des futurs aéronefs. Conçue comme un laboratoire commun, elle mobilisera trois thésards, deux postdoctorants et un ingénieur de l'Isae-Supaero, ainsi qu'une dizaine d'ingénieurs et techniciens de Liebherr Aerospace Toulouse (1.600 salariés). Enseignant chercheur dans cette école d'ingénieurs, Nicolas Binder est le titulaire de cette chaire qui mènera quatre ans de travaux et bénéficiera d'un cofinancement de 1,25 million d'euros de l'Agence nationale de la recherche et de Liebherr Aerospace.

Compresseur électrique

La problématique ? Le système de conditionnement d'air d'un avion assure notamment la pressurisation et la climatisation de la cabine. Sur les avions de ligne, à l'exception du Boeing 787 qui utilise un compresseur électrique, l'air est prélevé à plusieurs étages du compresseur du turboréacteur à une température allant jusqu'à 650 °C. Il est ensuite refroidi et détendu par un échangeur de chaleur et par une turbomachine radiale qui baisse la pression et la température pour l'envoyer dans la cabine. Mais le prélèvement d'air dans le compresseur dégrade la performance du moteur en prenant jusqu'à 10 % de sa puissance et augmente la consommation de kérosène, donc la pollution. L'autre solution est de prélever l'air à l'extérieur de l'avion, sauf qu'il faut alors utiliser un compresseur électrique, car l'air manque de pression et de température en altitude.

Pour les futurs avions hybrides, électriques et à hydrogène, ou pour réduire la consommation des aéronefs actuels, Liebherr Aerospace fabrique depuis quinze ans des prototypes de compresseurs électriques, testés sur des Airbus A320. « *L'avantage est que le rendement est meilleur* », explique Laurent Lachassagne, responsable du groupe aérodynamique, thermique et acoustique de Liebherr Aerospace Toulouse. « *L'inconvénient est que le compresseur électrique nécessite des câblages et des composants électroniques. Cette complexité peut apporter une fragilité, il faut convaincre les constructeurs d'avion.* »

Son fonctionnement doit donc être optimisé. « *Il doit faire le grand écart entre ne rien comprimer à l'arrêt et atteindre un taux de compression de 5 à 1 en altitude* », explique Nicolas Binder. « *Cette diversité est très difficile à gérer.* » Le rendement se dégrade avec le changement de débit d'air. Il faut l'améliorer pour diminuer la consommation électrique et renforcer la sécurité. « *Un compresseur a une limite de pompage très pénalisante qui entraîne une aérodynamique compliquée à la limite de la rupture* », ajoute-t-il. « *Il faut améliorer les plages de fonctionnement où le rendement s'est dégradé.* » Les chercheurs vont donc se concentrer sur l'aérodynamique des turbomachines pour caractériser la limite de stabilité des compresseurs centrifuges et améliorer leur flexibilité. Ils exploreront aussi des configurations non conventionnelles des turbines radiales pour gagner en rendement et en plage de fonctionnement. ■

Il a dit


Laurent Marcaillou

« Il faut améliorer les plages de fonctionnement où le rendement s'est dégradé. »

NICOLAS BINDER
Enseignant chercheur à l'Esae-Supaero.



L'aéroport Nantes Atlantique a enregistré une croissance de 13 % de son trafic depuis le début de l'année. *DR*

L'aéroport de Nantes attend toujours sa rénovation

PAYS DE LA LOIRE

La plateforme aéroportuaire absorbe un trafic en hausse continue.

Le concessionnaire, qui doit encore être désigné, devra porter les lourds travaux de réaménagement.

Emmanuel Guimard
— Correspondant à Nantes

Plus de six ans après l'abandon du projet de Notre-Dame-des-Landes, l'aéroport Nantes Atlantique poursuit sa croissance dans un espace contraint en attendant sa rénovation en profondeur.

Selon son gestionnaire, Aéroports du Grand Ouest (AGO), filiale de Vinci, la plateforme enregistre une croissance de 13 % de son trafic depuis le début de l'année. De 6,5 millions de passagers en 2023, l'aéroport devrait passer à 7 millions en 2024, non loin du point culminant de 2019.

Au cours des sept derniers mois, Nantes Atlantique a encore étoffé son offre avec 17 nouvelles lignes. L'aéroport propose ainsi 92 destinations directes dont 75 à l'international. « *Si le bassin méditerranéen est bien couvert, nous constatons depuis trois ans un dynamisme sur l'Europe de l'Est et du Nord, et cela devrait se confirmer* », mentionne Xavier Lortat-Jacob, président d'AGO. Si l'aéroport accueille une vingtaine de compagnies aériennes, l'essentiel du trafic repose sur les low cost EasyJet, Volotea et Transavia.

Nouveau retard possible

Pour l'exploitant, le défi est d'accompagner la croissance dans un aéroport qui a peu évolué puisqu'il devait être reconstruit à Notre-Dame-des-Landes. Depuis l'arrêt du projet, le processus de nomination d'un nouveau concessionnaire devant mener ces lourds travaux de rénovation s'est enlisé.

Prévue en juillet, la publication du cahier des charges permettant de signer un contrat de concession début 2026 a été reportée à l'automne. Et, selon certains observateurs, le climat politique pourrait, une nouvelle fois, retarder la signature, peut-être après les élections municipales.

Plafonnement

En attendant, AGO, candidat à sa succession, a engagé un ultime lifting de 26 millions d'euros sur 2024 et 2025 pour des travaux d'urgence sur l'aérogare, l'arrivée en stationnement et le filtrage. Un appel d'offres a, par ailleurs, été lancé pour renouveler en 2025 les commerces et restaurants de l'aérogare, au nombre des points faibles de la plateforme. L'autre enjeu est le bruit. En 2019, un plan de gêne sonore (PGS) a été étendu, passant de 2.000 à 4.700 logements éligibles à des aménagements antibruit sur les communes survolées à basse altitude. L'objectif est d'atteindre 49 % de logements traités en 2025. A cette fin, la taxe sur les nuisances aérienne (TNSA) vient d'être augmentée.

Le couvre-feu imposé aux compagnies entre minuit et 6 heures du matin est de plus en plus observé, avec seulement 3,5 infractions sur 1.000 vols en 2024. Les élus des communes survolées plaident toutefois pour une extension du créneau sans avion.

Si le trafic passager augmente, le nombre de mouvements d'avions est tombé à 50.000 par an, quand il atteignait les 63.000 en 2019. « *Les appareils sont plus gros et mieux remplis* », soutient Xavier Lortat-Jacob. C'est là un paramètre qui entrera en compte dans la question du plafonnement de l'aéroport, qui reste à trancher. ■

Le torréfacteur Cafés Reck double la superficie de son usine

GRAND EST

La société alsacienne, vient de lancer la construction de nouveaux bâtiments pour répondre à l'augmentation des volumes.

Bénédicte Weiss
— Correspondante à Strasbourg

Onze ans après s'être doté de sa première usine, le torréfacteur Cafés Reck, à Strasbourg, investit 6 millions d'euros pour l'élargir. En cause, une croissance de 85 % des volumes produits en trois ans par ce torréfacteur qui travaille pour sa marque, comme pour d'autres maisons de café et la grande distribution, à chaque fois pour des commandes sur mesure et dans une logique collaborative. Chaque partenaire peut proposer ses propres recettes et les torréfier sur place, aidé par les équipes de Cafés Reck. Près de 1.200 tonnes de café ont été traitées en 2023 par le torréfacteur, qui compte environ 3.000 clients professionnels.

Trois bâtiments doivent sortir de terre d'ici à avril 2025, laissant la place nécessaire à l'installation d'un réceptif pour le café vert et de cinq nouvelles lignes de production. Trois sont prévues pour l'heure, en plus des neuf déjà existantes dans l'usine, qui passera de 2.200 à 4.500 m². La capacité de stockage sera doublée, tout comme celle de production de capsules, l'une des spécialités de Cafés Reck, bien que le « portionné » ne représente que 20 % de l'activité de l'entreprise. De 30 à 40 millions de capsules par an, cette capacité devrait passer à 60 millions.

Des dossiers « refusés »

« *Il s'agit d'accompagner l'ensemble de nos clients qui connaissent, eux aussi, une progression de leurs volumes, mais aussi de pouvoir en accueillir de nouveaux alors que nous devons aujourd'hui refuser des dossiers faute de place* », énonce Thomas Riegert, directeur général et gérant, qui refuse de communiquer le chiffre d'affaires de l'entreprise.

Le projet d'agrandissement était déjà envisagé début 2020, avec même le dépôt d'une demande de permis de construire en février, juste avant que les crayons ne soient levés à cause de la pandémie de Covid. Depuis, l'entreprise de 47 salariés s'est débrouillée avec, par exemple, une gestion externalisée des stocks et un fonctionnement à flux tendu.

Cafés Reck, née en 1884 alors que l'Alsace était allemande, travaille traditionnellement des cafés arabica, d'Afrique de l'Est, différents des robustas que fournissaient alors les colonies françaises. Moins amers et jugés plus aromatiques, ils bénéficient d'un regain d'intérêt depuis une quinzaine d'années. Cette évolution du marché avait déjà poussé la maison à passer de l'échelle artisanale à industrielle. Elle lui a permis de se développer sur le marché français comme en Europe et aux Etats-Unis, mais aussi en Outre-mer, à Saint-Barthélemy dans les Antilles.

Le berceau historique alsacien ne représente plus que 35 % des débouchés, contre de 10 à 15 % pour l'export et le reste en France, hors Alsace. ■

La date

1884
Création des Cafés Reck

Textile : Blanc des Vosges s'implante en Occitanie

OCCITANIE

Le fabricant vosgien de linge de lit a repris les quatre boutiques du toulousain O linge de maison.

La PME familiale renforce également son maillage en Asie.

Pascale Braun
— Correspondante à Metz

Le fabricant de linge de lit Blanc des Vosges, qui privilégiait jusqu'à présent un développement en interne, vient de réaliser sa première acquisition en près de deux siècles d'existence. Installée à Gérardmer, la PME familiale a repris cet été les quatre boutiques occitanes d'O linge de maison, qui emploie dix salariés et réalise un chiffre d'affaires de 2 millions d'euros. « *Il n'est pas facile de trouver des chaînes indépendantes dans notre secteur d'activité. A Pau et à Carcassonne, les points de vente de notre partenaire constituent des institutions depuis plus de quarante ans. C'est pourquoi nous conserverons le nom de l'enseigne et son positionnement multimarque* », annonce Jean-François Birac, représentant de la cinquième génération de dirigeants du groupe François Hans, fondé en 1843. Voici une quinzaine d'années, l'entreprise a lancé la marque Blanc des Vosges à la fois sur ses produits et sur sa première boutique, à Paris. Elle a depuis quadruplé son chiffre d'affaires, qui atteindra 20 millions d'euros avec l'intégration d'O linge de maison.

L'enseigne compte 20 boutiques réparties entre les Vosges, l'Ile-de-France, Strasbourg et Lyon. Blanc des Vosges compte poursuivre son maillage, notamment dans l'ouest de la France. « *Nous sommes distribués par 1.300 revendeurs et présents dans 44 pays, mais il est important de rester dans les centres-villes pour proposer l'ensemble de nos produits dans un univers que nous maîtrisons* », explique Jean-François Birac.

Entreprise du patrimoine

En septembre, la prochaine ouverture aura lieu à Hong Kong, où le groupe détient déjà trois points de vente. L'export, qui représente 15 % du volume des ventes, se répartit à parts égales entre l'Europe et l'Asie. Les arguments du made in France, de l'art de vivre à la française et de la longue tradition manufacturière de l'entreprise portent à Hong Kong, à Taïwan ou en Corée. Pas mécontent de s'imposer sur le continent qui mit à mal le textile vosgien, Jean-François Birac envisage à présent une implantation aux Etats-Unis.

L'export représente 15 % du volume des ventes.

En France, Blanc des Vosges revendique le label d'Entreprise du patrimoine vivant et l'appellation Vosges Terre Textile, qui fédère une trentaine d'entreprises assurant les trois quarts des étapes de fabrication dans le département. Son goût du collectif s'est traduit, lors de son 180e anniversaire célébré l'an dernier, par un partenariat avec le fabricant drômois de jeans français 1083. Les draps et housses de couette en coton, lin ou fibre recyclée ont rencontré un franc succès et une nouvelle collection est annoncée pour la rentrée 2025. ■

La Fed ouvre la voie à une baisse de ses taux dès septembre

- A Jackson Hole, le président de la Réserve fédérale s'est félicité des progrès réalisés dans le combat contre l'inflation.
- La Fed s'inquiète désormais de la faiblesse du marché du travail.

BANQUE

Bastien Bouchaud
— Bureau de New York

Changement de cap à la Réserve fédérale. Après des années passées à combattre les pressions inflationnistes, la Fed est prête à entamer son cycle de baisse des taux, tout comme la Banque centrale européenne (BCE) et la Banque d'Angleterre. *« Le moment est venu d'ajuster la politique »* monétaire, a déclaré vendredi Jerome Powell, le président de la banque centrale américaine, lors du symposium de Jackson Hole, dans le Wyoming. Tout en mettant l'accent sur les risques qui pèsent sur le marché du travail, le président de la Fed a salué les progrès réalisés dans le combat contre l'inflation.

Le rythme de hausse des prix est retombé à 2,5 % sur un an en juillet, selon la mesure préférée de la Réserve fédérale, a-t-il remarqué, bien en dessous de son pic à plus de 7 % il y a 2 ans. *« Je suis de plus en plus convaincu que l'inflation est sur la bonne voie pour revenir à 2 % »*, l'objectif cible de la banque centrale, a-t-il confié.

Une première baisse de taux apparaît désormais acquise à l'issue de la prochaine réunion de la banque centrale, les 17 et 18 septembre. Le taux directeur de la Fed est aujourd'hui compris dans une fourchette allant de 5,25 % à 5,5 %, son niveau le plus élevé depuis 23 ans. Reste à fixer la rapidité de cette baisse. *« La direction à prendre est claire, mais le calendrier et le rythme des baisses de taux »* restent à déterminer, a nuancé Jerome Powell.

Le défi pour la Fed est de piloter l'économie américaine vers un atterrissage en douceur, c'est-à-dire de parvenir à dompter les pressions inflationnistes sans déclencher de récession et sans faire grimper le chômage. La banque centrale américaine a en effet un double mandat, a rappelé Jerome Powell : la stabilité des prix, mais aussi la maximisation de l'emploi. Or si le combat contre l'inflation semble en passe d'être gagné, la Fed s'inquiète désormais de la faiblesse du marché du travail.

« Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour soutenir un marché de l'emploi solide », a insisté Jerome Powell, qui a évoqué des signes *« incontestables »* de fragilisation du marché du travail. Le taux de chômage a grimpé à 4,3 % en juillet, selon le Bureau of Labor Statistics (BLS), son niveau le plus élevé depuis octobre 2021. Autre signe inquiétant : les créations d'emplois ont récemment été révisées en baisse de plus de 800.000 postes sur les douze mois se concluant en mars dernier, a indiqué le BLS mercredi.



De gauche à droite : le président de la Réserve fédérale, Jerome Powell, le gouverneur de la Banque du Canada, Tiff Macklem, et le gouverneur de la Banque d'Angleterre, Andrew Bailey, lors du symposium de Jackson Hole, dans le Wyoming, le 23 août dernier. Photo AmberBaesler/AP/Sipa

« Mieux vaut tard que jamais »

Lors de la dernière réunion de politique monétaire, fin juillet, une première baisse de taux en septembre était déjà envisagée par *« une vaste majorité »* des membres du comité, ont montré les minutes de la réunion publiées mercredi.

La BCE, tout comme la Banque d'Angleterre, a déjà mis en œuvre des premières baisses de taux. Du côté de la BCE, on estime toutefois que la bataille n'est pas encore gagnée. L'objectif cible de ramener l'inflation à 2 % n'est *« pas encore sécurisé »*, a prévenu samedi Philip Lane, son chef économiste, à Jackson Hole. Il a reconnu des progrès réalisés dans la lutte contre les pressions inflationnistes dans la zone euro. Mais il estime que la position de la Banque centrale européenne devra rester restrictive tant que cela sera nécessaire. Deux nouvelles baisses des taux de la BCE sont attendues en 2024, dont une dès septembre. L'institution a été l'une des premières des économies développées à assouplir sa politique monétaire, en abaissant ses taux d'un quart de point en juin.

Toute la question est de savoir si la Fed a trop attendu pour entamer son cycle d'assouplissement monétaire. *« Mieux vaut tard que jamais »*, critique Ian Shepherdson, le chef économiste de Pantheon Macroeconomics. La banque centrale américaine *« était tellement déterminée à ne pas risquer un rebond surprise de l'inflation »* qu'elle *« a attendu beaucoup trop longtemps »* pour changer de cap, regrette-t-il. La récente hausse du chômage a entraîné l'économie américaine dans une zone dangereuse. A en croire la « règle de Sahm », du nom d'une ancienne économiste de la Fed, qui s'intéresse à l'évolution du taux de chômage sur trois mois mobiles, l'économie américaine est sur le point d'entrer en récession.

Les chiffres de l'emploi et de l'inflation scrutés

Jerome Powell s'est voulu rassurant sur ce point. *« La hausse du chômage n'a pas été causée par des licenciements massifs, comme c'est généralement le cas lorsque l'économie se retourne »*, a-t-il noté, mais par l'arrivée de nombreux nouveaux travailleurs sur le marché et par un ralentissement marqué des créations de postes. Pour l'économiste Aditya Bhave de Bank of America, ces remarques éloignent la possibilité d'une baisse de taux de grande ampleur dès septembre.

Le débat reste toutefois ouvert sur ce point. Les indicateurs économiques publiés prochainement seront donc passés au crible par les investisseurs, à commencer par les chiffres de l'emploi et de l'inflation pour le mois d'août, qui seront diffusés en amont de la prochaine réunion de la Fed. ■

Wall Street soulagé par le discours de Jerome Powell

Les principaux indices de Wall Street ont terminé dans le vert, vendredi, après le discours du président de la Fed annonçant un assouplissement monétaire. La progression a toutefois été modérée face aux interrogations sur le rythme de baisse des taux.

Florian Maussion

Fin du suspense à Wall Street. Suspendus depuis plusieurs jours aux lèvres de Jerome Powell, qui s'est exprimé ce vendredi à Jackson Hole, les principaux indices ont clôturé dans le vert à New York à la suite des déclarations du président de la Réserve fédérale.

Le S&P 500 a pris 1,15 %, le Nasdaq à forte coloration technologique 1,47 % et le Dow Jones 1,14 %. Le signe d'un certain soulagement, sans toutefois basculer dans l'euphorie.

Jerome Powell n'a en effet pas répondu à toutes les questions que se posaient ces derniers jours les marchés. S'il a confirmé que *« le temps est venu de baisser les taux »*, il n'a donné aucune indication sur les modalités de cet assouplissement. *« Le calendrier et le rythme dépendront des prochaines données, de l'évolution des perspectives et des risques sous-jacents »*, a-t-il seulement souligné.

Les marchés dans l'expectative

De quoi laisser en partie les marchés dans l'expectative, chacun cherchant à lire entre les lignes du discours du président de la Fed. *« Le mot manquant dans cette prise de parole c'est : "graduel". Ce qui veut dire que Powell n'écarte pas l'option de baisses de taux plus importantes »*, a déclaré Neil Dutta de Renaissance Macro Research, cité par Bloomberg.

« Pour l'instant, il y a peu de raisons qui laissent croire d'emblée à une baisse de 50 points de base. Il n'y avait pas de sentiment d'urgence dans le discours et le rythme de baisse devrait être progressif », a souligné de son côté dans une note Florian Ielpo, chez Lombard Odier. *« Une baisse de 50 points de base n'interviendra que si les risques de récession flambent »*, ajoutent les analystes de Bank of America.

Cette question du rythme a alimenté la fébrilité des marchés ces derniers jours. D'abord confiants, les investisseurs ont ramené le S&P 500 à moins de 1 % de son record de la mi-juillet, à l'issue d'une série de huit séances consécutives de hausse (+8,08 % du 8 au 19 août). Jeudi, en revanche, Wall Street a terminé dans le rouge après la publication d'indicateurs encourageants sur l'activité dans les services qui laissaient augurer d'un rythme de baisse des taux moins important.

Les petites capitalisations à la fête

Le ton adopté vendredi par Jerome Powell semble toutefois avoir suffi à rassurer. Si les grands indices sont restés mesurés, la confirmation de l'assouplissement monétaire à venir a plus largement profité aux petites capitalisations américaines, longtemps pénalisées par les taux élevés de la Réserve fédérale.

Leur indice phare à Wall Street, le Russel 2000, s'est apprécié de 3,19 % ce vendredi. Une tendance à surveiller dans les prochains jours : l'annonce de la Fed pourrait raviver la perspective d'un retournement de marché en leur faveur, déjà évoquée mi-juillet face aux premiers signes d'essoufflement de la Big Tech. ■

> « Le mot manquant dans cette prise de parole c'est : "graduel". Ce qui veut dire que Powell n'écarte pas l'option de baisses de taux plus importantes. »
> **NEIL DUTTA**
> Renaissance Macro Research

Le prochain repli des taux ne met pas fin à la bulle du dollar

La perspective d'une première baisse des taux aux Etats-Unis en septembre a suscité une correction modeste de l'envolée du dollar ces dernières années.

Nessim Aït-Kacimi

DÉCRYPTAGE

Le dollar a accusé le coup vendredi après le signal d'une baisse des taux aux Etats-Unis. Il est tombé au plus bas depuis deux ans et demi face à la livre sterling. Le billet vert devrait toutefois continuer à résister en 2024. Reflet de l'allongement des cycles de la croissance américaine, il connaît de longues périodes de hausse où il défie la morosité des autres pays du monde, de leurs économies et de leurs monnaies. Après une longue envolée de 57 % entre 2011 et 2022, il a entamé une correction d'une ampleur modeste. Son taux de change réel (après inflation) n'est aujourd'hui que 2,5 % en dessous de son record de ces 30 dernières années, atteint en octobre 2022.

Le maintien de taux d'intérêt élevés aux Etats-Unis, la croissance soutenue cette année et les entrées de capitaux ont maintenu le roi dollar sur son piédestal. La perspective d'une première baisse des taux par la Réserve fédérale (Fed) en septembre n'a fait baisser que de 2 % la valeur globale de la monnaie américaine. Elle progresse encore de 1 % cette année.

Si les marchés sont convaincus qu'un nouveau cycle d'assouplissement monétaire va débuter, le dollar chutera davantage. Si la Fed conditionne ses futures baisses de taux et laisse entendre qu'elles ne seront ni automatiques ni régulières, le billet vert pourrait se stabiliser voire remonter, notamment par rapport à son rival. Autour de 1,11 dollar, l'euro avait récemment atteint 1,12 dollar. C'est l'objectif que se fixait un grand nombre de banques en début d'année. Elles pourraient, pour certaines, revoir leurs anticipations pour cibler un niveau dans la zone de 1,15 à 1,20 dollar pour les prochains mois, voire dès la fin 2024.

La « bulle » du dollar s'est déjà invitée dans la campagne présidentielle américaine. Si Donald Trump revient au pouvoir, il a évoqué la possibilité d'imposer de nouveaux droits de douane de 10 % à 20 % à certains partenaires commerciaux des Etats-Unis. *« Si vous nous faites du mal, nous vous ferons du mal. Ce sera œil pour œil »*, a-t-il résumé dans un meeting en Pennsylvanie en début de semaine.

Baisse de compétitivité

Il menaçait implicitement la Chine avec laquelle il avait déjà mené une âpre guerre commerciale durant son mandat de président. Seulement, les pays visés pourraient réagir en affaiblissant leurs monnaies pour compenser en partie la hausse des tarifs douaniers qui grèverait leur compétitivité sur le territoire américain. Le républicain ne manquerait pas alors de pointer leur guerre des changes (course aux dévaluations compétitives) pour justifier de nouvelles mesures de rétorsion de la part des Etats-Unis.

« La hausse des salaires aux Etats-Unis conjuguée à l'appréciation du dollar a érodé la compétitivité des entreprises exportatrices américaines. Pour restaurer celle-ci, il n'y a d'autre choix que des mesures protectionnistes et/ou une baisse du dollar », explique Stephen Jen, le co-directeur des investissements de la société de gestion Eurizon SLJ Capital.

En appelant à la dévaluation du dollar, l'administration Trump, rompant avec les présidences démocrates, *« pourrait être accusée de fomenter des guerres monétaires, et de faire exactement ce qu'ils ont longtemps exhorté les autres à ne pas faire. De nombreuses pertes d'emplois aux Etats-Unis sont dues à l'évolution de la technologie, des appétits des consommateurs et à la mondialisation, et non pas à la valeur trop élevée du dollar »*, explique Mark Sobel, ancien du département du Trésor (2000-2015) et actuel président du Forum officiel des institutions monétaires et financières. ■

Les banques européennes soignent leurs actionnaires

● Les bons résultats enregistrés au premier semestre laissent augurer une redistribution record, après un millésime 2023 déjà très important.
● Un moyen de rassurer les marchés dans un contexte économique incertain.

BANQUE

Romain Gueugneau

C'est le jackpot assuré pour les actionnaires des banques. Après un millésime record pour 2023, les géants européens de la finance devraient se montrer à nouveau particulièrement généreux à l'issue de l'exercice 2024, en matière de dividendes et de rachats d'actions. Le montant redistribué devrait dépasser les 120 milliards d'euros selon les estimations des analystes, réalisées à l'issue des publications de résultats du deuxième trimestre.

D'après les experts de Citi, la manne atteindrait 128 milliards d'euros, dont 83 milliards en dividendes et 45 milliards en rachats d'actions. Mediobanca évalue le montant reversé par les principales banques du continent (britanniques compris) à environ 124 milliards, avec une répartition à peu près équivalente entre les deux formes de redistribution. Si ces sommes sont effectivement versées aux actionnaires, elles représenteraient un peu plus des trois quarts des bénéfices (pay-out) réalisés par les grands groupes bancaires. Et assureraient un rendement de 11,3 % pour les détenteurs de titres, sevrés de dividendes pendant la pandémie après la demande par la Banque centrale européenne (BCE). Si les banques redistribuent autant, c'est qu'elles en ont les moyens. Les résultats financiers publiés ces dernières semaines témoignent de la bonne santé du secteur, porté par un environnement de taux toujours favorable – malgré la première baisse enclenchée par la BCE en juin – qui vient gonfler les marges d'intérêt.

Le géant espagnol Santander a ainsi vu ses bénéfices bondir de 20 % au deuxième trimestre, et a relevé ses objectifs de croissance pour l'année en cours, après un exercice 2023 déjà record. Même optimisme du côté de l'italien UniCredit, qui a revu ses estimations à la hausse et annoncé fin juillet un nouveau programme de rachats d'actions intérimaire de 1,7 milliard.

De l'autre côté de la Manche, HSBC a surpris en dégainant une nouvelle salve de rachats d'actions pour un montant de 3 milliards de dollars (2,7 milliards d'euros), soit une augmentation de 50 % par rapport au programme de l'an dernier, malgré des profits en légère baisse sur la première moitié de l'année. *« Le bénéfice d'un environnement de taux élevés, et qui devrait durer, continue d'alimenter les profits des banques, qui maintiennent donc un niveau de redistribution de capital important en 2024 »*, commente Matthew Clark, chez Mediobanca. Dans l'assurance, AXA a annoncé cet été un rachat d'actions géant de 3,8 milliards d'euros en conséquence de la vente de sa division de gestion d'actifs à BNP Paribas.

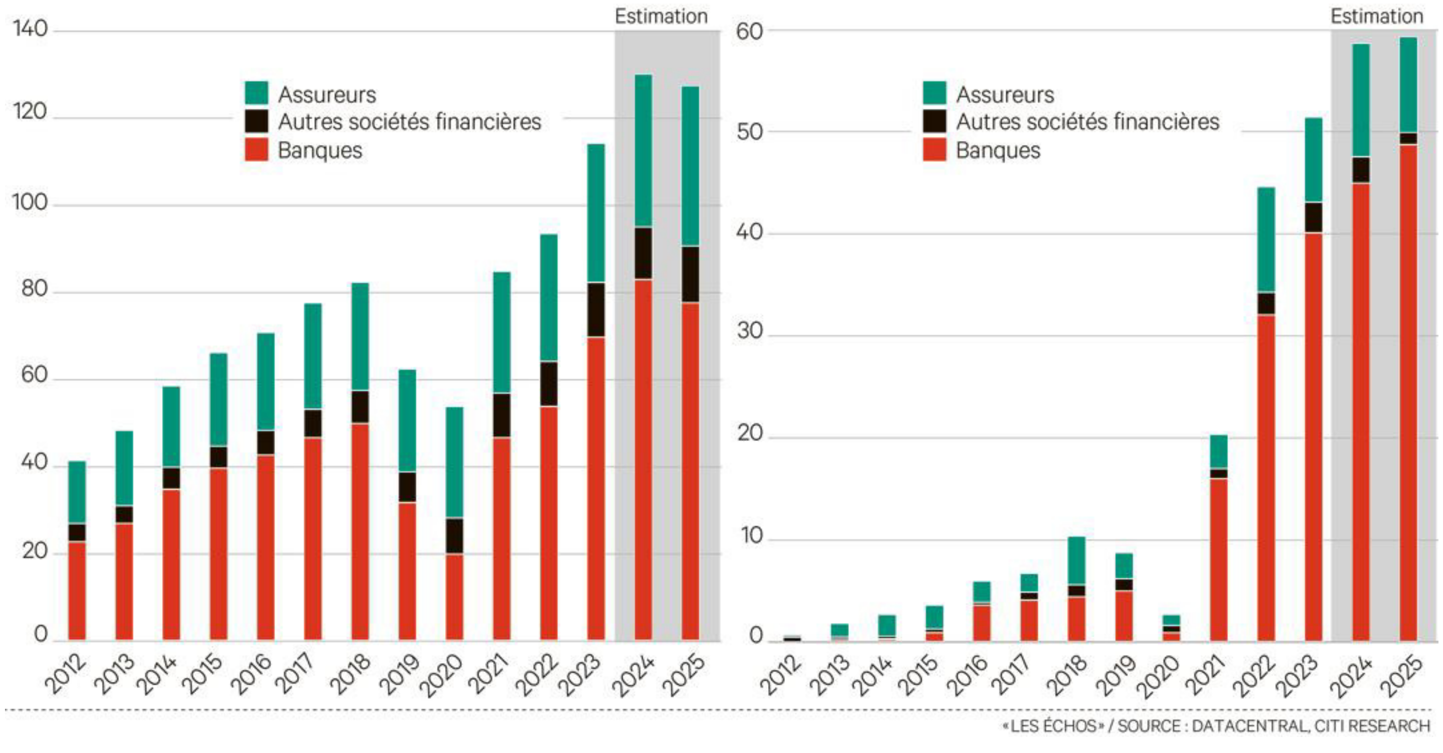
Les françaises suivent

L'équation économique est plus compliquée pour les banques cotées françaises. BNP Paribas, Société Générale et Crédit Agricole ont moins profité de la hausse des taux. Les activités de banque de détail ont encore souffert au deuxième trimestre, pénalisant en partie les résultats. Malgré cela, elles veulent, elles aussi, continuer à choyer leurs actionnaires, alors que les cours sont à la traîne. BNP Paribas s'est engagé en début d'année à redistribuer 60 % de ses bénéfices aux actionnaires, ce qui représente un montant total de 20 milliards d'euros entre 2024 et 2026. Chahuté en Bourse depuis un an, Société Générale vient de finaliser un programme de rachats d'actions, inclus dans une enveloppe globale de 1 milliard d'euros de redistribution. *« Reverser le capital aux actionnaires, c'est aussi un message envoyé par le management pour dire que la banque se porte bien, et que sa valorisation boursière ne reflète pas forcément sa véritable valeur »*, explique Jérôme Legras, directeur de recherche chez Axiom AI.

Le phénomène devrait se poursuivre l'an prochain, estiment les analystes. Le contexte économique, plutôt incertain en Europe, n'incite pas les grandes banques à ouvrir les vannes du crédit et la réglementation devrait rester stable, ce qui devrait leur éviter de mettre plus d'argent de côté que prévu. Pas la peine non plus de garder du capital pour de grandes manœuvres dans le secteur, alors que la consolidation n'est toujours pas à l'ordre du jour. *« Dans l'environnement actuel, la bonne utilisation du capital, c'est d'en rendre une partie aux actionnaires*, considère Jérôme Legras. *Il y a de toute façon de la demande de la part des investisseurs d'une distribution régulière de la rémunération. Autant la satisfaire, en attendant mieux. »* ■

Vers une poursuite de la hausse des dividendes et des rachats d'actions en Europe

Dividendes, en milliards d'euros — Rachats d'actions, en milliards d'euros



«LES ÉCHOS» / SOURCE : DATACENTRAL, CITI RESEARCH

Bilan mitigé des taxes sur les superprofits des banques

Douze pays européens ont créé des impôts exceptionnels sur les profits des banques, selon une étude du Fonds monétaire international, qui en dresse un bilan.

Ingrid Feuerstein

« Contribution exceptionnelle », « taxation de profits indus »… L'idée est lâchée dans le « pacte d'action » de Gabriel Attal, envoyé mi-août aux chefs de partis. Si le Premier ministre démissionnaire ne vise pas explicitement les banques, la perspective d'une taxation des profits exceptionnels liés à la guerre en Ukraine reste pour elles une menace.

En Europe, ces taxes ont surtout concerné l'énergie, mais pas seulement. Douze Etats de l'Union ont créé des impôts exceptionnels sur les profits des banques, selon une étude du Fonds monétaire international (FMI), qui dresse un premier bilan. Ces initiatives ont émergé sur fond de forte hausse de la profitabilité des banques européennes dans un contexte de remontée brutale des taux d'intérêt. A l'échelle européenne, la rentabilité des actifs (« return on assets ») dans le secteur a atteint 0,8 % en 2023, le plus élevé depuis la crise financière. Le niveau des dividendes et des rachats d'actions attendus pour 2024 reflète cette forte rentabilité.

A noter : ce niveau de profitabilité cache de fortes hétérogénéités au sein de l'UE. Les banques françaises et allemandes, notamment, se situent en dessous de la moyenne européenne. L'explication tient en partie à la domination des prêts immobiliers à taux fixes, qui restreignent la possibilité pour les banques de répercuter la hausse de leurs coûts de refinancement.

Zéro recette en Italie

En Espagne et en Italie, la profitabilité du secteur est en revanche supérieure à la moyenne européenne. Ces deux pays sont parmi les premiers à avoir adopté une taxe bancaire, avec la Belgique, les Pays-Bas et de nombreux pays de l'Est.

La cheffe du gouvernement italien, Giorgia Meloni, s'était attiré les foudres de la Banque centrale européenne, qui avait estimé que cette taxe pouvait léser les institutions bancaires les plus fragiles en réduisant leurs réserves de capitaux. Le jour de l'annonce, en août 2023, les banques italiennes avaient plongé en Bourse. Le gouvernement a ainsi été contraint de revoir sa copie, en permettant aux banques d'échapper à cette taxe si elles augmentaient leurs réserves non distribuables – c'est-à-dire celles qui ne peuvent pas être versées sous forme de dividende. C'est l'option qu'elles ont massivement choisie, si bien que le ministre italien de l'Economie, Giancarlo Giorgetti, a été contraint de reconnaître que la taxe n'avait jusqu'à présent rien rapporté du tout.

Si l'on exclut les 3 milliards d'euros qu'aurait dû rapporter la taxe italienne, l'ensemble de ces taxes a rapporté près de 3,8 milliards dans les onze autres pays de l'UE. Elles ont pris des formes variables selon les Etats. En Belgique ou aux Pays-Bas, elles s'appliquent au passif des banques et sont conçues pour être permanentes. En Hongrie ou en Espagne, la taxe est prélevée sur le résultat net pour une durée de deux ou trois ans, tandis que l'Italie et la Lituanie ont choisi la marge nette d'intérêt comme base taxable.

« La plupart des taxes exceptionnelles récentes prennent comme base les profits ou les revenus, tandis que celles sur les actifs ou le passif sont conçues pour le long terme », observent dans leur note les économistes du FMI. S'ils voient la taxation des superprofits comme *« une approche efficiente en matière de taxation du capital »* et un moyen de *« décourager la prise de risque »* excessive, ils soulignent aussi ses aspects négatifs. Non seulement il peut être difficile d'établir quel est le niveau « normal » ou « excessif » de profitabilité, mais le caractère cyclique des revenus des banques fait que les recettes seraient imprévisibles, et les effets macroéconomiques peuvent se révéler négatifs. *« Les gouvernements doivent prendre en compte les effets des taxes bancaires sur l'orientation et la transmission de la politique monétaire, ainsi que sur la stabilité financière »*, avertit l'étude. ■

Les obligations-catastrophe, une aubaine pour les investisseurs

OBLIGATIONS

Le marché des « cat bonds », de 47 milliards de dollars, avantage surtout les investisseurs, alors qu'il est censé aider réassureurs, assureurs et gouvernements à mieux se prémunir contre les risques des catastrophes naturelles.

Luca Magnier

Une obligation catastrophe de 150 millions de dollars qui n'a rien rapporté à son émetteur. Alors que la Jamaïque s'était couverte contre les ouragans, elle n'a pas perçu de dédommagements après le passage de l'ouragan Béryl, début juillet. L'obligation-catastrophe, ou « cat bond », permet pourtant à un gouvernement, un assureur ou un réassureur de se couvrir en cas de catastrophe naturelle, et de transférer une partie de son risque aux marchés financiers. L'Etat émet une obligation, souvent par l'intermédiaire d'un organisme comme la Banque mondiale, et en échange, il paie une prime annuelle à l'investisseur. Et en cas de catastrophe naturelle, si un seuil de dégâts, établi à l'avance, est atteint, alors l'investisseur doit indemniser le pays à hauteur de son investissement.

Cela permet à l'Etat de partager les frais de reconstruction et d'aide d'urgence, en cas de tremblement de terre ou d'ouragan, par exemple. Or, alors que l'obligation jamaïcaine couvrait les dégâts liés aux tempêtes, la pression atmosphérique nécessaire au déclenchement du paiement n'a pas été atteinte. L'île caribéenne n'a donc pas reçu de compensation de la part des investisseurs.

Ce cas de figure étonne les émetteurs, surtout les gouvernements caribéens, qui sont fortement exposés pendant la saison des tempêtes tropicales (de juin à novembre). D'autant que pour se doter d'une nouvelle obligation-catastrophe, la Jamaïque avait déjà dû accepter de payer plus cher que par le passé. Cela s'explique par un risque plus élevé d'ouragans à cause du réchauffement climatique et de la hausse des coûts de la réassurance, selon un spécialiste du risque financier du Center for Disaster Protection.

Au même moment, les acheteurs adeptes de ces instruments financiers, touchent environ 15 % de rendement sur leurs placements cette année. Cela a même atteint 20 % en 2023.

Sortir de l'impasse

Le groupe Caricom, qui regroupe des chefs d'Etats des Caraïbes, s'est réuni en août pour discuter des conséquences de Béryl. Ses membres ont souhaité étudier les conditions des « cat bonds », afin d'éviter les émissions d'obligations qui ne leur seraient pas favorables.

Tout en admettant que les investisseurs doivent obtenir un certain rendement, le gouverneur de la banque centrale de Trinité-et-Tobago a averti que, selon les principes d'*« égalité et de justice, les investisseurs ne devraient pas être les seuls à profiter* [des émissions d'obligations-catastrophe] ».

La Banque mondiale a estimé que les conditions qui permettent de déclencher le paiement des obligations devraient être clarifiées. Un cadre de la Trésorerie de la Banque mondiale explique tout de même que ces obligations sont réservées aux catastrophes à faible probabilité. Dans le cas de la Jamaïque, qui a été déclarée zone sinistrée, le seuil de remboursement a été raté de très peu, selon Robert Muir-Wood, de Moody's.

> Toute modification des conditions en faveur des émetteurs risque d'entraîner une hausse du prix des primes, prévient la Banque mondiale.

Un rapport du V20, le club des pays les plus affectés par le changement climatique, défend une modification des conditions des obligations-catastrophe. Il considère que l'ingénierie financière permet aux investisseurs d'échapper au paiement : « *La rigidité* [des conditions de déclenchement d'un versement] *protège les investisseurs, mais rend la Jamaïque vulnérable face aux risques de catastrophes.* » La directrice du V20, Sara Jane Ahmed, appelle ainsi à revoir ces produits financiers pour les rendre plus justes. Mais toute modification des conditions en faveur des émetteurs risque d'entraîner une hausse du prix des primes, prévient la Banque mondiale.

Alors que le Mexique et l'Etat du Texas n'ont pas non plus perçu de dédommagements, la Grenade a pu toucher un paiement record de 44 millions de dollars de la part de la compagnie d'assurances Caribbean Catastrophe Risk Insurance Facility.

La Jamaïque fait partie des pays qui prennent le risque de catastrophes très au sérieux, avec 1,6 milliard de dollars investi en assurance. Au contraire, des pays comme les Philippines ont choisi de ne plus renouveler leurs obligations-catastrophe pour le moment. ■

A Londres, Société Générale quitte le « Ring »

BOURSE

La banque française a décidé de passer au tout électronique à la Bourse des métaux britannique.

Etienne Goetz

Coup de tonnerre au London Metal Exchange (LME). L'opérateur de la Bourse des métaux de Londres vient d'annoncer que Société Générale allait quitter le canapé rouge du « Ring », dernier marché à la criée en Europe. L'établissement désertera définitivement la banquette le 27 août au plus tard pour devenir un simple membre de catégorie 2.

La banque de la Défense continuera d'assurer les opérations de compensation au LME et sera active sur la plateforme de trading électronique de ce dernier, moins onéreuse. Pour les clients de Société Générale, ce changement n'aura aucune conséquence, a assuré l'établissement auprès de Reuters.

Plus que sept membres

Le club de catégorie 1, ayant accès à la plus grande liquidité, se réduit désormais à sept membres car d'autres acteurs historiques ont déjà décidé de quitter le fameux Ring il y a quelques mois. Au sommet de son activité à la fin des années 1980, on y comptait 30 acteurs.

Société Générale est restée présente sur le Ring même après le départ de JP Morgan ou Barclays il y a plusieurs années. CCBI Global Markets, au sein de la China Construction Bank, sera désormais la dernière banque active sur la banquette. Il

La pérennité du dernier marché à la criée en Europe est menacée.

s'agit d'un marché très particulier où les traders échangent des métaux non ferreux (cuivre, zinc, étain, aluminium...) à la force de leur voix et de leurs gestes. C'est là que sont fixés les prix de référence pour des milliards de dollars de contrats commerciaux à travers le monde.

Le départ de Société Générale remet également en cause la pérennité de ce marché à la criée. Fermé pendant la pandémie de Covid-19 sans que cela pose de problème, il a failli ne pas rouvrir ou temporairement. L'opérateur de Bourse avait envisagé de le laisser clos, mais face à l'opposition des courtiers et des industriels, la direction a dû reculer. Les usagers sont attachés à ce système qui leur assure une diversité d'instruments financiers unique au monde.

Le LME rappelle que si le nombre de membres de catégorie 1 est inférieur à six ou si les volumes baissent à moins 75 % des volumes de l'année précédente, il se réserve le droit de fermer définitivement le Ring. Ce qui n'est pour l'instant pas le cas.

L'avenir du Ring n'est pas le seul dossier épineux du LME. L'opérateur a vu son statut de place de référence fragilisé par sa gestion de la crise du nickel. Peu après l'invasion de l'Ukraine par la Russie, les cours du métal du diable sont passés de 30.000 à 100.000 dollars la tonne en quelques heures, obligeant le LME à suspendre la cotation et à annuler plusieurs de milliards de dollars de transactions. ■

Donald Trump va lancer sa plateforme de cryptomonnaies

CRYPTOMONNAIES

« The DeFiant Ones » est un projet porté par ses deux fils et géré par le holding familial Trump Organization.

Rachel Cotte



Donald Trump à Nashville, le 27 juillet, lors de la conférence annuelle dédiée au bitcoin. *Kevin Wurm/Reuters*

Depuis la fin de son mandat, l'ex-président américain Donald Trump se pose en défenseur invétéré des devises numériques. Celui qui est de nouveau candidat à la Maison-Blanche l'a encore prouvé jeudi en annonçant son soutien au projet crypto de ses deux fils, Eric et Donald Jr. Gérée par le holding familial Trump Organization, la future plateforme – baptisée « The DeFiant Ones » – entend rivaliser avec le système financier traditionnel. « *Les Américains sont essorés par les grandes banques et les élites financières depuis trop longtemps* », a écrit Donald Trump sur X et sur son propre réseau social, Truth Social.

La teneur du projet reste toutefois très floue. Donald Trump n'a fourni aucune précision, pas même une date de lancement officielle, et ses fils ont simplement décrit le service comme de « *l'immobilier numérique* ». Dans le « New York Post », Eric Trump a évoqué celui-ci comme « *du collatéral auquel tout le monde pourra avoir accès instantanément* » – le collatéral désigne généralement des actifs déposés en contrepartie de l'obtention d'un prêt.

Un président « probitcoin »

Le candidat républicain n'a pas toujours été un fervent défenseur des cryptomonnaies, qu'il n'hésitait pas à qualifier, en 2019, « *d'arnaque* » dont la valeur est « *basée sur du vent* ». Mais l'adoption des actifs numériques n'a fait que prospérer depuis au sein de la population américaine. « *Il y a 50 millions de détenteurs de cryptomonnaies aux États-Unis. Cela fait beaucoup d'électeurs* », déclarait en mai Ryan Selkis, cadre dans le secteur des cryptos, lors d'un événement organisé par Donald Trump autour de sa collection de NFT (jetons non fongibles). L'homme d'affaires détient entre 1 et 5 millions de dollars d'ether, deuxième crypto derrière le bitcoin en termes de capitalisation.

Conscient de l'influence croissante de cet écosystème sur la scène politique américaine, Donald Trump se présente désormais en champion des devises numériques. De passage à une importante conférence du secteur, fin juillet à Nashville (Tennessee), le magnat a promis qu'en cas de réélection en novembre, il serait « *le président pro-innovation et probitcoin dont l'Amérique a besoin* ».

Limoger Gary Gensler

S'il est élu, Donald Trump s'est par ailleurs engagé à limoger sur-le-champ Gary Gensler, l'actuel président de la Securities and Exchange Commission (SEC), le gendarme américain des marchés financiers. Nommé en 2021, le haut fonctionnaire s'est montré particulièrement hostile à l'égard du secteur des cryptos, qu'il accuse notamment de « *saper la confiance envers l'ensemble des marchés de capitaux* ».

« *Nous aurons des régulations mais à partir de maintenant, elles seront écrites par des gens qui aiment votre secteur, pas par ceux qui le détestent* », a assuré Donald Trump. Ce dernier prend ainsi le contrepied de l'administration Biden, qui s'est montrée jusqu'ici favorable à une régulation plus stricte. La nouvelle candidate démocrate Kamala Harris semble toutefois vouloir prendre ses distances, sur ce point, avec son prédécesseur. Interrogé cette semaine par Bloomberg, son conseiller de campagne Brian Nelson a tenté de rassurer les investisseurs du secteur, en affirmant qu'elle soutiendrait des politiques « *qui garantissent que les technologies émergentes et ce type d'industrie puissent continuer à croître* ». ■

Cryptos : l'Allemagne hausse le ton contre les distributeurs illégaux

CRYPTOMONNAIES

L'autorité allemande de supervision financière cherche à lutter contre le blanchiment d'argent via les cryptomonnaies.

Emmanuel Grasland

Siglé d'un gros logo Bitcoin, le distributeur de cryptos est accroché au fond du magasin, entre la machine à café à 1,5 euro l'expresso et une étagère remplie de bretzels. Sur le petit écran de la machine, le cours du bitcoin (54.702 euros) ainsi que son évolution depuis fin juillet. Et puis plus haut, de quoi scanner un QR code et insérer du cash. Deux fonctions sont proposées aux utilisateurs : checker son porte-monnaie de bitcoins et en acheter.

Qui peut bien utiliser cet automate dans cette petite gargote de Berlin, qui vend de la bière, des confiseries et propose des services DHL ? « *Ben, des criminels* », répond, tranquille, Umut, qui travaille ici depuis un mois. Une fois par semaine, il voit passer des gens qu'on n'a pas envie de déranger. En général, ils n'utilisent pas les prospectus explicatifs de trois pages, posés sur la machine.

Il faut avoir les moyens pour acheter des bitcoins ici plutôt que sur une plateforme d'échange. Les frais s'élèvent à 8,1 %, indique le distributeur. La machine est fournie par l'entreprise autrichienne Kurant, très présente en Allemagne, et le service par Sutor Bank, une banque centenaire de Hambourg.

Mardi dernier, l'autorité allemande de supervision financière (BaFin) a donné un coup de pied dans la fourmilière. Elle a fait une descente dans 35 établissements suspectés d'héberger des distributeurs illégaux de cryptomonnaies. Treize automates, exploités sans autorisation, ont été saisis ainsi que 250.000 euros en espèces. Les machines se trouvaient « *dans des kiosques, des petits commerces ou des cafés* », explique aux « Echos » l'autorité de surveillance. « *Le change d'euros en cryptomonnaies et inversement constitue un commerce professionnel pour compte propre ou une opération bancaire et nécessite donc l'autorisation expresse de la BaFin* », a expliqué le régulateur. Les contrevenants risquent jusqu'à cinq ans d'emprisonnement.

« Intentions criminelles »

La BaFin estime également que certains distributeurs attirent des utilisateurs « *aux intentions criminelles* ». Les personnes qui acceptent des montants élevés en espèces, supérieurs à 10.000 euros, doivent établir l'identité du client, grâce à la procédure « Know your customer », afin de prévenir tout blanchiment d'argent.

Voilà un peu plus de dix ans que les adeptes des bitcoins ont lancé, en 2013, leur premier distributeur de cryptos au « Waves Coffee House », un café de Vancouver. Où en est la diffusion des machines ? La plateforme Coin-ATM Radar affirme recenser plus de 38.000 automates de cryptomonnaies dans le monde, dont environ 32.000 aux Etats-Unis, 177 en Allemagne et 6 en France. Mais les chiffres réels sont difficiles à estimer. En Allemagne, la BaFin ne dispose pas de chiffres sur le nombre de distributeurs ou d'exploitants de machines.

Aux Etats-Unis, les distributeurs de cryptos sont souvent installés dans des endroits fréquentés. Fin 2021, Amazon avait annoncé l'installation de 200 machines dans ses magasins. Mais l'entreprise n'en a plus parlé depuis. ■

annonces judiciaires & légales



Modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de CRETEIL « Boulle-Chemin des mèches »

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté n°AP2024-054 du 3 juillet 2024, le Territoire Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Créteil de modifier le règlement afin de permettre l'aménagement de projets immobiliers (résidentiels, logements et mixte) à travers la création de secteurs de plan masse sur des sites accueillants aujourd'hui :
- Un bâtiment à usage de bureaux et d'activités situé sur l'ilot compris entre la rue Saint-Simon et la rue André Charles Boulle ;
- Un centre de formation situé chemin des Mèches.

Le dossier d'enquête publique intègre une évaluation environnementale et est complété des avis des personnes publiques associées et de l'avis de la MRAe Ile-de-France, le cas échéant.
Pendant la durée de l'enquête, un dossier sera déposé et mis à la disposition du public **du mardi 10 septembre 2024 à 9h00 au jeudi 10 octobre 2024 à 17h00** au sein des locaux :
- Du siège de l'enquête publique, à la Mairie de Créteil, Direction de l'urbanisme, 1 Place Salvador Allende, 94000 Créteil, aux heures d'ouverture de la direction, les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 17h00, le mardi de 9h00 à 12h30 et à l'accueil de la mairie le samedi de 09h30 à 11h30 ;
- De la Direction des affaires juridiques, des assemblées et du patrimoine de GPSEA, 14 rue Le Corbusier, 94000 Créteil, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Un poste informatique sera également mis à disposition du public afin de permettre la consultation du dossier au siège de l'enquête publique susmentionné.
Le public pourra consulter le dossier sur les sites internet de GPSEA (www.sudestavenir.fr) et de la ville de Créteil (www.ville-creteil.fr), et consigner ses observations et propositions :
- Sur le registre dématérialisé : https://www.registre-numerique.fr/ep-modif-plu-creteil ;
- Par voie électronique : ep-modif-plu-creteil@mail.registre-numerique.fr ;
- Sur les registres papiers à feuillets non mobiles, cotés, paraphés et ouverts par la commissaire-enquêtrice
- Par correspondance à l'attention de Madame la commissaire-enquêtrice - Enquête sur le projet de modification du PLU de Créteil – Mairie de Créteil, 1 Place Salvador Allende, 94010 Créteil Cedex

Madame Nicole SOILLY a été désigné en qualité de commissaire-enquêtrice et Monsieur Jean-Pierre SPILBAUER en qualité de commissaire-enquêteur suppléant par le Tribunal administratif de Melun. Elle se tiendra à la disposition du public, à la Direction de l'urbanisme de la mairie de Créteil, 1 place Salvador Allende 94000 Créteil, les jours et heures suivants :
- Mardi 10 septembre de 9h00 à 12h00
- Samedi 21 septembre de 9h30 à 11h30 (cette permanence se tiendra dans un bureau à l'accueil de l'hôtel de ville)
- Mardi 1er octobre de 9h00 à 12h00
- Jeudi 10 octobre de 14h00 à 17h00

Dans un délai de 30 jours suivant la clôture de l'enquête publique, la commissaire-enquêtrice adressera un rapport et ses conclusions motivées au Président de GPSEA. Ces documents seront tenus à la disposition du public pendant un an, à compter de la clôture de l'enquête, à la mairie de Créteil, au siège de GPSEA et à la Préfecture du Val-de-Marne et seront diffusés sur les sites internet mentionnés ci-dessus.
Au terme de l'enquête, le conseil de territoire de GPSEA se prononcera par délibération sur l'approbation du projet de modification du PLU de la commune de Créteil. Il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet en vue de cette approbation.

La ligne de référence est de 40 signes en corps minimal de 6 points didot.
Le calibrage de l'annonce est établi de filet à filet.
Les départements habilités sont 75, 78, 91, 92, 93, 94, 95 et 69.

euronext

SÉANCE DU 23 - 08 - 2024
CAC 40 : 7577,04 (0,70 %) NEXT 20 : 10969,54 (0,65 %)
CAC LARGE 60 : 8155,26 (0,70 %)
CAC ALL-TRADABLE : 5615,7 (0,70 %)
DATE DE PROROGATION : 27 AOÛT

A : Indicateur acompte, solde ou total du dividende. **BPA** : Bénfice par action. **PER** : Price Earning Ratio. Les plus hauts et plus bas ajustés sont sur l'année civile. Les valeurs classées par ordre alphabétique sont regroupées en trois classes de capitalisation signalées par les lettres **A** pour les capitalisations supérieures à 1 milliard d'euros, **B** pour les capitalisations comprises entre 1 milliard d'euros et 150 millions d'euros et **C** pour les capitalisations inférieures à 150 millions d'euros. ■ : Valeurs de l'indice CACNext20. ◆ : Valeurs de l'indice CACLarge60. ▲ : Valeurs de l'indice CACMid60. △ : Valeurs de l'indice CACSmall. Les bénéfices par action : source FacSet JCF Estimates.

CAC 40

VALEURS MNÉMO / INFO / OST / ISIN	DEVISE / DATE DÉTACH. / DIV		OUV / VOL. / NB TITRES	CLOT / + HAUT / + BAS	% VEIL / % MOIS / % 52 S.	% AN / + HAUT AN / + BAS AN	BPA / PER / RDT
ACCOR (AC) ◆		A	36,13	**37,1**	**+ 2,91**	**+ 7,23**	
			1055422	37,1	- 1,77	43,74	
FR0000120404	05/06/24 1,18		243.622.860	36,13	+ 12,97	31,73	3,18
AIR LIQUIDE (AI) ◆		A	165,34	**165,92**	**+ 0,56**	**+ 3,63**	
			374874	166,4	- 0,22	179,473	
FR0000120073	20/05/24 3,2		578.131.063	165	+ 12,77	150,618	1,93
AIRBUS GROUP (AIR) ◆		A	139,36	**140,8**	**+ 1,38**	**+ 0,73**	3,4
			1044758	141,1	+ 6,51	172,78	41,47
NL0000235190	16/04/24 2,38		792.283.683	139,28	+ 8,29	126,66	1,99
ARCELORMITTAL (MT) ◆		A	20,72	**20,85**	**+ 1,07**	**- 18,79**	
			1925764	20,89	+ 1,31	26,95	
LU1598757687	16/05/24 0,2		852.809.772	20,65	- 14,27	18,435	
AXA (CS) ◆		A	33,71	**33,95**	**+ 1,07**	**+ 15,12**	
			1933524	33,96	+ 4,69	35,19	
FR0000120628	30/04/24 1,98		2.200.619.258	33,62	+ 23,86	29,04	5,83
BNP PARIBAS (BNP) ◆		A	61,45	**61,42**	**+ 0,56**	**- 1,87**	
			1539381	61,61	- 5,05	73,08	
FR0000131104	21/05/24 4,6		1.130.810.671	61,03	+ 4,97	53,08	7,49
BOUYGUES (EN) ◆		A	31,66	**32,1**	**+ 1,52**	**- 5,92**	
			393939	32,1	- 0,83	38,26	
FR0000120503	30/04/24 1,9		379.243.267	31,66	+ 2,46	29,82	5,92
CAP-GEMINI (CAP) ◆		A	182,7	**182,55**	**- 0,27**	**- 3,28**	
			112373	183,1	- 7,26	227,4	
FR0000125338	29/05/24 3,4		172.608.113	181,55	+ 10,3	170,15	1,86
CARREFOUR (CA) ◆		A	14,13	**14,26**	**+ 0,88**	**- 13,91**	
			842502	14,285	- 2,7	16,92	
FR0000120172	28/05/24 0,87		677.969.188	14,1	- 21,19	13,14	6,1
CREDIT AGRICOLE (ACA) ◆		A	13,64	**13,715**	**+ 0,85**	**+ 6,71**	
			2930214	13,72	- 2,31	15,925	
FR0000045072	29/05/24 1,05		3.025.902.350	13,585	+ 20,05	12,118	7,66
DANONE (BN) ◆		A	60,88	**60,82**	**- 0,07**	**+ 3,65**	
			944530	61,3	+ 3,86	63,8	
FR0000120644	03/05/24 2,1		679.553.991	60,66	+ 14,97	56,14	3,45
DASSAULT SYSTEMES (DSY) ◆		A	34,33	**34,25**	**- 0,44**	**- 22,57**	
			827088	34,39	- 0,75	48,875	
FR0014003TT8	27/05/24 0,23		1.338.435.363	34,05	- 5,11	32,25	0,67
EDENRED (EDEN) ◆		A	37,97	**38,29**	**+ 0,79**	**- 29,28**	
			250349	38,45	+ 5,51	58,76	
FR0010908533	10/06/24 1,1		249.588.059	37,9	- 34,28	34,7	2,87
ENGIE (ENGI) ◆		A	15,48	**15,51**	**+ 0,16**	**- 2,56**	1,21
			3599841	15,535	+ 9,15	16,64	12,86
FR0010208488	02/05/24 1,43		2.435.285.011	15,44	+ 5,91	13,07	9,22
ESSILORLUXOTTICA (EL) ◆		A	214,5	**214,9**	**+ 0,42**	**+ 18,34**	
			258321	215,3	+ 9,06	215,7	
FR0000121667	06/05/24 3,95		457.318.291	213,7	+ 23,1	172,82	1,84
EUROFINS SCIENT. (ERF) ◆		A	51,76	**52,2**	**+ 1,01**	**- 11,5**	
			333856	52,42	+ 8,05	62,1	
FR0014000MR3	03/07/19 2,45		190.742.750	51,76	- 6,95	39,47	0,96
HERMES INTL (RMS) ◆		A	2197	**2195**	**- 0,18**	**+ 14,39**	
			30359	2201	+ 5,43	2436	
FR0000052292	02/05/24 21,5		105.569.412	2170	+ 15,36	1788,8	0,98
KERING (KER) ◆		A	259,75	**260**	**+ 0,08**	**- 34,84**	
			373558	261,7	-17,43	438,6	
FR0000121485	02/05/24 9,5		123.420.778	257,65	- 47,91	246,7	3,65
L.V.M.H. (MC) ◆		A	678	**681,1**	**+ 0,46**	**- 7,16**	
			263102	681,4	- 1,52	886,4	
FR0000121014	23/04/24 7,5		500.141.700	673,4	- 13,83	611,5	1,1
LEGRAND (LR) ◆		A	97,98	**99,18**	**+ 1,25**	**+ 5,4**	
			286743	99,46	+ 3,59	104,9	
FR0010307819	31/05/24 2,09		262.245.733	97,58	+ 10,82	88,44	2,11
L'ORÉAL (OR) ◆		A	392,95	**394,4**	**+ 0,55**	**- 12,48**	
			230308	395,95	- 2,55	461,85	
FR0000120321	26/04/24 6,6		534.955.898	391,6	- 1,72	374	1,67
MICHELIN (ML)		A	35,44	**35,65**	**+ 0,79**	**+ 9,83**	
			721655	35,76	+ 3,15	38,52	
FR001400AJ45	22/05/24 1,35		714.958.226	35,36	+ 24,74	30,06	3,79
ORANGE (ORA) ◆		A	10,215	**10,275**	**+ 0,98**	**- 0,28**	
			3421220	10,275	+ 1,99	11,37	
FR0000133308	04/06/24 0,42		2.660.056.599	10,17	+ 0,09	9,192	4,09
PERNOD-RICARD (RI) ◆		A	125,5	**126,4**	**+ 0,76**	**- 20,88**	
			284963	126,95	- 0,43	164,55	
FR0000120693	17/07/24 2,35		253.328.748	125,25	- 34,06	119,95	1,86
PUBLICIS GROUPE (PUB) ◆		A	95,06	**96,66**	**+ 1,73**	**+ 15,07**	
			214152	96,66	- 1,59	108,4	
FR0000130577	01/07/24 3,4		268.723.468	94,9	+ 35,72	83,16	3,3
RENAULT (RNO) ◆		A	43,08	**43,17**	**+ 0,28**	**+ 16,98**	
			587967	43,61	-10,08	54,54	
FR0000131906	22/05/24 1,85		295.722.284	43,08	+ 15,88	33,265	4,29
SAFRAN (SAF) ◆		A	196,6	**197,1**	**+ 0,51**	**+ 23,6**	
			330932	197,5	- 4,13	218,9	
FR0000073272	28/05/24 2,2		427.260.541	196,2	+ 34,39	156,68	1,12
SAINT-GOBAIN (SGO) ◆		A	77,12	**77,72**	**+ 1,04**	**+ 16,59**	
			541977	77,84	- 0,82	82,76	
FR0000125007	10/06/24 2,1		504.005.802	77	+ 32,38	61,27	2,7
SANOFI (SAN) ◆		A	99,6	**100,34**	**+ 1,34**	**+ 11,79**	
			1696979	100,5	+ 8,14	100,5	
FR0000120578	13/05/24 3,76		1.268.607.152	99,36	+ 1,38	84,93	3,75
SCHNEIDER ELECTRIC (SU) ◆		A	225,45	**226,9**	**+ 0,47**	**+ 24,82**	
			425949	227,6	- 1,09	239	
FR0000121972	28/05/24 3,5		575.627.026	225,35	+ 44,45	171,1	1,54
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (GLE) ◆		A	21,36	**21,475**	**+ 1,06**	**- 10,61**	
			1753326	21,5	-10,73	27,95	
FR0000130809	27/05/24 0,9		812.035.548	21,27	- 16,91	19,37	4,19
STELLANTIS NV (STLAP)		A	14,806	**14,962**	**+ 1,47**	**- 29,24**	
			1458030	15,034	-18,67	27,345	
NL00150001Q9	22/04/24 1,32		3.023.129.879	14,806	- 10,5	13,694	10,36
STMICROELETRONICS (STMPA) ◆		A	27,695	**28,11**	**+ 0,7**	**- 37,87**	0,23
			1568825	28,385	-24,41	45,815	123,69
NL0000226223	24/06/24 0,08		911.281.920	27,66	- 35,51	25,9	0,32
TELEPERFORMANCE (RCF) ◆		A	104,25	**105,55**	**+ 0,72**	**- 20,07**	
			85487	106,3	+ 1,34	153,8	
FR0000051807	28/05/24 3,85		60.738.823	104,1	- 10,78	80,76	3,65
THALES (HO) ◆		A	148,7	**148,3**		**+ 10,71**	
			68952	148,9	+ 2,91	174,5	
FR0000121329	21/05/24 2,6		210.210.140	147,9	+ 11,92	131,45	1,75
TOTALENERGIES (TTE) ◆		A	61,99	**62,16**	**+ 0,88**	**+ 0,91**	
			2355294	62,24	+ 0,05	70,11	
FR0000120271	19/06/24 0,79		2.397.679.661	61,92	+ 9,11	57,45	1,27
UNIBAIL-R/WFD (URW)		A	71	**71,8**	**+ 1,13**	**+ 7,29**	
			143960	71,98	+ 0,2	82,16	
FR0013326246	14/05/24 2,5		139.364.104	70,78	+ 51,19	63,96	3,48
VEOLIA ENV. (VIE) ◆		A	29,1	**29,51**	**+ 1,76**	**+ 3,33**	
			1211730	29,51	+ 2,68	31,6	
FR0000124141	08/05/24 1,25		726.148.514	29,08	+ 5,43	26,47	4,24
VINCI (DG) ◆		A	106	**106,85**	**+ 0,9**	**- 6,02**	
			471853	106,95	+ 0,42	120,62	
FR0000125486	23/04/24 3,45		588.519.218	106	+ 5,29	97,44	3,23
VIVENDI (VIV) ◆		A	9,806	**9,89**	**+ 0,88**	**+ 2,21**	
			1365313	9,902	- 7,4	11,17	
FR0000127771	30/04/24 0,25		1.029.918.125	9,786	+ 20,32	9,026	2,53

SRD

VALEURS FRANÇAISES

VALEURS MNÉMO / INFO / OST / ISIN	DATE DÉTACH. COUPON / DIV		OUV / VOL. / NB TITRES	CLOT / + HAUT / + BAS	% VEIL / % MOIS / % 52 S.	% AN / + HAUT AN / + BAS AN	BPA / PER / RDT
AB SCIENCE (AB) △		B	0,963	**0,98**	**+ 0,41**	**- 72,43**	
			37488	0,98	- 7,72	4,465	
FR0010557264			52.375.019	0,963	- 66,44	0,88	
ABC ARBITRAGE (ABCA) △		B	4,17	**4,21**	**+ 1,08**	**- 12,38**	
			28804	4,25	+ 7,12	4,87	
FR0004040608	23/04/24 0,1		59.608.879	4,15	- 30,07	3,58	
ABIVAX (ABVX) △		B	10,58	**10,4**	**- 0,76**	**+ 5,91**	
			12537	10,58	- 9,09	15,42	
FR0012333284			63.276.925	10,24	- 38,1	9,35	
ABIONYX PHARMA SA (ABNX) △		B	1,29	**1,308**	**+ 2,19**	**+ 1,55**	
			45445	1,318	+ 4,64	1,482	
FR0012616852			34.931.012	1,264	+ 9	0,91	
ADOCIA (ADOC) △		B	5,45	**5,77**	**+ 4,91**	**- 50**	
			141644	5,98	- 9,28	12,4	
FR0011184241			15.043.513	5,34	- 48,2	5,11	
AÉROPORTS DE PARIS (ADP) ◆		A	115,9	**116,7**	**+ 0,69**	**- 0,43**	
			54023	116,9	- 2,75	133,2	
FR0010340141	10/06/24 3,82		98.960.602	115,5	- 2,42	109,6	3,27
AIR FRANCE-KLM (AF) ■		A	7,512	**7,644**	**+ 1,7**	**- 43,76**	
			823201	7,67	- 3,58	13,828	
FR001400J770			262.769.869	7,5	- 46,21	7,412	
AKWEL (AKW) △		B	10,24	**10,34**	**+ 0,78**	**- 36,01**	
			3661	10,34	- 4,96	17,44	
FR0000053027	03/06/24 0,3		26.741.040	10,2	- 32,94	9,83	2,9
AYVENS (AYV) ▲		A	6,305	**6,24**	**- 1,27**	**- 3,18**	
			225551	6,335	+ 1,3	7,51	
FR0013258662	31/05/24 0,47		816.960.428	6,17	- 32,54	5,11	7,53
ALPES (CIE DES) (CDA) △		B	13,46	**13,66**	**+ 1,64**	**- 3,26**	
			23031	13,74	- 1,73	16,28	
FR0000053324	20/03/24 0,91		50.622.242	13,44	+ 4,75	12,32	5,86
ALTAREA (ALTA) ▲		A	102	**103,4**	**+ 0,39**	**+ 29,25**	
			2035	103,6	+ 6,93	111,8	
FR0000033219	11/06/24 8		21.893.754	102	+ 18,85	66,8	
ALSTOM (ALO) ■◆		A	18,065	**18,33**	**+ 1,89**	**+ 50,49**	
			851503	18,33	+ 0,27	19,88	
FR0010220475	17/07/23 0,25		461.509.585	18,04	- 28,98	10,66	
ALTAREIT (AREIT)		B	450	**450**			
			1	450		480	
FR0000039216			1.750.487	450	- 15,89	440	
ALTEN (ATE) ▲		A	99,2	**99,65**	**+ 0,4**	**- 25,97**	
			19107	100,1	- 3,25	146,9	
FR0000071946	24/06/24 1,5		35.209.501	98,65	- 21,41	92,15	1,51
AMUNDI (AMUN) ▲		A	66,6	**67**	**+ 0,75**	**+ 8,77**	
EX-DS 15/03/17			94427	67,25	- 0,52	72,35	
FR0004125920	03/06/24 4,1		204.647.634	66,45	+ 26,77	58,75	6,12
ANTIN INFRA PARTNERS (ANTIN) ▲		A	12,14	**12,48**	**+ 2,63**	**- 9,43**	
			16672	12,48	- 2,35	17,28	
FR0014005AL0	17/06/24 0,39		179.193.288	12,14	- 6,38	10,1	3,13
ARAMIS (ARAMI)		A	5,25	**5,38**	**+ 3,07**	**+ 23,68**	
			11878	5,38	+17,98	5,53	
FR0014003U94			82.856.671	5,22	+ 34,5	3,3	
ARGAN (ARG)		A	75,9	**77,5**	**+ 1,84**	**- 9,04**	
			5031	77,5	- 0,64	86,1	
FR0010481960	27/03/24 3,15		25.402.673	75,9	+ 5,44	70,7	
ARKEMA (AKE) ■◆		A	80,75	**81,45**	**+ 0,87**	**- 20,92**	
			59149	81,45	- 2,28	104,4	
FR0010313833	17/05/24 3,5		75.043.514	80,45	- 13,46	76,7	4,3
ARTMARKET.COM (PRC) △		C	4,49	**4,68**	**+ 4,46**	**- 7,69**	
			4429	4,68	- 1,27	6,15	
FR0000074783			6.651.515	4,49	- 30,77	4,11	
ASSYSTEM (ASY)		B	53	**50,9**	**- 3,96**	**+ 2,83**	
OPA 24/11/17			9720	53		61,2	
FR0000074148	10/07/24 5,5		15.668.216	50,9	+ 12,36	44,45	10,81
ATOS SE (ATO)		A	0,836	**0,83**		**- 88,23**	
			366545	0,84	-17,82	7,83	
FR0000051732	14/05/21 0,9		112.136.778	0,83	- 87,93	0,637	
AUBAY (AUB) △		C	35,8	**35,9**	**+ 0,28**	**- 13,81**	
			1888	36	- 3,62	47,35	
FR0000063737	17/05/24 0,7		13.064.446	35,4	- 14,01	33,9	1,95
AVENIR TELECOM (AVT)		C	0,09	**0,09**	**- 3,54**	**- 21,47**	
			69230	0,093	-13,46	0,198	
FR001400CFI7				0,09	- 48,57	0,074	
AXWAY SOFTWARE (AXW) △		B	22,6	**22,9**	**+ 0,88**	**- 13,26**	
			7029	22,9	-16,73	30,9	
FR0011040500	05/06/23 0,4		21.633.597	22,2	- 4,18	20	
BAINS MER MONACO (BAIN)		B	102	**105**	**+ 4,48**	**+ 2,94**	
			1458	106	+ 2,94	111	
MC0000031187	10/10/23 1,2		24.516.661	102	- 6,25	93,4	1,14
BALYO (BALYO) △		C	0,59	**0,59**	**- 1,17**	**- 28,83**	
			461	0,597	+18,47	0,839	
FR0013258399			34.356.767	0,59	- 29,68	0,441	
BASTIDE LE CONFORT (BLC) △		C	21,5	**21,7**	**+ 0,93**	**- 19,03**	
			2037	21,85	+ 4,33	28	
FR0000035370	07/01/22 0,27		7.358.328	21,45	- 22,91	13,8	
BELIEVE (BLV) ▲		A	15,12	**14,24**	**- 5,7**	**+ 35,62**	
			458	15,12	- 4,69	16,92	
FR0014003FE9			100.708.785	14,24	+ 54,45	8,79	
BÉNÉTEAU (BEN) ▲		B	9,34	**9,47**	**+ 1,83**	**- 24,12**	
			48929	9,47	+ 4,3	14,38	
FR0000035164	12/06/24 0,73		82.789.840	9,31	- 30,57	7,95	7,71
BIC (BB) ▲		A	59,9	**60,3**	**+ 0,5**	**- 4,06**	
			16677	60,5	+ 6,35	71,5	
FR0000120966	10/06/24 2,85		42.270.689	59,8	+ 5,42	50,6	4,73
BIGBEN INT. (BIG) △		C	2,18	**2,26**	**+ 4,15**	**- 34,68**	
			28407	2,36	- 7	3,88	
FR0000074072	27/07/22 0,3		18.538.970	2,17	- 47,62	2,09	
BIOMÉRIEUX (BIM) ▲		A	103,9	**103,4**	**- 0,48**	**+ 2,78**	
			51570	104,4	+ 9,48	108,9	
FR0013280286	07/06/24 0,85		118.361.220	103,4	+ 6,84	88,25	0,82
BOIRON (BOI) △		A	32,45	**32,55**	**+ 2,2**	**- 19,07**	
			305	32,55	- 2,69	42,8	
FR0000061129	03/06/24 1,35		17.545.408	32,25	- 38	29,3	4,15
BOLLORÉ (BOL) ▲		A	5,785	**5,85**	**+ 1,12**	**+ 3,45**	
			383999	5,86	- 1,6	6,425	
FR0000039299	25/06/24 0,05		2.852.174.816	5,785	+ 10,07	5,28	0,86
BONDUELLE (BON) △		B	6,82	**6,9**	**+ 1,17**	**- 36,93**	
			12034	6,94	+12,75	10,94	
FR0000063935	02/01/24 0,25		32.630.114	6,8	- 36,46	6	3,62
BUREAU VERITAS (BVI) ■◆		A	29,38	**29,34**		**+ 28,29**	
			528624	29,44	+12,33	29,44	
FR0006174348	02/07/24 0,83		453.871.520	29,28	+ 20,1	22,52	2,83
CARMILA (CARM) △		C	16,8	**17**	**+ 0,59**	**+ 9,11**	
			23591	17,12	+ 2,04	18	
FR0010828137	29/04/24 1,2		142.441.073	16,8	+ 17,24	14,72	
CASINO GUICHARD (CO)		A	3,581	**3,668**	**+ 2,43**	**- 95,32**	
			68220	3,69	- 3,35	80	
FR001400OKR3			395.740.444	3,574	- 98,82	2,71	
CATANA GROUP (CATG) △		C	5,31	**5,1**	**- 3,59**	**- 10,84**	
			34342	5,31	+ 7,59	5,92	
FR0010193052	05/03/24 0,15		30.706.178	5,06	- 30,14	4,085	2,94
CEGEDIM (CGM)		B	12,8	**12,75**		**- 28,61**	
			795	12,85	- 1,16	18,8	
FR0000053506	29/06/22 0,5		14.097.155	12,7	- 38,11	11,3	
CHARGEURS (CRI) △		C	11,72	**11,9**	**+ 0,51**	**+ 1,88**	
			2620	11,9	+12,9	13,3	
FR0000130692	02/05/23 0,54		24.862.314	11,72	+ 12,05	9,14	
CHRISTIAN DIOR (CDI)		A	625	**629,5**	**+ 0,56**	**- 11,02**	
EX D OP 08/06/17			2729	631	- 2,93	832,5	
FR0000130403	23/04/24 7,5		180.507.516	623	- 15,22	569	1,19
CLARANOVA SE (CLA) △		B	1,496	**1,484**	**- 0,8**	**- 30,16**	
			39001	1,496	-16,54	3,05	
FR0013426004			57.206.910	1,47	- 16,06	1,37	
CLARIANE (CLARI) ▲		A	1,82	**1,822**	**+ 0,55**	**- 24,21**	
			719155	1,86	+ 1,33	5,45	
FR0010386334	21/06/23 0,25		355.980.761	1,8	- 68,75	1,321	
COFACE (COFA) ▲		A	14,36	**14,57**	**+ 1,53**	**+ 23,06**	
			122526	14,57	+ 4,15	15,95	
FR0010667147	22/05/24 1,3		150.179.792	14,35	+ 13,65	11,53	8,92
COVIVIO (COV) ▲		A	49,96	**50,9**	**+ 2,09**	**+ 4,56**	
			84907	50,9	+10,17	51,05	
FR0000064578	19/04/24 3,3		111.623.468	49,96	+ 20,9	39,54	
DASSAULT AV. (AM)		A	189	**189,2**	**+ 0,11**	**+ 5,58**	
			16108	190	+16,65	212,4	
FR0014004L86	20/05/24 3,37		78.595.561	188,5	+ 7,13	160,9	1,78
DASSAULT SYSTEMES (DSY) ◆		A	34,33	**34,25**	**- 0,44**	**- 22,57**	
			827088	34,39	- 0,75	48,875	
FR0014003TT8	27/05/24 0,23		1.338.435.363	34,05	- 5,11	32,25	0,67
DBV TECHNOLOGIES (DBV) △		B	0,84	**0,84**	**+ 0,96**	**- 54,57**	
			9291	0,84	-13,49	1,896	
FR0010417345			96.498.927	0,833	- 71,45	0,764	
DEEZER SA (DEEZR)		2	1,81	**1,805**	**- 0,28**	**- 15,06**	
			1611	1,82	- 2,43	2,4	
FR001400AYG6			117.054.347	1,8	- 13,64	1,64	
DERICHEBOURG (DBG) △		B	4,954	**5,06**	**+ 2,14**	**- 0,39**	
			165776	5,065	+ 7,61	5,295	
FR0000053381	14/02/24 0,16		159.397.489	4,954	+ 0,1	3,858	3,16
DMS (DGM) △		C	0,93	**0,92**	**- 2,54**	**- 18,94**	
			15729	0,93	- 2,13	1,37	
FR0012202497			16.120.556	0,92	- 30,83	0,884	
EDENRED (EDEN) ◆		A	37,97	**38,29**	**+ 0,79**	**- 29,28**	
			250349	38,45	+ 5,51	58,76	
FR0010908533	10/06/24 1,1		249.588.059	37,9	- 34,28	34,7	2,87
EIFFAGE (FGR) ■◆		A	92,6	**93,42**	**+ 0,97**	**- 3,71**	
			98128	93,6	+ 0,67	107,75	
FR0000130452	20/05/24 4,1		98.000.000	92,58	+ 2,12	84,56	4,39
EKINOPS (EKI) △		B	3,485	**3,475**	**- 0,29**	**- 40,7**	
			3973	3,485	+13,75	5,94	
FR0011466069			26.994.049	3,42	- 51,94	2,82	
ELIOR (ELIOR) ▲		B	3,22	**3,31**	**+ 3,18**	**+ 12,89**	
			292579	3,32	+ 5,75	3,98	
FR0011950732	07/04/20 0,29		253.611.809	3,22	+ 55,98	2,136	
ELIS (ELIS) ▲		A	21,54	**21,74**	**+ 1,02**	**+ 15,09**	
			115104	21,76	+ 7,31	23,58	
FR0012435121	27/05/24 0,43		235.567.817	21,48	+ 24,37	18,08	1,98
EMEIS (EMEIS) ▲		A	8,6	**9**	**+ 3,45**	**- 46,39**	
			290898	9	-30,97	17,979	
FR001400NLM4			160.723.308	8,476	- 91,87	8,45	
ERAMET (ERA) ▲		B	71,7	**72**	**+ 0,77**	**+ 0,7**	
			30228	72	-23,73	114,5	
FR0000131757	04/06/24 1,5		28.755.047	70,55	- 4,32	58,5	2,08
ESSO (ES) △		C	129	**129**	**+ 0,16**	**+135,19**	
			7347	130,2	-21,63	205	
FR0000120669	08/07/24 15		12.854.578	127,2	+144,55	48,98	11,63
EURAZEO (RF) ▲		A	71,2	**71,95**	**+ 1,05**	**+ 0,14**	
			56831	72	- 7,7	86,75	
FR0000121121	14/05/24 2,42		76.081.874	71,2	+ 36,66	63,95	3,36
EUTELSAT COM. (ETL) ▲		A	4,44	**4,486**	**+ 1,63**	**+ 5,55**	
			49907	4,494	- 4,55	4,96	
FR0010221234	17/11/22 0,93		475.178.378	4,418	- 16,85	3,382	
EXAIL TECHNOLOGIES (EXA) △		B	17,74	**17,74**	**- 0,23**	**- 8,08**	
			2396	17,8	+ 4,35	24,6	
FR0000062671	23/06/21 0,32		17.424.747	17,54	- 9,95	15,7	
EXCLUSIVE NETWORKS (EXN)		A	23,05	**23,15**	**+ 0,43**	**+ 19,21**	
			22483	23,15	+ 0,43	23,7	
FR0014005DA7	05/07/22 0,2		91.670.286	23,05	+ 27,2	16,9	
EXOSENS PROM (EXENS)		A	19,342	**19,848**	**+ 2,48**	**- 0,76**	
			11288	19,848	- 8,74	24,945	
FR001400Q9V2			50.782.552	19,332	- 0,76	18,86	
FDJ (FDJ) ▲		A	36,38	**36,46**	**+ 0,28**	**+ 11,02**	
			91333	36,56	+ 9,69	39,46	
FR0013451333	03/05/24 1,78		185.270.000	36,2	+ 10,96	30,7	4,88
PHAXIAM TX (PHXM)		C	1,81	**1,75**	**- 1,69**	**- 61,96**	
			10804	1,81	- 9,89	4,7	
FR0011471135			60.751.054	1,7	- 64,61	1,7	
FNAC DARTY (FNAC) ▲		A	28,9	**29,4**	**+ 1,91**	**+ 6,91**	
			12032	29,65	- 3,45	35,95	
FR0011476928	03/07/24 0,45		27.778.578	28,9	- 0,47	23,1	1,53
FONCIÈRE LYONNAISE (FLY)		A	64,6	**64,2**	**- 0,62**	**- 4,18**	
			66	64,8	- 0,93	72	
FR0000033409	18/04/24 2,4		42.950.800	64,2	- 4,46	62	
FORVIA (FRVIA) ■◆		A	9,464	**9,696**	**+ 2,73**	**- 52,52**	
			709884	9,744	- 9,13	21,17	
FR0000121147	04/06/24 0,5		197.089.340	9,464	- 50,79	8,72	5,16
GECINA (GFC) ■◆		A	97,45	**98,2**	**+ 0,77**	**- 10,81**	
			78238	98,6	+11,97	111,1	
FR0010040865	02/07/24 2,65		76.670.861	97,4	+ 3,92	85,15	
GENFIT (GNFT) ▲		B	3,89	**3,925**	**+ 0,9**	**+ 10,88**	
			83330	3,97	- 0,63	5,79	
FR0004163111			49.939.043	3,85	+ 21,14	3,025	
GENSIGHT (SIGHT) △		B	0,375	**0,378**	**+ 3,85**	**- 17,83**	
			206659	0,381	+14,2	0,598	
FR0013183985			103.800.959	0,363	- 14,58	0,282	
GERARD PERRIER (PERR)		B	92,4	**91,8**	**- 0,43**	**- 8,02**	
			847	92,4	- 4,57	102	
FR0000061459	10/06/24 2,3		3.973.148	91,2	- 13,8	87,2	2,51
GETLINK (GET) ■◆		A	15,95	**16,22**	**+ 1,69**	**- 2,08**	
			724857	16,22	- 1,37	16,89	
FR0010533075	30/05/24 0,55		550.000.000	15,93	+ 7,67	14,915	3,39

SRD Suite

VALEURS FRANÇAISES

VALEURS MNÉMO / INFO / OST / ISIN	DEVISE / DATE DÉTACH. / DIV		OUV / VOL. / NB TITRES	CLOT / + HAUT / + BAS	% VEIL / % MOIS / % 52 S.	% AN / + HAUT AN / + BAS AN	BPA / PER / RDT
GL EVENTS (GLO) △		B	16,68	**17,16**	**+ 2,63**	**- 12,54**	
			9469	17,2	- 3,16	23,55	
FR0000066672	02/07/24 0,7		29.982.787	16,68	- 4,24	16,2	4,08
GRAINES VOLTZ (GRVO)		C	23,1	**23**	**+ 1,32**	**- 21,23**	
			94	23,7	- 2,13	30,6	
FR0000065971	29/03/22 2		1.480.265	23	- 38,26	21,8	
GROUPE CRIT (CEN) △		B	62,2	**62,4**	**+ 0,32**	**- 20,61**	
			47	62,4	- 4,29	79,6	
FR0000036675	03/07/24 1		11.250.000	62	- 15,9	59,8	1,6
GTT (GTT) ■▲		A	135,9	**134,9**	**- 0,66**	**+ 12,51**	
			63126	136,3	+ 2,51	151,1	
FR0011726835	18/06/24 2,51		37.078.357	134,3	+ 19,59	117,3	1,86
GUERBET (GBT) △		B	34,4	**33,6**	**- 2,61**	**+ 72,31**	
			7389	34,4	-13,18	40,25	
FR0000032526	01/07/24 0,5		12.641.115	33,25	+ 50,67	17,02	1,49
GUILLEMOT (GUI) △		C	5,52	**5,58**		**- 17,82**	
			1957	5,62	-11,15	7,48	
FR0000066722	07/06/23 0,25		15.087.480	5,5	- 20,17	4,405	
ICADE (ICAD) ▲		A	20,26	**20,56**	**+ 1,58**	**- 42,15**	
			58040	20,56	- 4,01	35,9	
FR0000035081	02/07/24 2,42		76.234.545	20,14	- 37,24	19,36	
ID LOGISTIC (IDL)		A	456	**455**	**- 0,33**	**+ 48,69**	
			1475	459	+ 4,24	466	
FR0010929125			6.173.328	452	+ 88,02	298	
IMERYS (NK) ▲		A	30,72	**31,1**	**+ 1,77**	**+ 9,2**	
			71650	31,14	- 9,54	38,5	
FR0000120859	21/05/24 1,35		84.940.955	30,66	+ 1,83	24,96	4,34
INFOTEL (INF) △		C	39,1	**39**		**- 26,42**	
			1037	39,6	- 3,7	53,6	
FR0000071797	29/05/24 2		6.934.791	38,7	- 26,14	33,7	5,13
INNATE PHARMA (IPH) △		B	2,08	**2,085**		**- 20,42**	
			10350	2,085	- 2,57	2,8	
FR0010331421			80.967.407	2,045	- 21,32	1,862	
INTERPARFUMS (ITP) ▲		A	44,1	**44,35**	**+ 0,57**	**- 3,2**	
			21295	44,45	- 4,93	50,182	
FR0004024222	26/04/24 1,15		83.035.884	43,6	- 18,96	37,7	2,59
INVENTIVA (IVA) △		B	2,275	**2,27**		**- 44,57**	
			8437	2,29	- 6,2	4,44	
FR0013233012			52.477.188	2,26	- 33,82	2,04	
IPSEN (IPN) ▲		A	107,2	**106,6**	**- 0,65**	**- 1,2**	
			47349	107,6	- 3,18	126,7	
FR0010259150	30/05/24 1,2		83.814.526	106,6	- 8,65	99,7	1,13
IPSOS (IPS) ▲		A	55,4	**56,05**	**+ 1,17**	**- 1,23**	
			19762	56,05	-10,32	68,2	
FR0000073298	01/07/24 1,65		43.203.225	55,4	+ 25,62	53,85	2,94
JACQUET METALS (JCQ) △		B	15,5	**15,44**	**- 0,52**	**- 21,22**	
			20271	15,54	+ 3,9	20	
FR0000033904	03/07/24 0,2		22.016.467	15,22	- 15,26	14,5	1,3
JCDECAUX (DEC) ▲		A	18,62	**18,91**	**+ 1,56**	**+ 3,9**	
			68524	19,02	- 6,29	22,36	
FR0000077919	21/05/19 0,58		213.161.658	18,62	+ 15,59	16,65	
KAUFMAN & BROAD (KOF) △		B	31	**31,65**	**+ 2,43**	**+ 5,15**	
			8334	31,65	+ 2,1	34,4	
FR0004007813	09/05/24 2,4		19.862.022	31	+ 26,85	25,45	7,58
KLEPIERRE (LI) ■◆		A	26,94	**26,98**	**+ 0,52**	**+ 9,32**	
			452482	26,98	+ 7,15	27,62	
FR0000121964	09/07/24 0,9		286.861.172	26,78	+ 14,32	22,69	
LAGARDÈRE (MMB) ▲		A	22,1	**21,95**	**- 0,68**	**+ 19,42**	
			7198	22,5	- 3,3	23	
FR0000130213	26/04/24 0,65		141.133.286	21,6	+ 1,62	17,8	2,96
LDC (LOUP)		A	140	**142,5**	**+ 1,06**	**+ 1,79**	
			445	142,5	- 1,04	159	
FR0013204336	28/08/23 2,7		17.635.433	140	+ 10,04	125	1,9
LNA SANTÉ (LNA) △		B	25,55	**26,55**	**+ 3,91**	**+ 32,09**	
			3049	26,6	- 0,38	28,4	
FR0004170017	08/07/24 0,6		10.709.416	25,55	- 11,5	18,14	2,26
LECTRA (LSS) △		B	27,3	**27,5**	**+ 0,73**	**- 12**	
			6987	27,5	- 3,68	35,2	
FR0000065484	30/04/24 0,36		37.832.965	27,1	- 3,85	24,3	1,31
LHYFE (LHYFE)		B	3,9	**3,885**	**- 0,64**	**- 22,92**	
			3998	3,93	- 0,26	5,49	
FR0014009YQ1			47.943.848	3,81	- 32,79	3,445	
LINEDATA SERVICES (LIN) △		B	70	**71,2**	**+ 0,85**	**+ 28,06**	
			24	71,2	+ 0,28	81,6	
FR0004156297	08/07/24 1,75		4.960.807	70	+ 34,34	55,6	2,46
LISI (FII) △		A	27,45	**28,1**	**+ 2,18**	**+ 19,07**	
			11354	28,1	+21,65	29,3	
FR0000050353	30/04/24 0,31		46.538.313	27,45	+ 26,86	20,85	1,1
LUMIBIRD (LBIRD) △		C	10,45	**10,2**	**- 1,45**	**- 16,26**	
			312	10,45	- 4,23	15,48	
FR0000038242			22.466.882	10,2	- 33,33	9,5	
M6-MÉTROPOLE TV (MMT) ▲		A	12,1	**12,26**	**+ 1,49**	**- 5,26**	
			83347	12,26	- 4,37	14,96	
FR0000053225	30/04/24 1,25		126.414.248	12,1	- 5,33	11,48	10,2
MAISONS DU MONDE (MDM) △		B	3,6	**3,675**	**+ 2,08**	**- 35,19**	
			10972	3,675	- 4,55	5,73	
FR0013153541	03/07/24 0,06		39.189.288	3,6	- 58,71	3,26	1,63
MANITOU (MTU) △		B	18,88	**19,18**	**+ 1,59**	**- 17,33**	
			32282	19,24	-16,79	29	
FR0000038606	17/06/24 1,35		39.668.399	18,72	- 19,75	18,72	7,04
MAUREL ET PROM (MAU) △		B	5,245	**5,23**	**- 0,19**	**- 14,12**	
			122653	5,285	-11,73	6,865	
FR0000051070	03/07/24 0,3		201.261.570	5,185	+ 14,04	4,7	5,74
MEDINCELL (MEDCL)		B	18,12	**18,1**	**- 0,11**	**+151,39**	
			49579	18,54	+13,84	18,74	
FR0004065605			29.103.380	17,92	+172,59	6,91	
MERCIALYS (MERY) ▲		B	11,89	**11,82**	**+ 0,17**	**+ 18,85**	
			158799	11,89	+ 8,64	11,96	
FR0010241638	29/04/24 0,99		93.886.501	11,69	+ 46,38	9,775	
MERSEN (MRN) ▲		B	31	**31,05**	**+ 0,32**	**- 11,79**	
			16310	31,25	- 5,91	40,25	
FR0000039620	02/07/24 1,25		24.418.312	30,75	- 25,89	29,1	4,03
METABOLIC EXPLORER (METEX) △		C	/060524			**- 68,71**	
						0,578	
FR0004177046			50.919.133		- 84,25	0,05	
MONCEY (FIN.) NOM. (FMONC)		B	8200	**8250**		**+ 7,84**	
			3	8250	+ 0,61	8650	
FR0000076986	25/06/24 28		182.871	8200	+ 7,84	6550	0,34
NACON (NACON)		B	1,164	**1,13**	**- 2,92**	**- 32,25**	
			112839	1,164	- 6,61	1,838	
FR0013482791			105.321.937	1,124	- 27,1	1,05	
NANOBIOTIX (NANO) △		B	4,452	**4,71**	**+ 8,53**	**- 29,07**	
			64159	4,72	- 1,71	7,93	
FR0011341205	13/05/19		47.133.328	4,28	- 51,74	3,816	
NEOEN (NEOEN) ▲		A	38,62	**38,62**		**+ 27,54**	
			77322	38,66	+ 0,63	38,68	
FR0011675362	20/05/24 0,15		152.848.774	38,56	+ 40,54	21,8	0,39
NEURONES (NRO)		B	43,6	**44,8**	**+ 2,64**	**+ 2,4**	
			5134	44,95	+ 3,46	48,15	
FR0004050250	12/06/24 1,2		24.278.716	43,6	+ 20,43	39,45	2,68
NEXANS (NEX) ▲		A	120,4	**121,6**	**+ 1**	**+ 53,44**	
			81747	122,4	+13,43	124,9	
FR0000044448	21/05/24 2,3		43.753.380	120,3	+ 58,85	72,1	1,89
NEXITY (NXI) ▲		A	10,07	**10,2**	**+ 1,7**	**- 39,47**	
			121501	10,22	+ 9,5	17,19	
FR0010112524	24/05/23 2,5		56.129.724	9,985	- 27,35	8,335	
ODET (CIE DE L') (ODET)		A	1474	**1476**	**+ 0,41**	**+ 1,51**	
			108	1484	+ 5,43	1626	
FR0000062234	25/06/24 4		6.585.990	1464	+ 7,58	1294	0,27
OSE IMMUNO (OSE) △		C	7,01	**7,11**	**+ 1,57**	**+ 66,12**	
			52633	7,19	+10,4	8,63	
FR0012127173			21.817.777	6,95	+157,61	3,115	
OVH (OVH) △		A	6,125	**6,12**	**+ 0,16**	**- 28,96**	
			64672	6,145	+ 8,8	11,28	
FR0014005HJ9			188.532.591	6	- 32,89	4,43	
PEUGEOT INVEST (PEUG) △		A	82,5	**83,3**	**+ 0,97**	**- 17,85**	
			10552	83,6	- 8,46	119,6	
FR0000064784	19/05/23 1		24.922.589	81,5	- 18,49	76,7	3,9
PHARMAGEST INT. (PHA) △		A	47,2	**47,5**	**+ 0,85**	**- 22,26**	
			3670	48,25	- 6,5	67,4	
FR0012882389	02/07/24 1,25		15.174.125	47,2	- 36,5	42,95	2,63
PIERRE & VACANCES (VAC) △		C	1,39	**1,4**	**+ 0,72**	**- 9,79**	
			120173	1,414	+ 1,74	1,668	
FR0000073041	19/03/12 0,7		454.447.336	1,39	+ 5,42	1,142	
PLANISWARE PROM (PLNW)		A	29,75	**29,475**	**- 0,59**	**+ 46,71**	
			12042	29,75	+14,47	31,2	
FR001400PFU4			69.391.000	29,21	+ 84,22	19,306	
PLASTIC OMNIUM (OPM) ▲		A	8,52	**8,945**	**+ 4,87**	**- 25,46**	
			194251	8,945	-10,82	13,2	
FR0000124570	25/07/24 0,24		145.522.153	8,52	- 45,39	8	2,68
POXEL (POXEL) △		C	0,588	**0,59**	**+ 0,68**	**+ 7,08**	
			126441	0,601	+14,34	0,898	
FR0012432516			52.584.227	0,577	- 4,53	0,364	
QUADIENT (QDT) △		B	17,44	**17,56**	**+ 1,15**	**- 8,64**	
			13456	17,58	- 6,6	23,1	
FR0000120560	05/08/24 0,65		34.468.912	17,32	- 9,48	16,34	3,7
RALLYE (RAL)		A	/220424			**- 66,84**	
						0,169	
FR0000060618	20/05/19 1		52.925.203		- 74,54	0,015	
RAMSAY GDS (GDS)		A	15,6	**15,9**	**+ 1,92**	**- 16,32**	
			349	15,9	+ 1,27	19,9	
FR0000044471	02/12/14 1,4		110.389.690	15,6	- 21,67	12	
RÉMY COINTREAU (RCO) ◆		A	71,55	**72,8**	**+ 1,61**	**- 36,7**	
			53502	73		114,9	
FR0000130395	24/07/24 2		51.252.969	71,35	- 51,09	67,4	2,75
REXEL (RXL) ■◆		A	22,64	**22,99**	**+ 1,55**	**- 7,19**	
			468673	23,06	- 9,95	28,88	
FR0010451203	15/05/24 1,2		301.735.000	22,64	+ 8,04	20,3	5,22
ROBERTET S.A. (RBT)		B	847	**845**	**- 0,24**	**+ 1,81**	
			424	857	+ 1,2	907	
FR0000039091	27/06/24 8,5		2.167.745	844	+ 0,12	762	1,01
RUBIS (RUI) ▲		A	28,32	**28,86**	**+ 1,91**	**+ 28,27**	
DIV 2 28/07/17			87163	28,88	+ 2,12	34,3	
FR0013269123	14/06/24 1,98		104.156.127	28,32	+ 32,63	22,5	6,86
SARTORIUS STED. BIO. (DIM) ▲		A	175,2	**177,45**	**+ 1,17**	**- 25,91**	
DIV 6 10/05/16			47422	178,15	+11,6	281	
FR0013154002	02/04/24 0,69		97.330.405	173	- 30,3	139,1	0,39
SAVENCIA (BH)		B	51,2	**51**	**+ 0,39**	**- 7,27**	
			606	52	- 0,39	55,2	
FR0000120107	13/05/24 1,4		14.032.930	51	- 6,93	48,2	2,75
SCOR (SCR) ■▲		A	19,09	**18,94**	**- 0,79**	**- 28,42**	
			793579	19,33	- 8,77	32,48	
FR0010411983	21/05/24 1,8		179.362.195	18,83	- 33,12	16,91	9,5

SRD Suite

VALEURS FRANÇAISES

VALEURS MNÉMO / INFO / OST / ISIN	DEVISE / DATE DÉTACH. / DIV		OUV / VOL. / NB TITRES	CLOT / + HAUT / + BAS	% VEIL / % MOIS / % 52 S.	% AN / + HAUT AN / + BAS AN	BPA / PER / RDT
SEB (SK) ▲		A	92,9	**93,25**	**+ 0,59**	**- 17,48**	
			28186	93,4	- 8,4	120,2	
FR0000121709	03/06/24 2,62		55.337.770	91,95	- 6,28	85,1	2,81
SECHE ENVIRONNEMENT (SCHP) △		B	99,4	**100**	**+ 0,2**	**- 9,09**	
			1057	100,2	+ 2,99	121,4	
FR0000039109	08/07/24 1,2		7.857.732	98,7	- 17,76	85,5	1,2
SERGEFERRARI GROUP (SEFER) △		C	5,93	**5,92**		**- 26,55**	
			522	5,98	- 8,92	8,2	
FR0011950682	28/06/24 0,12		12.299.259	5,92	- 47,24	5,38	2,03
SES-IMAGOTAG (VU) ▲		B	137,3	**139,2**	**+ 1,46**	**+ 2,5**	
			16383	139,3	+ 4,35	175,1	
FR0010282822	25/06/24 0,3		16.071.708	133,4	+ 28,18	120,2	0,22
SHOWROOMPRIVÉ (SRP) △		B	0,992	**0,992**		**- 6,94**	
			7354	0,994	+32,27	1,17	
FR0013006558			118.902.909	0,98	- 20,89	0,7	
SOITEC (SOI) ▲		A	105,7	**106,9**	**+ 0,75**	**- 33,93**	
EX-DS 13/05/16 REGR.1P20			42465	107,1	- 6,56	164,1	
FR0013227113			35.724.746	104,1	- 40,1	86	
SOLOCAL GROUP (PAJ)		B	0,003	**0,003**	**- 3,33**	**- 96,7**	
			16450288	0,003	-92,79	0,15	
FR0014000609			129.505.837	0,003	- 97,55	0,003	
SODEXO (SW) ■◆		A	88,25	**88,45**	**+ 0,68**	**+ 18,16**	
			126989	89,3	+ 7,87	89,4	
FR0000121220	20/12/23 3,1		147.454.887	88,2	+ 19,7	71,94	3,51
SOLUTIONS 30 (ALS30)		A	1,486	**1,505**	**+ 2,66**	**- 43,55**	
			163056	1,519	- 9,06	2,896	
FR0013379484			107.127.984	1,471	- 46,56	1,3	
SOPRA STERIA GP (SOP) ▲		A	169	**169,3**	**+ 0,3**	**- 14,41**	
			16450	170	- 3,31	239,6	
FR0000050809	28/05/24 4,65		20.547.701	167,5	- 15,1	159,5	2,75
SMCP (SMCP) △		B	2,055	**2,075**	**+ 1,97**	**- 39,33**	
			89946	2,085	- 3,26	3,555	
FR0013214145			75.591.187	2,005	- 65,87	1,72	
SPIE (SPIE) ■▲		A	34,36	**34,5**	**+ 0,47**	**+ 21,91**	
			102568	34,7	- 4,75	38,6	
FR0012757854	14/05/24 0,61		166.907.584	34,28	+ 29,5	27,32	1,77
STEF (STF) △		B	140	**140,4**	**+ 0,14**	**+ 22,94**	
			574	141	+ 8,84	143,4	
FR0000064271	30/04/24 5,1		12.850.000	140	+ 27,4	112,6	3,63
SWORD GROUP (SWP) △		B	31,35	**31,35**		**- 21,33**	
			4677	31,45	- 7,11	40	
FR0004180578	30/04/24 1,45		9.544.965	30,95	- 25,09	30,75	5,42
SYNERGIE (SDG) △		B	32,4	**32,4**		**- 7,95**	
			227	32,4	- 4,14	36,8	
FR0000032658	29/06/23 0,8		24.362.000	32,4	+ 1,57	29,15	
TELEPERFORMANCE (RCF) ◆		A	104,25	**105,55**	**+ 0,72**	**- 20,07**	
			85487	106,3	+ 1,34	153,8	
FR0000051807	28/05/24 3,85		60.738.823	104,1	- 10,78	80,76	3,65
TERACT (TRACT)		B	0,818	**0,818**	**+ 0,25**	**- 56,26**	
			1536	0,818	+ 7,63	1,885	
FR001400BMH7			73.394.562	0,816	- 80,66	0,376	
TF1 (TFI) ▲		A	8,035	**8,05**	**+ 1,07**	**+ 12,82**	
			42424	8,1	- 2,13	9,17	
FR0000054900	22/04/24 0,55		211.001.575	7,97	+ 7,91	7,105	6,83
TFF GROUP (TFF) ▲		B	37,9	**38,3**	**+ 1,06**	**- 14,7**	
			690	38,4	- 2,3	47,5	
FR0013295789	08/11/23 0,6		21.680.000	37,8	- 8,59	36,7	1,57
THERMADOR GROUPE (THEP)		B	78,1	**78,3**	**+ 0,26**	**- 7,34**	
			1677	78,3	- 1,63	90,9	
FR0013333432	12/04/24 2,08		9.200.849	77,4	- 2,85	73,2	2,66
TIKEHAU CAPITAL (TKO) △		A	22,4	**22,65**	**+ 1,12**	**+ 9,95**	
EX D S 03/07/17			14805	22,7	- 6,6	24,45	
FR0013230612	09/05/24 0,75		176.192.916	22,4	+ 4,62	19,82	3,31
TRANSGÈNE (TNG) △		C	1,042	**1,044**		**- 23,8**	
			656	1,044	- 5,78	1,52	
FR0005175080			132.293.932	1,04	- 41,74	0,985	
TRIGANO (TRI) ▲		A	106,7	**107,3**	**+ 0,75**	**- 27,65**	
			7274	107,5	- 1,92	163,8	
FR0005691656	22/05/24 1,75		19.336.269	106,1	- 14,98	99,5	1,63
UBISOFT ENTERTAINMENT (UBI) ◆		A	16,85	**16,99**	**+ 0,68**	**- 26,48**	
			214985	16,99	-12,94	24,6	
FR0000054470			128.399.295	16,7	- 41,29	16,34	
VALEO (FR) ■◆		A	9,71	**9,856**	**+ 1,67**	**- 29,17**	
			667823	9,898	+ 2,24	14,75	
FR0013176526	28/05/24 0,4		244.633.504	9,686	- 44,78	8,842	4,06
VALLOUREC REG (VK) ▲		B	13,16	**13,32**	**+ 1,18**	**- 5,03**	
			287519	13,405	-10	18,2	
FR0013506730			229.947.719	13,16	+ 9,49	12,785	
VALNEVA (VLA) ▲		B	3,36	**3,452**	**+ 2,62**	**- 26,86**	
			356161	3,47	+ 3,6	4,996	
FR0004056851			139.276.901	3,35	- 46,3	2,93	
VERALLIA (VRLA) △		A	25,76	**26,06**	**+ 1,24**	**- 25,24**	
			99446	26,12	- 8,24	39	
FR0013447729	14/05/24 2,15		120.805.103	25,74	- 35,75	24,98	8,25
VERIMATRIX (VMX) △		B	0,409	**0,408**		**- 10,92**	
			5229	0,409	- 0,49	0,626	
FR0010291245			85.535.147	0,406	- 38,92	0,33	
VETOQUINOL (VETO)		B	95,6	**94,3**	**- 1,57**	**- 7,91**	
			449	95,6	- 5,23	110	
FR0004186856	04/06/24 0,85		11.881.902	94,2	+ 4,89	92	0,9
VICAT (VCT) △		A	30,75	**31,55**	**+ 3,11**	**- 3,96**	
			22864	31,55	-13,56	38,4	
FR0000031775	29/04/24 2		44.900.000	30,75		29,35	6,34
VIRBAC (VIRP) ▲		A	341	**342**		**- 4,87**	
			839	343	- 2,15	377,5	
FR0000031577	25/06/24 1,32		8.458.000	337	+ 25,97	316,5	0,39
VIRIDIEN (VIRI) ▲		B	36,95	**38,04**	**+ 2,99**	**- 36,39**	
			13374	38,14	-22,95	63,86	
FR001400PVN6			7.161.465	36,825	- 48,1	35,225	
VIVENDI (VIV) ◆		A	9,806	**9,89**	**+ 0,88**	**+ 2,21**	
			1365313	9,902	- 7,4	11,17	
FR0000127771	30/04/24 0,25		1.029.918.125	9,786	+ 20,32	9,026	2,53
VOLTALIA (VLTSA) ▲		A	8,16	**8,35**	**+ 1,83**	**- 19,87**	
			110508	8,41	-17,81	12,1	
FR0011995588			131.318.716	8,05	- 47,22	5,82	
WAVESTONE (WAVE) △		B	52,5	**52,8**	**+ 1,15**	**- 10,05**	
			7140	52,8	- 6,05	67,2	
FR0013357621	31/07/24 0,38		24.906.332	51,9	- 2,22	49,25	0,72
WENDEL (MF) ▲		A	89,45	**89,4**	**- 0,11**	**+ 10,85**	
			21417	89,8	+ 4,87	97,6	
FR0000121204	21/05/24 4		44.430.554	89,1	+ 6,75	77,55	4,47
WORLDLINE (WLN) ■▲		A	8,13	**8,226**	**+ 1,18**	**- 47,5**	
			867874	8,292	-18,68	15,96	
FR0011981968			283.391.667	8,066	- 72,94	7,426	
XILAM ANIMATION (XIL) △		C	4,13	**4,44**	**+ 7,51**	**+ 12,12**	
			15846	4,47	+ 1,37	5,92	
FR0004034072			5.893.799	4,12	- 80,27	3,265	

AUTRES VALEURS DE LA ZONE EURO

VALEURS MNÉMO / INFO / OST / ISIN	DEVISE / DATE DÉTACH. / DIV		OUV / VOL. / NB TITRES	CLOT / + HAUT / + BAS	% VEIL / % MOIS / % 52 S.	% AN / + HAUT AN / + BAS AN	BPA / PER / RDT
EURONEXT (ENX) ■◆		A	95,3	**95,05**	**- 0,16**	**+ 20,85**	
			88274	95,55	+ 2,42	95,55	
NL0006294274	21/05/24 2,11		104.235.507	95	+ 43,15	76,35	2,61
NOKIA (NOKIA) ◆		A	3,721	**3,74**	**+ 0,46**	**+ 22,06**	0,3
			35404	3,76	+ 9,39	3,783	12,63
FI0009000681	22/07/24 0,02		5.613.496.565	3,721	+ 5,38	3,012	0,8
PLUXEE (PLX)		A	21,495	**21,285**	**- 0,98**		
			90754	21,495	- 0,14	31,82	
NL0015001W49			147.174.692	21,065		19,094	
SES (SESG) ■◆			4,718	**4,776**	**+ 1,1**	**- 19,87**	
			221973	4,816	- 2,13	6,395	
LU0088087324	16/04/24 0,43		371.457.600	4,704	- 26,13	4,132	10,47
X-FAB SILICON (XFAB) △		A	5,51	**5,545**	**+ 0,54**	**- 45,53**	
			59580	5,595	- 9,47	10,3	
BE0974310428			130.781.669	5,465	- 47,09	5,11	

VALEURS ZONE INTERNATIONALE

VALEURS MNÉMO / INFO / OST / ISIN	DEVISE / DATE DÉTACH. / DIV		OUV / VOL. / NB TITRES	CLOT / + HAUT / + BAS	% VEIL / % MOIS / % 52 S.	% AN / + HAUT AN / + BAS AN	BPA / PER / RDT
SCHLUMBERGER (SLB)		A	/160824			**- 13,69**	3,45
					- 9,98	52,3	
AN8068571086	USD 05/06/24 0,28		1.427.000.000		- 22,97	38,05	
TOTAL ENERGIES GABON (EC)		A	163	**163**	**+ 1,88**	**+ 3,82**	
			166	163	+ 0,93	180,5	
GA0000121459	26/06/24 20,55		4.500.000	161	- 11,41	149,5	12,61

carnet

EN PARTENARIAT AVEC nomination
SMART DATA FOR BUSINESS PERFORMANCE

ENTREPRISES

STELLANTIS
Alain Descat
prend la direction des marques premium France regroupant DS Automobiles, Alfa Romeo et Lancia.

Alain Descat, 47 ans, est diplômé de l'Essec. Responsable du développement de la marque DS Automobiles pour le Benelux, il en est devenu directeur général pour le Royaume-Uni en 2018. Deux ans plus tard, il prend la direction du marketing de Citroën France. Dès 2022, il créé le customer management office de Stellantis France regroupant les activités marketing, e-commerce et relations clients.

CRÉDIT AGRICOLE PERSONAL FINANCE & MOBILITY
Alexandre Giraud
est nommé directeur juridique et relations institutionnelles chez le spécialiste du financement personnel et fournisseur d'accès aux solutions de mobilités en Europe.

Alexandre Giraud, 42 ans, est titulaire d'un master en droit européen de l'université de Bordeaux-IV. En 2008, il a commencé sa carrière comme conseiller juridique chez Eurofinas où il a évolué, en 2011, pour prendre la tête du service juridique. Sept ans plus tard, il a intégré CA Personal Finance & Mobility au poste de responsable juridique du pôle consommation, innovation et monétique. A partir de 2020, il fut responsable juridique corporate en charge des opérations corporate, M&A et de la ligne métier juridique internationale.

RHENUS
Gilles Delarue
sera directeur financier et membre du directoire du groupe prestataire de services logistiques, à compter du 1er septembre.

Gilles Delarue, 52 ans, est diplômé en business administration de l'université Heinrich-Heine de Düsseldorf. Il possède plus de quinze ans d'expérience au sein du groupe Rhenus. Ainsi, il occupe actuellement plusieurs postes de direction, notamment celui de chef de la conformité et de chef des participations du groupe à l'échelle internationale.

QUADRAL
Kamel Aoudia
accède à la présidence du directoire du facilitateur de projets immobiliers.

Kamel Aoudia, 44 ans, titulaire d'un master en management immobilier, a rejoint Quadral transactions en 2010. Il a d'abord occupé le poste de responsable grands comptes. Depuis 2020, il assurait la direction générale du groupe Quadral. En parallèle, il fut directeur général de Quadral Transactions entre 2012 et 2022.

DYNVIBE
Chloé Tabutiaux
accède au poste d'account executive au sein de l'agence spécialisée en social intelligence.

Chloé Tabutiaux, 33 ans, est diplômée de la Sorbonne. Au sein du groupe M6, elle a opéré en tant que chargée d'études marketing audience avant de devenir chef de projet pour les émissions de divertissement de W9 et 6ter. A partir de 2021, elle a œuvré au sein de l'institut Madeinvote.



Ils sont nés un 26 août

- **Jeannette Bougrab**, ex-secrétaire d'Etat, juriste, essayiste, 51 ans.
- **Louis Boyard**, député, 24 ans.
- **Macaulay Culkin**, acteur, 44 ans.
- **Eric Fottorino**, journaliste, cofondateur du magazine « Le 1 », 64 ans.
- **Roger Karoutchi**, sénateur des Hauts-de-Seine, 73 ans.
- **Valérie Karsenti**, actrice, 56 ans.
- **Jérôme de Lavergnolle**, PDG des Cristalleries de Saint-Louis, 59 ans.
- **Jorge Paulo Lemann**, homme d'affaire fondateur de 3G Capital, 85 ans.
- **Melissa McCarthy**, actrice, 54 ans.
- **Arnaud Mourot**, cofondateur de La Ruche et d'Ovalie, 51 ans.
- **Dylan O'Brien**, acteur, 33 ans.
- **Chris Pine**, acteur, 44 ans.
- **Sofia Hernandez Salazar**, militante de la lutte contre le réchauffement climatique, 26 ans.
- **Barbet Schroeder**, réalisateur, 83 ans.
- **Moe Tucker**, batteuse du Velvet Underground, 80 ans.
- **Sébastien Vieilledent**, rameur, médaillé d'or olympique, 47 ans.

Envoyez vos nominations à
carnetlesechos@nomination.fr

EURONEXT HORS SRD — ACTIONS FRANÇAISES

ISIN	VALEUR		OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR0013185857	ABEO △	C	9,94	10,1	9,92	**10**	+ 0,81	1286
FR0012616852	ABIONYX PHARMA △	B	1,29	1,318	1,264	**1,308**	+ 2,19	45445
FR0000064602	ACANTHE DEV.	C	0,377	0,378	0,365	**0,365**	- 3,44	11338
FR0000076861	ACTEOS △	C	1,38	1,38	1,38	**1,38**		101
FR0014007ZB4	AELIS FARMA	B	11,6	11,7	11,5	**11,5**	- 0,86	2015
FR0013333077	AFFLUENT MEDICAL	B	1,95	1,95	1,9	**1,95**	+ 2,63	2930
FR0000062465	ALAN ALLMAN	C	6,8	6,95	6,4	**6,6**	- 5,71	796
FR0000053837	ALTAMIR	B	24,3	24,5	24,3	**24,5**	+ 0,82	222
FR001400JWR8	ARVERNE GROUP	B	5,5	5,5	5,46	**5,46**	- 0,73	53
FR0011992700	ATEME △	B	3,64	3,64	3,6	**3,6**		3792
FR0000039232	AUREA △	C	5,12	5,12	5	**5,04**	- 1,95	300
FR001400CFI7	AVENIR TELECOM	C	0,09	0,093	0,09	**0,09**	- 3,54	69230
FR0013258399	BALYO △	C	0,59	0,597	0,59	**0,59**	- 1,17	461
FR0004023208	BASSAC	B	42,7	42,8	42,3	**42,8**	+ 1,18	185
FR0000035370	BASTIDE CONF.MED. △	C	21,5	21,85	21,45	**21,7**	+ 0,93	2037
FR0000039299	BOLLORE ▲	A	5,785	5,86	5,785	**5,85**	+ 1,12	383999
FR0000074254	BOURSE DIRECT	C	5,26	5,26	5,18	**5,26**		170
FR0000061137	BURELLE	A	377	378	370	**370**	- 1,86	78
FR0000045544	CA TOULOUSE 31 CCI	C	63,95	64,01	63,95	**64,01**	+ 0,77	97
FR0010151589	CAFOM	C	8,66	8,78	8,62	**8,62**	- 0,23	2323
FR0012969095	CAPELLI △		3,31	3,31	3,2	**3,2**	- 3,32	252
FR0010193979	CBO TERRITORIA	C	3,51	3,52	3,5	**3,52**	+ 0,57	2837
FR0000053506	CEGEDIM	B	12,8	12,85	12,7	**12,75**		795
FR0013426004	CLARANOVA SE △	B	1,496	1,496	1,47	**1,484**	- 0,8	39001
FR0004031763	COHERIS △	C	6,36	6,48	6,2	**6,48**	- 0,31	2846
FR0000060303	COVIVIO HOTELS	A	17,7	18,1	17,7	**18**	+ 1,7	5339
FR0000185506	CRCAM ATL. VENDEE	C	81,49	81,6	78,61	**81,6**	+ 0,14	242
FR0010483768	CRCAM BRIE PIC. CC	B	17,3	17,578	17,298	**17,578**	+ 2,8	1952
FR0000045213	CRCAM ILLE-VILAINE	C	58,8	58,82	58,8	**58,82**	- 0,02	51
FR0010461053	CRCAM LANGUED CCI	C	46,105	46,75	46,105	**46,75**	+ 1,4	210
FR0000045239	CRCAM LOIRE HAUTE	C	53,12	54,5	53,12	**54,49**	+ 2,81	246
FR0000045551	CRCAM MORBIHAN	C	62,5	63,5	62,5	**63,5**	+ 3,25	251
FR0000185514	CRCAM NORD FR.	B	12,228	12,35	12,122	**12,35**	+ 2,29	2460
FR0000044364	CRCAM NORM. SEINE	C	73,52	74	73,52	**73,7**	+ 0,25	68
FR0000045528	CRCAM PARIS IDF	B	59,3	59,3	58,32	**58,75**	+ 0,34	924
FR0000045346	CRCAM SUD RHONE	C	111,98	112,88	111,72	**112,88**	+ 2,14	156
FR001400AYG6	DEEZER	2	1,81	1,82	1,8	**1,805**	- 0,28	1611
FR0000062978	DEKUPLE △	C	35	35,4	34,8	**35,4**	+ 1,14	211
FR0012202497	DIAGNOSTIC MEDICAL △	C	0,93	0,93	0,92	**0,92**	- 2,54	15729
FR0010428771	EAGLE FOOTBALL GR. △	C	2,21	2,23	2,2	**2,21**		599
FR0000035719	ELECT ET EAUX MAD.	C	3,5	3,5	3,5	**3,5**	- 2,78	1013
FR0011271600	FERMENTALG △		0,44	0,44	0,434	**0,435**	- 2,03	32043
FR0011665280	FIGEAC AERO △	C	5,7	5,76	5,68	**5,72**	+ 0,35	827
FR0010341032	FONCIERE INEA	B	30,9	30,9	30,6	**30,6**	- 0,97	124
FR0014005SB3	FORSEE POWER SA	B	0,802	0,88	0,802	**0,858**	+ 6,19	108461
FR0013030152	FRANCAISE ENERGIE △	C	28,7	28,9	28,4	**28,9**		3074
FR0010588079	FREY	B	28,4	28,4	28,4	**28,4**		134

EURONEXT HORS SRD Suite — ACTIONS FRANÇAISES

ISIN	VALEUR		OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR0000034894	GAUMONT	B	86,5	88,5	86	**88,5**	+ 1,72	398
FR0000061459	GERARD PERRIER	B	92,4	92,4	91,2	**91,8**	- 0,43	847
FR0000065971	GRAINES VOLTZ	C	23,1	23,7	23	**23**	+ 1,32	94
FR0012612646	GROUPE PARTOUCHE	B	18,9	18,95	18,9	**18,9**		41
FR0010214064	GROUPE PIZZORNO	C	74,8	75	74,4	**74,4**	- 0,54	257
FR0004155000	GROUPE SFPI △	C	2,02	2,04	2,01	**2,02**		27085
FR0000066722	GUILLEMOT △	C	5,52	5,62	5,5	**5,58**		1957
FR0000066755	HAULOTTE GROUP △	B	2,73	2,75	2,73	**2,75**	+ 1,1	648
FR0000054231	HIGH CO. △	C	2,65	2,66	2,64	**2,66**		1545
FR0012821916	HIPAY GROUP △	C	7,1	7,1	7,08	**7,08**	- 0,56	262
FR0000065278	HOPSCOTCH GROUPE △		22,9	23,1	22,9	**23,1**	+ 0,87	441
FR0014003VY4	HYDROGÞNE FRANCE ▲	B	6,12	6,25	5,68	**6,03**	- 1,47	10164
FR0000051393	IDI	B	70,4	70,4	69,6	**69,6**	- 0,29	279
FR0000033243	IMMO. DASSAULT	B	50,2	50,4	50	**50,4**	+ 0,4	40
FR0000071797	INFOTEL △	C	39,1	39,6	38,7	**39**		1037
FR0013233012	INVENTIVA △	B	2,275	2,29	2,26	**2,27**		8437
FR0012872141	JACQUES BOGART △	C	6,72	6,92	6,72	**6,92**	+ 1,47	74
FR0000075343	LABO EUROMEDIS	C	5,42	5,44	5,14	**5,28**	- 2,58	3168
FR0000066607	LACROIX GROUP △	C	20,6	20,8	20,4	**20,4**	- 0,49	331
FR001400JY13	LATECOERE △	C	0,009	0,009	0,009	**0,009**		406775
FR0006864484	LAURENT-PERRIER	B	116,5	117	116,5	**116,5**		146
FR0014009YQ1	LHYFE	B	3,9	3,93	3,81	**3,885**	- 0,64	3998
FR0012634822	MAAT PHARMA	C	7,06	7,16	7,06	**7,16**	+ 1,99	235
FR0010609263	MAUNA KEA TECH △	C	0,359	0,359	0,352	**0,356**	- 0,56	39984
FR0000051070	MAUREL ET PROM △	B	5,245	5,285	5,185	**5,23**	- 0,19	122653
FR0000060873	MBWS △	C	3,95	3,95	3,9	**3,91**	- 0,51	4656
FR0004065605	MEDINCELL	B	18,12	18,54	17,92	**18,1**	- 0,11	49579
FR0010298620	MEMSCAP △	C	6,6	6,6	6,11	**6,34**	- 2,46	7495
FR00140085W6	MRM	C	15,3	15,5	15,3	**15,5**	+ 1,31	141
FR001400IE67	MYHOTELMATCH	C	0,409	0,448	0,409	**0,44**	+ 6,28	9326
FR0013482791	NACON SAS	B	1,164	1,164	1,124	**1,13**	- 2,92	112839
FR0004050250	NEURONES	B	43,6	44,95	43,6	**44,8**	+ 2,64	5134
FR0000121691	NRJ GROUP	B	8	8,04	7,96	**7,98**	- 0,25	1466
FR0000052680	OENEO △	B	10,1	10,1	10	**10,1**	+ 0,5	933
FR0010609206	OREGE	C	0,366	0,37	0,362	**0,37**	+ 1,09	7914
FR0012127173	OSE IMMUNO △	C	7,01	7,19	6,95	**7,11**	+ 1,57	52633
FR0004038263	PARROT	B	1,98	1,98	1,935	**1,95**	+ 0,52	2364
FR0000038465	PASSAT △	C	5,3	5,3	5,25	**5,3**		443
FR0011027135	PATRIMOINE ET COMM	B	20,7	20,7	20,5	**20,7**		656
FR0011471135	PHAXIAM TX	C	1,81	1,81	1,7	**1,75**	- 1,69	10804
FR0013252186	PLASTIQUES DU VAL △	C	1,79	1,795	1,775	**1,795**	+ 1,13	937
FR0012432516	POXEL △	C	0,588	0,601	0,577	**0,59**	+ 0,68	126441
FR0012613610	PRODWAYS GROUP △	C	0,525	0,532	0,525	**0,526**	+ 0,57	38671
FR0000054199	S.T. DUPONT	C	0,06	0,06	0,056	**0,06**	- 0,33	29960
FR0000060071	SAMSE	B	165,5	166	165	**165,5**		64
FR0000039109	SECHE ENVIRONNEM. △	B	99,4	100,2	98,7	**100**	+ 0,2	1057
FR0011950682	SERGEFERRARI GP △	C	5,93	5,98	5,92	**5,92**		522

EURONEXT HORS SRD Suite — ACTIONS FRANÇAISES

ISIN	VALEUR		OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR0000060790	SIGNAUX GIROD △	C	16,3	16,3	16,3	**16,3**		43
FR0014000609	SOLOCAL GROUP	B	0,003	0,003	0,003	**0,003**	- 3,33	16450288
FR0011289040	SQLI △	C	41,4	41,4	41,4	**41,4**		60
FR0004188670	TARKETT ▲	B	8,84	9,1	8,7	**9,1**	+ 4,6	954
FR001400BMH7	TERACT	B	0,818	0,818	0,816	**0,818**	+ 0,25	1536
FR0000033003	TOUAX △	C	4,72	4,72	4,64	**4,7**	- 0,42	2460
FR0000036816	TOUR EIFFEL △	B	8,94	9,08	8,86	**8,92**	- 0,22	1386
FR0000035784	TRANSIT.EVERGREEN ▲	C	1,655	1,655	1,64	**1,64**	- 1,21	131
FR0000050049	VIEL ET CIE	C	9,86	10	9,8	**9,96**	+ 1,01	9888
FR0010309096	VITURA	B	6,95	7,35	6,95	**7,35**	+ 4,26	359
FR0000062796	VRANKEN - POMMERY	C	14,4	14,5	14,25	**14,5**	+ 1,75	1332
FR0012532810	WAGA ENERGY	B	15,3	15,32	15,18	**15,24**	- 0,52	1867
FR0004034072	XILAM ANIMATION △	C	4,13	4,47	4,12	**4,44**	+ 7,51	15846

CHANGES — COURS AU COMPTANT

23-08-2024 1 EURO EN DEVISE	COURS BCE	VAR. VEILLE EN %	VAR. ANNÉE EN %
DOLLAR US	1,1173	0,56	1,24
LIVRE STERLING	0,8475	-0,15	-2,28
FRANC SUISSE	0,9491	0,22	2,17
COURONNE DANOISE	7,4608	-0,01	0,07
COURONNE NORV.	11,7225	-0,50	4,43
KUNA CROATE	7,532	-0,04	-4,64
COURONNE SUEDOISE	11,3938	0,05	2,31
DOLLAR CANADIEN	1,5102	-0,16	3,24
YEN JAPONAIS	161,83	-0,42	3,97
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6489	-0,51	1,75
ROUBLE RUSSE	102,2449	0,57	3,80
ROUPIE INDIENNE	93,646	0,32	2,00
DOLLAR NEO-ZELANDAIS	1,7991	-0,61	3,02
COURONNE TCHEQUE	25,0375	-0,25	1,41
FORINT HONGROIS	393,4695	-0,02	2,88
ZLOTY POLONAIS	4,2661	-0,37	-1,56
LEV BULGARE	1,9502	-0,30	-0,27
DOLLAR HONG-KONG	8,7094	0,52	0,88
WON SUD COREEN	1482,84	-0,65	3,79
PESO MEXICAIN	21,3035	-1,77	13,73
REAL	6,1466	-1,07	14,74
DOLLAR SINGAPOUR	1,4557	-0,04	-0,22
RAND SUD-AFRICAIN	19,8172	-0,97	-1,87
LIVRE TURQUE	37,9654	0,67	16,78
RENMIBI YUAN	7,9564	0,22	1,88
RUPIAH	17275,0189	-1,24	1,71
PESO PHILIPPIN	62,7877	-0,06	2,61
RINGGIT MALTAIS	4,8875	0,46	-3,62
BATH THALANDAIS	38,0078	-0,92	-0,06

TAUX — MARCHÉS MONÉTAIRES ET EURODEVISES

23-08-2024	JOUR	MARCHÉS MONÉTAIRES 1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
ZONE EURO	3,66/3,36	3,78/3,48	3,61/3,31	3,41/3,11	3,11/2,81

23-08-2024	6 MOIS	ECARTS DE TAUX AVEC L'ALLEMAGNE 2 ANS	5 ANS	7 ANS	10 ANS
ALLEMAGNE	98,48	2,45	2,17	2,10	2,22
PORTUGAL	0	0,01	0,21	0,42	0,61
FRANCE	0,01	0,19	0,46	0,59	0,70
ESPAGNE	0,05	0,26	0,47	0,72	0,75
ITALIE	0,00	0,43	2,96	1,13	1,39

CERTIFICAT/FONDS — INVESTIR 10

VALEUR	ISIN	CLÔT	% VAR.
INVESTIR 10 GRANDES VALEURS	I10GS - FR0011630474	**169,9**	0,52
INVESTIR PEA PALATINE	FR0013284114	**124,77**	0,36

SICAV/FCP

CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS	CLASSIFICATION	VAL. UNIT HORS FRAIS EN EUROS**	DATE DE LA VALOR.	DERNIER DIVIDENDE NET EN EUROS** MONT.	DATE

CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS	CLASSIFICATION	VAL. UNIT HORS FRAIS EN EUROS**	DATE DE LA VALOR.	DERNIER DIVIDENDE NET EN EUROS** MONT.	DATE
LU2004923152	SWISS ALL CAPS (CHF) EUR A		156,65	22/08		
LU2004923749	SWISS SMALL & MID CAPS (CHF) EUR A		127,5	22/08		
LU2404427101	EU ALL CAPS A		96,31	22/08		
LU2404427523	WORLD QUALILIFE STOCKS A		82,68	22/08		
LU1626130816	SILK ROAD ZONE STOCKS A		124,63	22/08		
LU0851564038	BALANCED (EUR) A		140,35	22/08		
LU0851564384	DYNAMIC (EUR) A		176,24	22/08		

@Valeur unitaire hors frais : valeur de la part ou de l'action hors droits d'entrée ou de sortie éventuels. Les SICAV éligibles au PEA sont signalées par un astérisque *. Le pictogramme ● indique la cotation d'un FCP. Classification des OPCVM : actions françaises (AF), actions de la zone EURO (AE), actions internationales (AI), monétaires EURO (ME), monétaires à vocation internationale (MI), obligations et autres titres de créances libellés en EURO (OE), obligations et autres titres de créances internationaux (OI), sicav luxembourgeoises (LX), diversifiés (DI), garantis ou assortis d'une protection (GP). ** : en euros ou dans la devise indiquée dans la colonne «DÉSIGNATION DES VALEURS».

Les Echos
Les Echos sont une publication du Groupe Les Echos
PRINCIPAL ASSOCIÉ UFIPAR (LVMH)
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL **Pierre Louette**
DIRECTRICE GÉNÉRALE PÔLE LES ECHOS **Bérénice Lajouanie**
DIRECTEUR DÉLÉGUÉ **Bernard Villeneuve**
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION & PRÉSIDENT DE LA SAS LES ECHOS **Pierre Louette**
Edité par Les Echos, SAS au capital de 794.240 euros RCS 582 071 437
10, boulevard de Grenelle, CS10817, 75738 Paris Cedex 15
Tél. : 01 87 39 70 00. www.lesechos.fr

DIRECTEUR DES RÉDACTIONS **Christophe Jakubyszyn**
DIRECTEUR ÉDITORIAL **Nicolas Barré**
DIRECTEURS DÉLÉGUÉS DE LA RÉDACTION **Dominique Seux** et **François Vidal**
RÉDACTEURS EN CHEF **David Barroux** (Entreprises) **Julie Chauveau** (Entreprises) **Alexandre Counis** (Finance et Marchés) **Muriel Jasor** (Leadership et Management) **Arnaud Le Gal** (Les Echos Entrepreneurs et opérations spéciales) **Etienne Lefebvre** (France et International) **Clémence Lemaistre** (Information digitale) **Marie-Christine Sonkin** (Patrimoine)
DIRECTEUR DE CRÉATION **Fabien Laborde**
DIRECTRICE ARTISTIQUE **Marion Moulin**
EDITORIALISTES **Cécile Cornudet**, **Sabine Delanglade, Eric Le Boucher, Jean-Francis Pécresse, Jean-Marc Vittori, Laurent Flallo, Sylvie Ramadier** (Le Crible)

ÉDITRICE **Marie Van de Voorde-Leclerq**
ÉDITRICE ADJOINTE **Adéline Léger**
DIRECTRICE DU MARKETING ET DES REVENUS CLIENTS **Lise Benamou**
DIRECTEUR STRATÉGIE ET COMMUNICATION **Fabrice Février**

PUBLICITÉ
Les Echos Le Parisien Médias
Tél. : 01 87 39 78 00.
PRÉSIDENTE **Corinne Mrejen**
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT **Nicolas Danard**
DIRECTRICE COMMERCIALE **Emmanuelle Denis**
DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES **Xavier Genovesi**
dpo@lesechosleparisien.fr

SERVICE ABONNEMENTS
LES ECHOS
45, av. du Général Leclerc, 60643 Chantilly Cedex.
Tél. : 01 70 37 61 36 du lundi au vendredi de 9 h à 18 h. Abonnement France métropolitaine : 429 € TTC.

IMPRESSION
L'Imprimerie (Tremblay-en-France), Midi-Print (Gallargues).
Origine du papier : France. Taux de fibres recyclées : 100%.
Ce journal est imprimé sur du papier porteur de l'Ecolabel européen sous le numéro FI/37/002.
Eutrophisation : P_{tot} 0.01kg/tonne de papier
Membre de l'ACPM OJD CPPAP : 0426 C 83015.
Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation expresse de l'éditeur (loi du 11 mars 1957)





Les Echos
Retrouvez-nous sur www.lesechos.fr



// **Budget de l'Etat 2024 :** 511,6 milliards d'euros (prévisions PLF 2024) // **PIB 2023 :** 2.818,1 milliards d'euros (prévisions PLF2024) // **Plafond Sécurité sociale :** 3.864 euros/mois à partir du 01-01-2024 // **SMIC horaire :** 11,65 euros (brut par heure) à partir du 01-01-2024 // **Capitalisation boursière de Paris :** 2.591,60 milliards d'euros (au 03-06-2024) // **Indice des prix (base 100 en 2015) :** 120,07 au 22-05-2024 // **Taux de chômage (BIT) :** 7,5 % au 1er trimestre 2024 // **Dette publique :** 3.101,2 milliards d'euros (4e trimestre 2023)

crible

EN VUE

Arthur Fils



Dans la grande famille du tennis français, on demande le Fils. Arthur Fils, 20 ans et les dents très longues, attaque l'US Open, ce lundi à New York, en nouvel enfant prodige de la balle jaune tricolore. Premier joueur de la génération 2004 à emporter un tournoi de l'ATP (Lyon 2023), passé en deux ans de la 600e à la 24e place mondiale, le gamin de l'Essonne, désormais installé à Dubaï, confirme les espoirs nés de sa victoire en 2020 à l'Orange Bowl (le Graal chez les moins de 18 ans), où il a succédé au palmarès à Borg, McEnroe ou encore Federer.

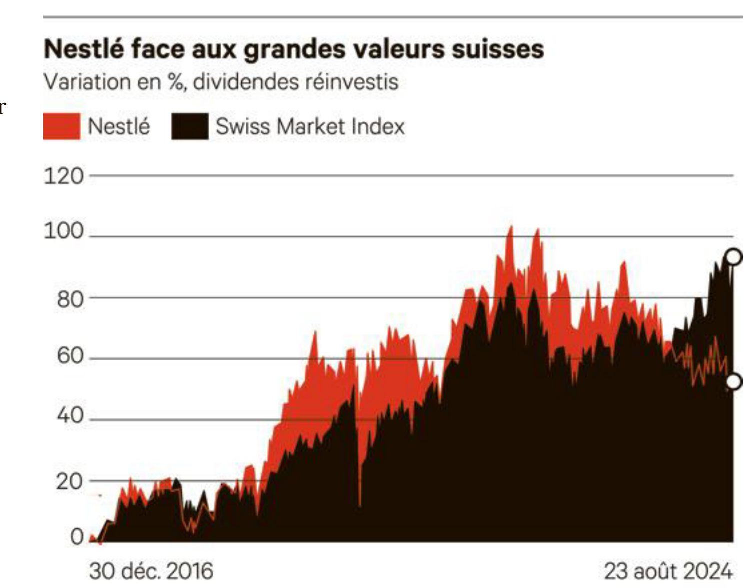
Depuis 41 ans que la France attend un successeur en Grand Chelem à Yannick Noah, le costume de nouveau mousquetaire en chef peut être dur à porter (demandez donc à Richard Gasquet). Mais ce gaillard d'un 1 m 85 et 83 kg a les épaules solides et le jeu tout en puissance qui va avec. Le gros bras a aussi de sacrées jambes et la tête semble suivre chez ce fort caractère qui affiche une indéfectible confiance en lui. A force de cogner aussi fort aux portes de la gloire que dans les balles, il impressionne autant qu'il agace. Il a la pêche mais aussi, parfois, le melon, et certains voient dans son ambition démesurée de la présomption prématurée. Tant pis. Tant mieux, même : le tennis a toujours été un sport de masochiste et ce « matcheur » né est plus du genre à se transcender qu'à se liquéfier sous la pression.

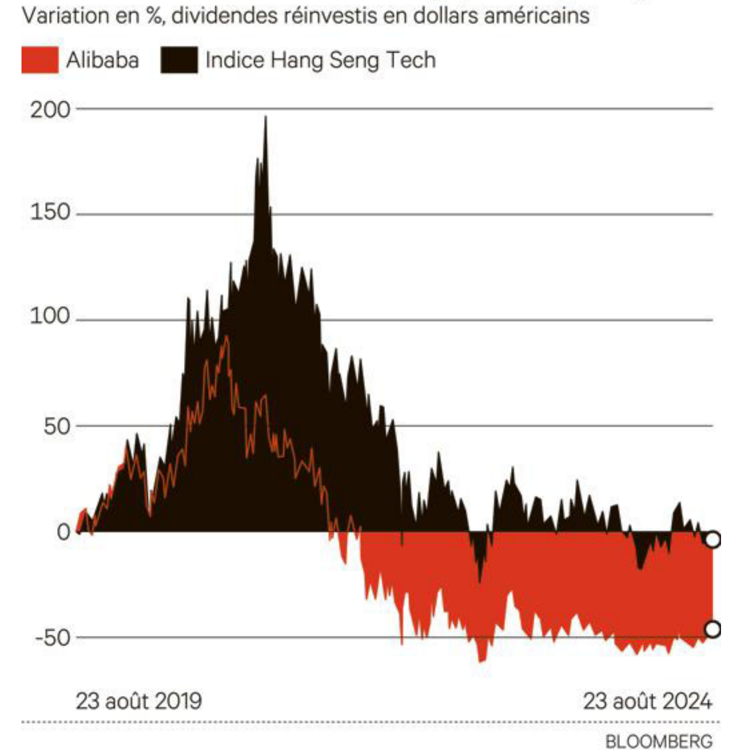
« Il faut dire les choses pour y croire. En le faisant, je sais que je me donne des opportunités pour y arriver », explique-t-il. Cela va mieux en le disant ? Peut-être, mais pas toujours. A son arrivée aux JO, il affichait une *« confiance au maximum »* avant de se faire sortir au premier tour. Comme au dernier Roland-Garros, où il a déçu les espoirs du public parisien, une autre manière de s'inscrire dans la grande tradition tennistique française.

Le feu au lac

Le changement surprise de patron chez Nestlé laisse la Bourse perplexe.

« Briser la montre n'arrête pas le temps qui fuit », dit-on sur les bords du Léman. Le suisse Nestlé donne pourtant l'impression de remonter les aiguilles en poussant vers la sortie son patron depuis sept ans et demi, Mark Schneider. Remplacer celui qui était à l'époque le deuxième directeur général recruté à l'extérieur du groupe en un siècle et demi d'histoire par un homme du sérail, le Français Laurent Freixe, 38 ans de carrière au sein de l'entreprise de Vevey, n'a rien d'anodin alors que le premier avait été confirmé il y a tout juste quatre mois dans son mandat par 90 % des actionnaires. Les doutes sur le modèle de croissance du leader mondial de l'agroalimentaire qui s'accumulaient depuis deux ans et demi culminent avec la désinflation. Une énième révision en baisse de ses objectifs de revenus et de bénéfice net en juillet, même légère, a fini par mettre le feu au lac en envoyant le titre en Bourse à un plus bas de cinq ans au début du mois. Le choix de Laurent Freixe, déjà pressenti en 2017 pour succéder à Paul Bulcke, semble vouloir opérer un retour aux sources en repartant à la conquête des consommateurs. Toute la question est de savoir quelle proportion des marges y sera sacrifiée. Elle a laissé les investisseurs perplexes en attendant une éventuelle réponse en novembre (de –4 % pour l'action vendredi à l'ouverture à +0,1 % à la clôture à la faveur de la confirmation des prochaines baisses de taux d'intérêt par la Fed). La sagesse helvétique ne prévient-elle pas que *« farine fraîche et pain chaud font la ruine de la maison »* ?



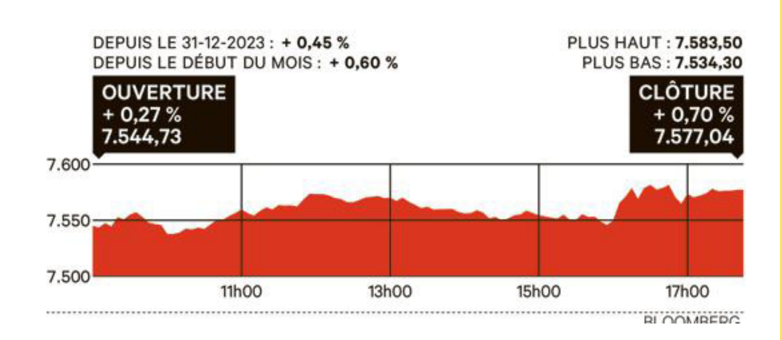


Quand la caverne s'ouvre

Les petits porteurs chinois arriveront à point nommé pour Alibaba.

Nul n'est prophète en son pays, la jeunesse de ses 25 ans n'empêche pas Alibaba d'en être particulièrement conscient. Trois ans de « rééducation » du tigre technologique chinois par Pékin l'ont laissé hâve avec une valeur boursière divisée par quatre depuis ses sommets de fin 2020. Son fondateur Jack Ma se cantonnant à des apparitions ambiguës et l'environnement réglementaire étant « bien plus clair », comme le confiait en juin son président Joe Tsai aux « Echos », la plateforme d'e-commerce, qui a, semble-t-il, échappé au démantèlement façon puzzle, peut maintenant se concentrer sur ses métiers. Il est plus que temps. En deux ans, le ralentissement de la consommation et l'étau concurrentiel de PDD Holdings (Pinduoduo) et de ByteDance (TikTok et Douyin) lui ont fait perdre dix points du marché chinois de l'e-commerce. Le propriétaire de Taobao et Tmall semble avoir trouvé la réponse et stoppé cette hémorragie depuis le début de l'année, au prix d'une légère baisse de la rentabilité. Le passage à une cotation primaire à la Bourse de Hong Kong, le 28 août, pourrait marquer un plus franc tournant pour le titre. Ce sésame ouvrira à Alibaba le portefeuille de 220 millions de petits porteurs de Chine continentale, qui pourront, à compter de septembre, acheter pour la première fois ses actions. Les 17 à 37 milliards de dollars de flux annuels attendus par Morgan Stanley tomberont à pic. Les autres initiatives du groupe (nouveaux outils publicitaires, monétisation des logiciels) ont déjà fait du financier américain Michael Burry, l'inspirateur de « The Big Short », le plus fervent soutien du titre.

La Bourse de Paris en hausse



Le CAC 40 a progressé de 0,70 % à 7.577,04 points vendredi. Les marchés ont été soulagés par les propos de Jerome Powell. Lors d'une intervention très attendue à Jackson Hole, le président de la Réserve fédérale américaine a ouvert la voie à une première baisse des taux en septembre, estimant que le *« temps est venu »*.

La Bourse de New York a apprécié. Le S&P 500 a gagné 1,15 %, le Nasdaq 1,47 % et le Dow Jones 1,14 %. Malgré cet élan, les investisseurs restent sur leurs gardes car Jerome Powell n'a pas donné d'indication sur le calendrier, ni sur le rythme du desserrement monétaire.

Sur l'ensemble de la semaine, l'indice parisien a rebondi de 1,71 %, ce qui lui permet désormais d'afficher une légère hausse depuis le début de l'année (+0,45 %). L'amélioration de la situation se confirme après les turbulences de début août.

Vendredi, **Accor** a signé la plus forte hausse du CAC 40 (+2,91 %), devant **Veolia Environnement** (+1,76 %) et **Publicis** (+1,73 %). Du côté des baisses, **Dassault Systèmes** a cédé 0,44 %, **Capgemini** 0,27 %, et **Hermès International** 0,18 %.